

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'information
et des bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

**Collections privées et bibliothèques publiques
dans la région Nord-Pas-de-Calais entre 1850 et 1914**

Catherine DE BOEL

**Sous la direction de Dominique VARRY
Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'information et des bibliothèques**

1994

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8143055

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'information
et des bibliothèques**



Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

Collections privées et bibliothèques publiques
dans la région Nord-Pas-de-Calais entre 1850 et 1914

Catherine DE BOEL

Sous la direction de Dominique VARRY
Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'information et des bibliothèques

Stage effectué à la D.R.A.C. Nord-Pas-de-Calais,
sous la responsabilité de Pascal ALLARD

1994

Collections privées et bibliothèques publiques
dans la région Nord-Pas-de-Calais entre 1850 et 1914

Catherine DE BOEL

RESUME : A partir d'une recherche effectuée dans cinq bibliothèques municipales de la région Nord-Pas-de-Calais, ce mémoire dresse une première approche de la place des collections privées entrées par legs ou don, entre 1850 et 1914 . Il analyse leur contexte et leurs caractères principaux, puis évalue leur situation actuelle et les perspectives de mise en valeur.

DESCRIPTEURS : Bibliothèque publique - Fonds - Patrimoine culturel - Mise en valeur
- Catalogage - Conservation document - Evaluation - Région Nord-Pas-de-Calais

ABSTRACT : This survey, on the basis of research I did in five public libraries of the region Nord-Pas-de-Calais, is a first approach of the status of private collections integrated by legacy or gift, between 1850 and 1914. I analyse their cultural environment and their main features, and then I evaluate their present situation and possibilities of upgrading them.

KEYWORDS : Public library - Library holdings - Cultural heritage - Upgrading -
Cataloguing - Document preservation - Evaluation - Nord-Pas-de-Calais Region

Introduction.....	1
1. Elaboration et définition du sujet.....	1
1. 1. Prolégomènes à deux interrogations	1
1. 2. Délimitation spatio-temporelle de cette étude.....	3
1. 2. 1. Cadre chronologique.....	3
1. 2. 2. Cadre géographique.....	4
2. Méthodologie de la recherche	5
2. 1. Analyse sur place des collections particulières.....	5
2. 1. 1. Préliminaires.....	5
2. 1. 2. Recherches sur place.....	5
2. 2. Elaboration d'une fiche standard	6
2. 2. 2. Présentation de la bibliothèque concernée	9
2. 2. 2. Notice biographique du légataire ou donateur.	9
2. 2. 3. Recension des sources.....	9
2. 2. 4. Constitution du fonds.....	9
2. 2. 5. Composition du fonds.....	9
2. 2. 6. Conservation et traitement du fonds	10
1. Les bibliothèques dans la vie culturelle de la région Nord-Pas-de-Calais, sous le second Empire et la IIIe république.	11
1. 1. Bibliothèques publiques et bibliothèques populaires.....	11
1. 2. Bibliothèques, musées et archives: une trilogie en élaboration.....	15
1. 3. Bibliothèques et foyers d'activité intellectuelle.....	17
2. Collections et collectionneurs	20
2. 1. Vie municipale et collections	21
2. 2. Profils de collectionneurs.....	21
2. 2. 1. Profil socioprofessionnel.....	22
2. 2. 2. Bibliothèque et mode de vie.....	23
2. 3. Centres d'intérêt majeurs de ces collections.....	25

2. 3. 1. Alimenter le fonds ancien	26
2. 3. 2. Alimenter les fonds locaux.....	27
2. 3. 3. Constituer un fonds satirique ou humoristique	27
2. 3. 4. Analyser le développement de la bibliophilie au cours de la seconde moitié du XIX ^e siècle.....	28
3. Les avatars des collections.....	30
3. 1. Situation juridique.....	30
3. 2. Traitement bibliothéconomique	33
3. 2. 1. Catalogage	33
3. 2. 1. 1. imprimé	33
3. 2. 1. 2. Catalogage manuel.....	35
3. 2. 1. 3. Catalogage informatisé.....	36
3. 2. 2. Conservation.....	36
3. 2. 2. 1. Etat matériel des collections.....	36
3. 2. 2. 2. Conditions climatiques	37
3. 2. 3. Consultation	37
4. Politique patrimoniale en bibliothèque municipale.....	38
4. 1. Guide des bibliothèques patrimoniales.....	39
4. 2. Extension des notions de réserve et de fonds ancien.....	40
4. 3. Mise en valeur	41
4. 3. 1. Communication.....	41
4. 3. 2. Politique d'animation	42
Conclusion.....	44
BIBLIOGRAPHIE	46
Table des notices	49
Notices des bibliothèques et des fonds inventoriés	1-52
Notice informatisée d'un ouvrage du XVI ^e siècle	53
Couplet de Bénézech	54

Introduction

1. Elaboration et définition du sujet

Le propos de ce mémoire, né de la convergence d'interrogations personnelles et d'une suggestion de M. J.M. Goulemot¹, est de sonder quelques bibliothèques municipales de la région Nord-Pas-de-Calais pour dresser un premier inventaire sommaire des collections privées qui ont pu entrer dans ces bibliothèques entre le milieu du XIX^e siècle et l'époque de la première guerre mondiale. Ce travail n'est pas une enquête régionale exhaustive; il se propose, à partir d'échantillons-tests, d'entamer une réflexion sur l'apport aux bibliothèques publiques que représentent les dons, legs ou dépôts réalisés dans la période définie. L'enjeu de ma recherche est, à mes yeux, d'évaluer le résultat de l'intégration de ces collections privées dans les fonds de lecture publique. Cela m'a en effet paru correspondre à une étape décisive dans l'histoire de nombre de bibliothèques municipales, même si la définition de ce moment-clé varie en fonction de deux cas de figure : soit c'est l'évolution qui mène une bibliothèque constituée de saisies révolutionnaires à se mettre à l'écoute de son époque, de la production éditoriale contemporaine, soit pour les bibliothèques nées au cours du XIX^e siècle, c'est la façon dont se gèrent les influences respectives de l'Etat, des groupes intellectuels locaux, et pour mon propos, des particuliers.

1. 1. Prolégomènes à deux interrogations

Ma première motivation en entreprenant ce travail a été de faire entrevoir aux bibliothèques elles-mêmes, les richesses apportées par les collections privées qui ont pu leur être léguées ou données. A l'heure où les expositions qui présentent les collections particulières comme la récente exposition Barnes, mobilisent le public dans des proportions démesurées, et concourent de manière notoire à la hausse de fréquentation du public, il m'a semblé par analogie, intéressant de tenter d'évaluer la réserve en collections particulières qu'abritent la plupart des bibliothèques publiques et par là, de donner à ces institutions culturelles que sont les bibliothèques, la possibilité de valoriser l'historique de leur fonds. Le troisième tome de *l'Histoire des bibliothèques françaises* a posé quelques jalons; C. Le Bitouzé et Ph. Vallas dans le chapitre "L'accroissement des collections dans

¹ Professeur à l'Université de Tours, membre de l'Institut Universités de France

les bibliothèques municipales" (p.241-263) ont évoqué la générosité des particuliers "à la suite des efforts de la Monarchie de Juillet". Ils mentionnent les dénombrements de donations qui ont été faits pour la période 1832-1932 par G. K. Barnett : à Bordeaux, 16; à Dijon, 14; à Amiens, 11; à Besançon, 9; à Poitiers, 9 à Rouen, 140 000 volumes en plus. Mais le sujet tient en un paragraphe (p.252-253). Force m'a été de constater aussi que le centre d'histoire de la région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest, dans son répertoire édité en 1989, recense quatre publications (mémoires de maîtrise) relatives aux musées de la région, mais aucune relative aux bibliothèques. Les publications ou travaux relatifs plus largement à l'histoire de la vie culturelle au XIX^e siècle abordent de très loin l'histoire des collections des bibliothèques.

D'autre part, des travaux sur la confluence des domaines privé et public ont été faits et publiés en muséologie alors que les bibliothèques sont presque totalement absentes de la curiosité des historiens de la culture. L'histoire de l'art a depuis quelques décennies intégré dans ses centres d'intérêt, l'histoire des collections, tout comme les sciences de l'Antiquité ont privilégié l'analyse de la transmission des textes : les travaux de K. Pomian depuis 1976, font référence dans le domaine des musées; ils ont mis en lumière à quel point le XIX^e siècle finissant a été une période décisive dans l'évolution des collections publiques : avec le tarissement du mécénat d'Etat, "l'initiative privée a commencé à enrichir les musées nationaux et à en combler les lacunes, en leur offrant les œuvres des artistes qui n'ont pas bénéficié des commandes de l'Etat."²

Le collectionneur est, pour K. Pomian, le centre d'une histoire de la culture en ce sens que pour lui le comportement du collectionneur a une "dimension géographique, la distribution spatiale des collections étant en rapport avec la localisation des centres religieux, l'organisation politique, les courants des échanges artistiques, intellectuels et économiques. Il a aussi une dimension sociale: les collections ne sont accessibles en général qu'à un public défini selon certains critères; d'autre part leur contenu et leurs caractères dépendent du statut des collectionneurs, de la place qu'ils occupent dans la hiérarchie du pouvoir, du prestige, de l'éducation et de la richesse. Et une dimension économique..."³ Ces lignes même si elles s'appliquent aux œuvres plastiques et dans la période comprise entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, m'ont semblé définir à la perfection, l'analyse qu'on peut mener sur le comportement de ce collectionneur un peu particulier qu'est un bibliophile. La collection de livres est en outre pour l'étude des mentalités culturelles, un point focal lorsqu'elle est l'objet d'un transfert du domaine de la culture privée à celui de la culture publique.

2 in Collectionneurs..., Avant-propos, p. 8.

3 in Collectionneurs....p. 12.

Ma réflexion s'est donc organisée autour de deux axes : le premier d'ordre herméneutique, pour examiner le phénomène de l'introduction d'une collection privée dans une bibliothèque municipale, et le second, plus strictement professionnel, pour analyser la situation de ces fonds privés qui débordent d'ailleurs la seule notion de collection privée. D'une part, je me suis interrogée sur ce qu'était une collection de livres, en province, entre 1850 et 1914, sur ce que signifiait le geste de donner sa bibliothèque à l'institution municipale, sur les interférences entre ces collections privées et l'environnement culturel. D'autre part, je me suis efforcée d'évaluer le poids et l'intérêt de ces fonds dans l'ensemble des collections d'une bibliothèque, le traitement bibliothéconomique dont ils étaient l'objet, et leur valorisation réelle ou possible.

Bien évidemment, ce mémoire limité par une connaissance inévitablement encore superficielle de ces fonds et un manque d'ouvrages de référence sur cette thématique, n'a pu apporter des réponses achevées à ces questionnements, mais il a tenté modestement d'y contribuer.

1. 2. Délimitation spatio-temporelle de cette étude

1. 2. 1. Cadre chronologique

Ce mémoire est né en marge d'un premier projet, celui de s'intéresser, dans la région Nord-Pas-de-Calais, aux bibliothèques populaires, parce qu'à mon avis, résidait là une composante non négligeable de l'élaboration du concept de "lecture publique" au XIX^e siècle. Le cadrage chronologique : 1850-1914 a été conservé même après l'abandon de ce premier sujet qui avait le défaut de ne susciter sur place, dans les bibliothèques municipales, souvent que réticences ou du moins intérêt limité de la part des responsables des bibliothèques. Ce découpage chronologique s'est imposé à moi parce qu'il correspond à la fois, pour la région concernée, au développement de la lecture publique et au grand mouvement économique qu'a représenté la révolution industrielle, particulièrement dans le Nord- Pas de Calais. Après la dégradation, la déstructuration des cultures rurale et urbaine traditionnelles que l'urbanisation et l'essor de la grande industrie ont entraînée, la phase de créativité culturelle, à la charnière des deux siècles, s'est caractérisée par l'essor de la presse et la progression de l'idéal de l'école républicaine pour tous. Les lois de V. Duruy entre 1863 et 1869 ont jeté les bases de l'instruction pour tous que la loi J. Ferry en 1881 puis la loi Goblet (1886) sur l'enseignement ont mises en application. C'est aussi le moment où naissent de nouvelles bibliothèques, où s'en réorganisent d'autres, et le moment où la multiplicité des acteurs en matière de lecture publique joue un rôle stimulateur.

1. 2. 2. Cadre géographique

Le temps imparti à la recherche relative à ce mémoire durant mon temps de stage s'est limité strictement à six semaines. Il m'a donc fallu me restreindre drastiquement dans ma sélection de bibliothèques à explorer. En accord avec M. D. Varry, cinq bibliothèques ont été retenues : Boulogne-sur-mer, Valenciennes, Saint-Omer, Roubaix, Tourcoing; elles l'ont été en fonction de

- la présence identifiée de collections particulières. Cela a été, tout comme les commodités d'accès, un facteur non négligeable pour l'élaboration d'un mémoire en temps limité de recherche.

- la variété de leur statut: bibliothèques classées pour les deux premières ainsi que pour Roubaix, médiathèques pour les deux dernières, bibliothèque et archives couplées pour Saint-Omer; fonds anciens, *stricto sensu*, importants dans les trois premières.

- la typologie complémentaire des villes dans lesquelles elles s'inscrivent: Saint-Omer: 15 304 hab., Valenciennes: 39 276 hab., Boulogne sur mer: 44 244 hab., Tourcoing: 94 425 hab., Roubaix: 98 179 hab., avec respectivement un chiffre statistique de dépenses par habitant, en matière d'investissement dans le secteur livres: 105 F32, 104 F63, 61 F82, 111 F16, 94 F12.⁴

La bibliothèque municipale de Lille malgré l'intérêt des collections particulières qu'elle recèle, n'a pas été retenue comme objet d'observation car il m'a semblé que ces fonds bien identifiés et connus ne nécessitaient pas autant que ceux d'autres bibliothèques, une analyse de repérage ni de découverte. D'autre part, il ne paraissait pas souhaitable du point de vue de l'expérience professionnelle à acquérir, de me trouver à nouveau dans l'établissement où j'avais déjà effectué mon stage de Février. Cambrai possède peu d'ouvrages du XIX^e siècle car ses collections détruites en 1944 à l'exception des manuscrits et incunables, ont été reconstituées après guerre; Arras, après l'incendie de 1915, a vu de même ses collections anéanties; Douai a subi sensiblement le même sort avec l'incendie du 11 Août 1944 qui ne lui a laissé que le fonds manuscrit et les impressions douaisiennes mis à l'abri.

⁴ Données statistiques 1982 aimablement fournies par la DRAC Nord-Pas de Calais..

2. Méthodologie de la recherche

2. 1. Analyse sur place des collections particulières

2. 1. 1. Préliminaires

Des contacts téléphoniques avaient permis de déterminer les bibliothèques en possession encore actuellement de fonds particuliers. Puis j'avais sollicité de la part des différentes bibliothèques une première série

- a) d'informations : - identité des fonds particuliers;
 - nom du possesseur;
 - date d'entrée de ce fonds.
- b) de documentation : - procès-verbal d'enregistrement du legs ou du don;
 - volume du fonds;
 - catalogue.

Des renseignements m'ont été fournis par chaque bibliothèque, selon ses possibilités, ainsi que, parfois, des documents. Cela m'a permis de recevoir, de Boulogne, 2 catalogues imprimés : celui de la collection Coquelin Cadet, et celui de la collection Madaré, ainsi que le procès-verbal des délibérations du conseil municipal concernant le legs Coquelin. De Tourcoing, j'avais reçu l'inventaire après décès de Ch. Roussel.

Le calendrier de ma venue dans chacune des bibliothèques avait été planifié en accord avec chaque responsable de manière à faciliter mes recherches.

2. 1. 2. Recherches sur place

J'ai eu accès librement aux magasins, ou même à la réserve où se trouvaient ces fonds, sauf à Boulogne où je n'ai pu m'y rendre qu'accompagnée, et consulter le fonds Coquelin le plus souvent en salle d'études.

Mes investigations ont été souvent secondées avec diligence : les documents d'archives municipales, les livres d'inventaire étaient à ma disposition dès mon arrivée à Roubaix. Ils m'ont été aussi fournis à Valenciennes, où la fermeture de la bibliothèque au public a nécessité mon accueil au service des Archives municipales, ou en partie à Tourcoing. A Boulogne ou Saint-Omer, il m'a fallu me déplacer au service des Archives et effectuer personnellement l'ensemble de mes recherches.

Mes recherches ont souvent été rendues difficiles en raison de l'absence partielle du personnel ou de l'impossibilité d'accéder à la totalité des fonds, comme à Saint-Omer ou

encore des difficultés de fonctionnement liées au chantier en cours à Valenciennes pour l'ouverture proche de la bibliothèque, transformée en médiathèque.

L'absence de micro-ordinateur avec traitement de texte, disponible sur le lieu de recherche, en dehors de la bibliothèque de Tourcoing, a été un lourd handicap.

En partant des indications sommaires transmises lors des premiers contacts, je me suis efforcée d'abord d'interroger les responsables des fonds d'études dans lesquels les fonds particuliers sont intégrés. Ensuite, j'ai utilisé les quatre approches suivantes :

- dépouiller : -1) archives de la bibliothèque (quand elles existent) ;
 - 2) catalogue manuscrit ou imprimé (quand il existe) de la bibliothèque à l'époque ;
 - 3) fichiers actuels sous leurs formes diverses :
 - fichier spécifique (Valenciennes : fonds Chéré) ;
 - fichier "possesseur" : - Roubaix : fonds Destombes, fonds Dupuis (partiellement) ;
 - Tourcoing : fonds Sénélar et fonds Roussel (XVI^e-XVII^e) ;
 - 4) livres d'inventaire quand on les possède et qu'ils sont datés, et qu'ils fournissent une indications de provenance ;
- consulter des ouvrages de référence pour l'histoire locale ou régionale (dictionnaires biographiques, monographies) ;
- dépouiller systématiquement les archives municipales dans les années autour de la date du legs ou don, attesté ou présumé (listes d'inventaire manuscrites) ;
- analyser en magasin la nature du fonds, en essayant surtout de dégager quelques particularités, ou de rechercher les éléments d'un fonds identifié intellectuellement mais non physiquement en croisant la recherche archives - fichiers ou inventaires - magasins.

2. 2. Elaboration d'une fiche standard

Cette fiche a été conçue comme un outil professionnel permettant une meilleure connaissance des fonds et de leurs conditions de conservation. Etant donné le volume des informations recueillies, j'ai préféré insérer l'ensemble des notices à la fin de cette étude. En guise de présentation globale de ces fonds, les tableaux placés aux pages suivantes résument les données d'identification élémentaire et en donnent la répartition chronologique.

TABLEAU D'IDENTIFICATION DES FONDS

Nom de la bibliothèque	Nom du fonds	Date d'entrée par décision municipale	Nombre de volumes légués et/ou donnés	Nombre de volumes identifiés actuellement	Thèmes dominants ou spécifiques
Boulogne	Coquelin	22.05.1909	747	791	litt. dramatique/ arts incohérents
	Clocheville	22.12.1884	1240	88	
	Deseille	9.09.1889	8000		histoire du Boulonnais
	Filliette	avant 1899		123	médecine
	Foissey	avant 1899		126	horlogerie
	Gros	6.09.1895	88		
	Hamy	1908		430	
	Madaré	8.10.1919	[3000]		droit
	Mariette-Silbermann	25.11.1885	34	30	
Roubaix	Destombes	17.08.1920	3523	3113	litt. XIX ^e / production éditoriale bibliophilique XIX ^e / illustrations
	Dupuis	1857-1881	580	28	production érudite locale/litt. class.
Saint-Omer	d'Herbécourt	12.02.1885	386		architecture/histoire de l'art
Tourcoing	Roussel	18.07.1883	648	4	histoire régionale
	Sénélar	5.03.1909	546	99	fonds ancien : littérature latine
Valenciennes	Bénézech de Saint-Honoré	15.02.1851	± 4000		fonds ancien/ livres illustrés/ ouvrages de référence bibliophiliques
	Chéré	1920	[6000]	5466	fonds japonais/ histoire militaire (guerres de Napoléon et de 1870)
	Girard	1910	[20000]	4730	littérature du XIX ^e / documents prohibés sous l'Ancien régime/ histoire de la Révolution française

REPARTITION CHRONOLOGIQUE

Nom de la bibliothèque	Nom du fonds	Manuscrits	XVe	XVIe	XVIIe	XVIIIe	XIXe	XXe
Boulogne	Coquelin			2	5	49	662	30
	Clocheville	c	c	c	p	p		
	Deseille					c	c	
	Filliette				c		c	
	Foissey						c	
	Gros	c	5	15	12	12		
	Hamy	c					c	
	Madaré			2	5	140	c	
	Mariette-Silbermann		5	22	1	1		
Roubaix	Destombes						c	c
	Dupuis	2	1	c	c	c	c	
Saint-Omer	d'Herbécourt			1	5	15	c	
Tourcoing	Roussel				4	c	c	
	Sénélar			28	92	78	c	
Valenciennes	Bénézech de Saint-Honoré	29		44	c	c	c	
	Chéré						c	
	Girard					c	c	

c : certaine mais non quantifiée

p : probable

2. 2. 1. Présentation de la bibliothèque concernée

- a) Bref historique
- b) Etat des catalogues

Pour cela, deux sources : - les notices déjà réalisées, en particulier les textes à paraître dans le Guide des bibliothèques patrimoniales

- les archives municipales

2. 2. 2. Notice biographique du légataire ou donateur.

Son élaboration a nécessité de multiples recherches, parfois vaines; le recours aux responsables de ces fonds ou aux archives municipales a permis de disposer de dossiers pré-existants ou de notices embryonnaires, voire même d'une notice quasi complète comme à Tourcoing pour F. Sénélar. La consultation de la presse d'époque ou d'études historiques contemporaines ou plus récentes ont permis de compléter ces indications déjà disponibles.

2. 2. 3. Recension des sources

Dans le souci de permettre à chaque bibliothèque de disposer d'un document spécifique, leur permettant de mieux connaître l'historique de ces fonds particuliers, j'ai pris le parti d'indiquer dans chaque notice les sources utilisées dans ma recherche.

2. 2. 4. Constitution du fonds

Cela pourrait aussi être dénommé "historique de l'entrée du fonds dans les collections de la bibliothèque". Il s'agit de préciser la date du testament, celle de la délibération municipale à ce sujet, éventuellement la date d'acceptation du legs après examen, réflexion et autorisation du préfet ou décret du conseil d'Etat. Les conditions du legs sont précisées lorsqu'elles sont connues, ainsi que le nombre de volumes ou de titres.

Lorsqu'il s'agit d'un don ou d'une série de dons, les dates d'enregistrement à l'inventaire sont indiquées autant que faire se peut, ainsi que les titres et le nombre de volumes. Si les livres d'inventaire étaient déficients (incomplets ou absents), le recours aux archives municipales a permis de retrouver des inventaires manuscrits.

Pour les dépôts, rares, venant de particuliers, les mêmes critères ont été retenus.

2. 2. 5. Composition du fonds

En fonction du traitement actuel du fonds, j'ai pu fournir des éléments quantitatifs quant - à la nature du fonds : livres, périodiques, manuscrits,

- à la répartition chronologique des éditions,
- aux thèmes,
- aux langues.

Parfois ces indications ont été élaborées par moi-même à l'aide des différentes sources et de l'examen des fonds eux-mêmes.

Lorsque les fonds n'étaient pas du tout traités (ni inventaire, ni catalogage), il a fallu se contenter d'évaluation approximative, d'indications qualitatives, d'éléments de description du fonds.

2. 2. 6. Conservation et traitement du fonds

Il s'agit de faire le point sur l'état matériel et intellectuel des fonds:

- état matériel : papier, reliure, conditions de conservation.
- état intellectuel : inventaire et catalogage de toute nature: papier, informatisé, fichiers.

1. Les bibliothèques dans la vie culturelle de la région Nord-Pas-de-Calais, sous le second Empire et la IIIe république.

Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, jusqu'à la première guerre mondiale, la population urbaine croît d'une manière spectaculaire dans la région Nord-Pas-de-Calais, de 149 habitants au km² en 1850 pour atteindre une densité de 244 habitants au km² en 1911, soit trois fois plus que la densité moyenne nationale. Ce fort développement démographique s'explique par "la vitalité démographique et la force d'attraction" d'une région qui vit intensément la seconde révolution industrielle, avec un développement triple : celui de textile, du charbon, et de la métallurgie. Cette évolution rapide s'accompagne d'une forte urbanisation assez anarchique et du démantèlement des cultures traditionnelles rurales ou artisanales. Le travail précoce des enfants met en danger leur instruction et le niveau culturel populaire, malgré la volonté de la Révolution Française de créer l'école pour tous. La place de la lecture publique dans l'accès à la culture est, dans ce contexte, une interrogation qui prend d'autant plus d'intérêt. Qu'en est-il donc de la lecture publique au XIX^e siècle, quels en sont les acteurs et comment se situe parmi eux la bibliothèque publique ou plutôt communale comme on disait à l'époque, voilà les questions que je vais aborder brièvement en envisageant tout d'abord la relation entre les bibliothèques publiques et les bibliothèques populaires, puis les liens qui existent entre trois instances de conservation patrimoniale : les musées, les bibliothèques et enfin les archives, en esquisant enfin un tableau des différentes instances intellectuelles de la vie culturelle de l'époque.

1. 1. Bibliothèques publiques et bibliothèques populaires

Les bibliothèques du Nord ont fait l'objet d'un rapport détaillé de la part d'A. Le Glay en 1839. Son "*Mémoire sur les bibliothèques publiques et les principales bibliothèques particulières du département du Nord*" (1841) fait état des neuf bibliothèques publiques existant à l'époque : Lille, Cambrai, Douai, Valenciennes, Dunkerque, Saint-Amand, Bergues, le Câteau et Avesnes. Il faut ajouter quelques années plus tard la bibliothèque de Roubaix, ouverte en 1842, puis celle de Tourcoing en 1890. Ses conclusions (p. 219) sont que le département du Nord est après celui de la Seine le

mieux pourvu en richesses littéraires⁵ avec un total sur les bibliothèques cités de 107 203 volumes et 2796 manuscrits.

Ce terme de "richesses littéraires" permet de cerner déjà le rôle de la bibliothèque à cette époque, d'autant plus qu'A. Le Glay précise plus loin que s'il réclame la création de bibliothèques à Roubaix et Tourcoing, c'est pour y placer après les "livres religieux et moraux qui doivent en tous lieux tenir le premier rang, des traités sur les diverses branches d'industrie et de commerce, sur les sciences naturelles, physiques et mathématiques, sur l'économie politique, les finances, etc." ⁶. Comme il le dit nettement, plus loin : "Une bibliothèque communale, il faut bien se le persuader, n'est pas tout à fait instituée pour l'amusement du public. C'est surtout un lieu d'études et d'études graves. (...) Après cette première satisfaction donnée à la science, il est bon, il est louable d'offrir aussi à la population, les délasséments d'une lecture agréablement utile". Il faut entendre par là que ni les romans ni la presse quotidienne n'ont droit d'entrée à la bibliothèque communale. Seuls y sont admis "les bons livres, les chefs d'œuvre avoués par la raison et le droit sens".

Ces déclarations de principe corroborent une situation de fait : durant toute la seconde moitié du XIX^e siècle, l'histoire des bibliothèques communales ne concerne qu'un public restreint : celui des savants, des érudits ou des enseignants. A Valenciennes, remarque A. Le Glay, "les vacances sont les mêmes que celles du collège communal", ce qui est une indication explicite sur le public des lecteurs : enseignants à forte majorité. C'est aussi ce qui ressort d'une discussion en conseil municipal à Saint-Omer, en 1886, à propos de la modification des horaires : "peu de personnes fréquentent la bibliothèque en dehors des professeurs du lycée et quelques amateurs".

Les raisons en sont multiples : la plus évidente tient à l'absence de prêt à domicile. A Lille, par exemple, un arrêté du maire en 1836 en supprime toute possibilité jusqu'en 1872; à Valenciennes, le prêt est interdit jusqu'en 1878. Cette restriction de l'usage de la bibliothèque communale à la seule consultation entraîne bien sûr la restriction des publics : seul un public maître de son temps, et désireux de s'instruire, fréquente une telle bibliothèque. Que la bibliothèque communale soit une bibliothèque d'études semble une évidence indiscutable pour A. Le Glay : "Une bibliothèque publique est un lieu où l'on va lire, et non où l'on emprunte des livres". La culture doit faire l'objet d'une appropriation purement intellectuelle et non physique. Le prêt de livres relève d'une autre

⁵ Il lui faut reconnaître plus bas que la répartition par arrondissement est très peu équitable, avec des arrondissements défavorisés comme celui d'Hazebrouck (150 imprimés) ou Avesnes (1023 imprimés) (p. 219).

⁶ p. 218

démarche culturelle et d'un autre public : c'est le fait des "institutions qui fournissent gratuitement aux classes peu aisées des moyens de lecture, dans l'intérêt de la morale et des principes religieux"⁷ lit-on à propos des bibliothèques "populaires" ouvertes à Lille et Cambrai dès 1839. Ainsi débute la dichotomie dont est marquée la lecture publique tout au long du XIX^e siècle et au-delà : d'un côté la bibliothèque savante d'études et de consultation, de l'autre la bibliothèque de prêt et d'instruction populaire.

Selon A. Le Glay, quatre bibliothèques de ce type existent en 1841 dans le Nord : Cambrai, Lille, Hazebrouck et le Câteau. Arlette Boulogne⁸ a recensé quatre bibliothèques⁹ dans le Nord, et trois dans le Pas-de-Calais¹⁰, qui aient répondu aux enquêtes de la Société Franklin et/ou celles de la ligue de l'enseignement entre 1875 et 1878. Toutes ces bibliothèques ne sont pas alors dénommées bibliothèques populaires mais aussi "bibliothèque du cercle libéral", créée en 1871 à Armentières, "Association pour le développement de l'instruction populaire" à Jeumont, "Association Valenciennoise de l'enseignement populaire", créée en 1870. Le mouvement de création de bibliothèques populaires s'intensifie dans les deux dernières décennies et donne lieu à la coexistence des bibliothèques communales et populaires à Valenciennes dès 1870, à Boulogne et à Saint-Omer à partir de 1872, et à Tourcoing à partir de 1890, pour n'évoquer que les bibliothèques dont j'ai eu l'occasion de parcourir les archives.

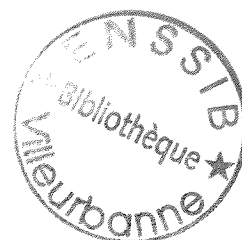
Ces bibliothèques "populaires" sont souvent nées d'abord sous l'impulsion d'institutions charitables comme la société de Saint-Vincent de Paul, par exemple à Valenciennes dès 1841, ou à Roubaix, puis sous celle des municipalités, engagées à ce mouvement par la politique favorable de Jules Simon, ministre de l'Instruction publique à partir de 1873. Un arrêté municipal de 1890 en fixe à Tourcoing, la création; en 1872 à son ouverture, la bibliothèque populaire de Saint-Omer s'installe à l'hôtel de ville. A. Le Glay se félicite d'avoir incité à celle de Cambrai. En fait, cette bibliothèque sera ouverte sous l'appellation de bibliothèque populaire seulement en 1871 et installée dans la grande salle de lecture de la bibliothèque communale ce qui entraîne tant de désagréments pour les lecteurs de cette dernière qu'elle déménagera dans un local séparé. Cette politique de développement résulte d'un constat lucide de la part des élus et notables : la bibliothèque communale ne draine qu'un "public instruit et lettré", comme le dit F.Sénélar pour Tourcoing.

7 ouvr. cité, note 1 pp. 25-26

8 Boulogne, A. : Bibliothèques populaires en France de 1860 à 1880. Paris: 1984. Thèse de 3^e cycle.

9 Armentières, Haulchin, Jeumont, Valenciennes

10 Beaumetz-les-Loges, Saint-Omer, Wanquelin



Les horaires sont aussi en cause : ceux de Valenciennes fixés en 1839 de 10h. à 13h., et de 17h. à 20h. sont parmi ceux qui offrent l'ouverture la plus grande dans la région. A Lille, on remarque la bibliothèque publique n'est ouverte en 1841 que de 9h. à 15h. sans "séance du soir". L'absence d'ouverture le dimanche est souvent soulignée.

Enfin personnel et fonds des bibliothèques publiques confortent ces dernières dans leur orientation élitiste. Les membres du personnel sont souvent choisis parmi les érudits et bibliophiles comme Aimé Leroy, premier bibliothécaire à Valenciennes en 1831, dont le sous-bibliothécaire M. Dufour est bachelier ès lettres. L'énumération des membres qui devraient former la commission d'acquisitions, par A. Le Glay, reflète cette conception d'une bibliothèque fidèle à celle des notables : "un négociant, un médecin, un avocat, un membre de l'université et un ecclésiastique"¹¹.

Les crédits annuels dont bénéficient les bibliothèques publiques pour leurs acquisitions avoisinent dans la période 1000 F. par an, ce qui ne permet pas d'acquérir la production imprimée contemporaine et renforce encore le profil patrimonial de ces bibliothèques; même s'il est vrai qu'elles bénéficient des dons du Ministère de l'Instruction publique, de ceux des différentes sociétés savantes, des dons et legs, les collections ne s'accroissent guère. La bibliothèque populaire bénéficie d'une allocation bien souvent de montant égal. Les augmentations de cette allocation sont souvent justifiées par l'accroissement du nombre des lecteurs comme c'est le cas à Saint-Omer en 1887. Au rebours, le conseil municipal de Boulogne, en 1886, se dit choqué de la disproportion entre le traitement des bibliothécaires et le faible taux de fréquentation de la bibliothèque communale. La bibliothèque publique apparaît tout au long de cette période comme un lieu clos sur lui-même, où se perpétue une culture d'"honnête homme". Elle reste en quelque sorte prisonnière du modèle grec de la bibliothèque d'Alexandrie, centre d'érudition, de critique textuelle.

A examiner la composition des comités des deux types de bibliothèques, à lire les intentions des fondateurs des bibliothèques populaires, on a l'impression que les différences entre elles dans l'orientation des fonds sont plus de l'ordre du degré intellectuel que de celui de la nature. En tout cas, cette existence dédoublée de la lecture publique a permis à la bibliothèque communale de renforcer son caractère de bibliothèque d'études, parfois renforcé encore par la présence de fonds anciens, et cela a rendu naturelle la démarche des savants ou des bibliophiles, lorsqu'ils léguaient ou donnaient leur collection privée au bénéfice de leurs pairs intellectuels.

11 ouvr. cité, p. 221

1. 2. Bibliothèques, musées et archives: une trilogie en élaboration

Le XIX^e siècle voit apparaître la distinction entre musées et bibliothèques, puis entre bibliothèques et archives, avec une fonction patrimoniale distincte pour chacune de ces institutions. Musées et bibliothèques naissent à partir de 1792 des confiscations révolutionnaires. A Lille, c'est en 1803 qu'est inauguré le musée provisoire et nommé son premier conservateur : H. Van Blarenberghe. Le premier catalogue en est réalisé à cette date, suivi d'un second en 1809.

Sous l'Ancien Régime, la seule bibliothèque remplissait les trois fonctions, et l'esprit s'en perpétue dans au moins quatre des dix-sept collections privées dont j'ai pu trouver trace : qu'il s'agisse de celle de l'architecte Eugène d'Herbécourt à Saint-Omer en 1885, ou de celle du propriétaire rentier Bénézech de Saint-Honoré à Valenciennes en 1850, pour ne prendre que ces deux exemples, ces collections se composent de livres, de manuscrits mais aussi d'œuvres d'art, de mobilier, d'antiques, de médailles et de tableaux. Ainsi le musée d'histoire naturelle, enrichie par la collection d'oiseaux empaillés de Bénézech de Saint-Honoré, restera intégré longtemps à la bibliothèque publique jusqu'à ce que le risque de contamination des livres et le désagrément de l'accès à ce Muséum par le bureau du conservateur, décident à l'installer au-dessus de l'école des Beaux-Arts. La collection de Deseille donnée en 1889 par sa veuve à Boulogne-sur-Mer comprend, outre ses livres, les manuscrits des œuvres de l'érudit archiviste, et ses notes de travail que sa veuve dépose d'ailleurs aux archives. Mais la partition archives-bibliothèque n'est pas toujours nette. Déjà, à l'époque, certaines bibliothèques ont intégré les archives dans leurs murs (comme à l'époque actuelle) : Valenciennes, Saint-Omer.¹²

Comment les collectionneurs se positionnent-ils par rapport à ces trois instances? A part le cas de Deseille dont le dépôt de ses archives personnelles au service des archives de la bibliothèque se justifie par sa propre fonction d'archiviste de la ville, et celui de Bénézech de Saint-Honoré qui lègue, aux archives départementales, les archives de l'abbaye de Château-lez-Mortagne qu'il avait lui-même achetées à la mort de A. Delvigne¹³, les archives sont absentes des legs ou dons, objet de cette étude. Il est vrai que ce sont des collections d'imprimés ou de manuscrits essentiellement antérieurs à l'imprimerie, et qu'elles ne contiennent pas de pièces d'archives.

12 1830 : premier transfert des archives de l'hôtel de ville démoli pour rénovation, à la bibliothèque ; 1894 : retour définitif des archives qui avaient été, entre deux, installés dans le nouvel hôtel de ville.

13 *L'Impartial*, 24.05.1896

En 1850, Bénézech de Saint-Honoré lègue indistinctement à la ville de Valenciennes, sa bibliothèque, ses tableaux, sa collection d'oiseaux, sa collection d'antiques "sous la condition d'adjoindre ces objets à la bibliothèque de la Ville mais dans une salle séparée"¹⁴. Cela donnera lieu à la création du Musée Bénézech annexé à la bibliothèque proprement dite, jusqu'à ce que les problèmes d'étanchéité du toit en 1914-1918 détruisent l'intégrité du fonds, et qu'en 1923 le fonds soit transféré dans les caves du Musée.

En 1879, à Tourcoing, Ch. Roussel a une conscience plus nette de la fonction culturelle de chaque institution et lègue d'une part au musée ses tableaux, d'autre part à la bibliothèque ses livres.¹⁵ Cela peut se justifier par le fait que sa bibliothèque, très spécialisée en histoire de l'architecture, se serait trouvée dans la classification de Brunet alors en vigueur dans la bibliothèque, noyée dans la division Sciences et Arts, ou encore que la bibliothèque ne semblait pas à l'époque susceptible d'attirer des lecteurs extérieurs à l'école voisine. En tout cas, le musée lui semble destiné à recevoir sa collection, plus que la bibliothèque.

Enfin, en 1909, Ernest Coquelin fait vendre après sa mort sa collection de tableaux à l'Hôtel Drouot, tandis que ses livres sont légués à Boulogne, sa ville natale, pour être placés à la bibliothèque. Est-ce à dire que les collections de livres ont à cette époque plus de valeur affective ou symbolique que commerciale? Il est difficile de l'affirmer d'une manière générale, étant donné le nombre de catalogues de ventes de bibliothèques particulières rencontrés dans les collections explorées elles-mêmes¹⁶ ou les fonds des bibliothèques qui les ont reçues¹⁷.

Le legs ou le don de sa bibliothèque personnelle, soit au musée, soit plus souvent à la bibliothèque publique, accompagné ou non d'œuvres d'art ou d'objets historiques, s'inscrit dans un contexte culturel où les fonctions spécifiques du musée ou de la bibliothèque ne sont encore clairement définies, pas plus que le statut des livres qui s'y trouvent : objets de bibliophilie ou bien outils de formation intellectuelle ou professionnelle. Si les lieux de conservation patrimoniale ne sont pas encore bien

14 AMV T 2 46 20 Juillet 1849. Testament de Bénézech de Saint-Honoré

15 AMT D1 A 30 18.07.1887

16 Par exemple les catalogues de Téchener dans la partie Bibliographie, histoire littéraire du catalogue dressé par H. Dufour de la collection Bénézech de Saint-Honoré.

17 Par exemple, à Valenciennes, des recueils factices de catalogues de vente appartenant au fonds Bauchond (B 824, B825, B826) m'ont permis d'identifier entre 1867 et 1891, dix ventes de bibliothèques valenciennoises, et pour la période 1861-1890, plus de 25 ventes de bibliothèques hors Valenciennes.

spécifiés, la sphère intellectuelle est le lieu de lutte d'influences multiples et contradictoires qui concourent à aggraver l'ambiguïté du statut de la bibliothèque.

1. 3. Bibliothèques et foyers d'activité intellectuelle

Comme on l'a vu, la bibliothèque publique au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle n'attire relativement que peu de monde. La raison en est la possibilité de lire en d'autres lieux plus conviviaux. On dénombre 17 librairies ou cabinets de lecture à Lille en 1855¹⁸. Tourcoing connaît en 1864 la création du Cercle communal, ouvert sur la Grand-Place. Ce Cercle comporte un salon de lecture, à côté d'une "tabagie" et d'une salle de fêtes. C'est un cercle réservé à des hommes d'une certaine aisance puisque l'entrée, sur parrainage, est payante (20 F), avec en sus un droit annuel d'adhésion qui de 50 F par an passe à 85 F en 1885. Ch. Roussel, le maire de Tourcoing, est l'un des 213 membres en 1872. Ce cercle, de par la liste de ses membres, témoigne d'un éclectisme politique qui reflète son ouverture intellectuelle. Mais que lit-on dans ce salon de lecture, nous l'ignorons. La création en 1848 du Cercle du Nord à Lille s'apparente à la même sociabilité.

L'autre mode de lecture à ne pas sous-estimer, est la possession d'une bibliothèque privée souvent liée à l'activité intellectuelle de son possesseur. Ainsi, A. Le Glay conçoit son panorama des bibliothèques du Nord en deux parties : les bibliothèques publiques de la page 1 à 227, puis les bibliothèques particulières parmi lesquelles il place la bibliothèque des archives générales du Nord, tenue par lui-même, et toute une série de bibliothèques privées comme celle d'A. Leroy, le bibliothécaire de Valenciennes (12000 volumes environ), ou, toujours à Valenciennes, les bibliothèques d'Arthur Dinaux (18000 à 20000 volumes) et de l'avocat M. Regnard (18000 volumes environ), ou encore celle, plus modeste, de M. Bigant, conseiller à la cour royale de Douai (5000 volumes environ). Cette énumération de 25 bibliothèques privées pour le seul département du Nord laisse soupçonner les ressources des intellectuels, savants et érudits dans le domaine privé.

Les sociétés savantes jouent également un rôle dynamique à l'égard des bibliothèques publiques : leurs membres sont souvent en même temps les bibliothécaires ou les membres du comité d'inspection de la bibliothèque. C'est le cas à Saint-Omer où le bibliothécaire, Henri Piers, en poste de 1827 à 1840, est aussi le secrétaire-archiviste et membre fondateur de la société des Antiquaires de la Morinie fondée en 1833. Il en est de même pour Lawereyns de Rosendale, en poste de 1886 à 1894.

18 Pierrard, *La vie ouvrière dans le Nord au XIX^e siècle*, p. 268

A Boulogne, Ernest Deseille est membre de la Société académique et en même temps du comité d'inspection de la bibliothèque. C'est grâce à l'intervention de cette Société académique que la bibliothèque de Boulogne bénéficiera du don de la collection du comte de Clocheville, en 1844, après le décès de sa veuve. Pour mémoire, c'est à la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille qu'est fait en 1834 le legs Wycar, étonnante collection de dessins de maîtres, qui sera ajoutée aux collections du musée.

C'est à la très active Société d'agriculture, des sciences et des arts de l'arrondissement de Valenciennes (créée en 1831) qu'appartient Bénézech de Saint-Honoré. Albert Dupuis, lui, fait partie à Roubaix de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, de même que Charles Roussel. La Commission historique du Nord créée en 1839 compte parmi ses membres l'archiviste de Lille Brun-Lavainne.

Toutes ces sociétés savantes font bénéficier du dépôt ou du don de leurs publications les bibliothèques de la région comme en témoignent les archives municipales de Roubaix pour l'année 1856 : "Don d'ouvrages de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, 12 Février, don des mémoires par l'académie d'Arras, 16 Février, don des mémoires de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Douai, 23 Février"¹⁹.

Les sociétés savantes ne sont pas seules à exercer leur influence dans la zone des bibliothèques. Il faut aussi parler des institutions catholiques dans cette région où le catholicisme social a eu ses militants les plus fervents. Le clergé tardera à s'engager dans la création des bibliothèques paroissiales, et, du moins à Lille, il faudra attendre 1870 pour les voir apparaître. L'initiative en matière de bibliothèque viendra des groupements confessionnels de laïcs : Ch. Kolb Bernard, directeur de la manufacture de tabacs, fonde en 1837 l'œuvre de Saint François Xavier, qui s'efforce de veiller à l'instruction des adultes; c'est à lui aussi qu'on doit l'initiative de la fondation de la Société Saint Vincent de Paul qui suivit de peu celle de la Société Saint Joseph. Cette dernière société, créée en 1836 par E. Lefort, recrutera rapidement un grand nombre d'adhérents : 767 membres en 1841.

L'Association pour l'encouragement des lettres et des arts était le fait de l'élite catholique dont faisait partie A. Le Glay par exemple. Elle animait la Société des Bons Livres et sa bibliothèque ouverte tous les dimanches et le jeudi de 11h. à 13h. Le prêt y était gratuit, à raison d'un volume par mois, mais il fallait une recommandation pour y être admis. Le cabinet de lecture, lui, était payant : 30 F par an, ce qui excluait les ouvriers, alors qu'il était ouvert tous les jours de 8h. à 22h. La littérature alimentant la

19 2R3 n° 2 -1856

bibliothèque était essentiellement la production d'E. Lefort. Cet imprimeur, lui-même auteur, avait constitué la "Bibliothèque des Bons Livres", devenue la "Bibliothèque de Lille", c'est-à-dire une série de petits romans moralisants, ayant pour cadre l'atelier ou le patronage. Ces livres "édifiants" diffusés avec le soutien du clergé et de l'administration impériale attirèrent les foudres d'un libéral républicain comme Géry Legrand, qui réagira en créant en 1863 une presse populaire (5 centimes) sous différents titres successifs : du *Journal populaire de Lille* au *Courrier populaire du Nord de la France*.

2. Collections et collectionneurs

Qui a collectionné, qu'a-t-on collectionné, comment ont-été appréciées ces collections, voilà les questions que je me propose de résoudre dans les lignes suivantes et qui demandent quelques remarques préliminaires. Le concept même de collection privée en bibliothèque mérite d'être défini avec le plus de précision possible. Le vocabulaire professionnel privilégie un autre terme, celui de fonds : la bibliothèque de Valenciennes parle du "fonds Bénézech". Qu'en est-il exactement? Parmi les 17 fonds particuliers examinés, tous méritent-ils le statut de collection, et leur auteur celui de collectionneur? Jean Viardot, pour sa part, distingue entre ce qu'il appelle "bibliothèques spéciales" et "collections spéciales"²⁰. Les premières sont des bibliothèques de travail "d'érudits, de savants, de chercheurs (...) La bibliothèque spéciale est totalisante : tout l'ancien, tout le moderne, en toutes les langues; elle est historique et comparatiste. (...) Elle constitue un fonds spécialisé". Les secondes sont beaucoup plus sélectives, s'attachant au "plus significatif, ou le plus rare, ou le plus beau de la discipline"; pour lui, "la collection spéciale est la modalité bibliophilique" de la bibliothèque spéciale. Je serais tentée de dire, pour ma part, que tout possesseur d'une bibliothèque privée se comporte en collectionneur, sans que toute bibliothèque constitue une collection. Il conviendrait de réserver le terme de collectionneur à ces hommes conscients d'avoir créé une entité culturelle, transmissible à la société. Le comportement qui consiste à amasser, à accumuler tous les livres relatifs à son activité professionnelle, constitue, à mes yeux, une bibliothèque spécialisée, un fonds thématique plutôt qu'une collection. Un ensemble de livres qui ressemble aux acquisitions courantes de la bibliothèque à la même époque ne me semble pas mériter le nom de collection ni un statut particulier par rapport à celui des autres éléments du fonds général. Le terme de fonds suivi du nom du possesseur semblerait mieux adapté à une approche générique de tout legs ou don, en s'efforçant ensuite, en fonction de différents critères, de trier entre fonds et collections. La définition de ces critères (valeur esthétique, rareté de l'édition, qualité des conditions et états des exemplaires, originalité thématique?) m'aurait entraîné dans des développements trop importants dans le cadre de ce mémoire, aussi malgré l'importance que revêt la définition du concept de collection dans les bibliothèques, je continuerai dans l'étude qui suit à user du terme de collection aussi bien que de celui de fonds pour tout ensemble légué ou donné par une personne physique, en écartant donc toute société ou association.

20 J. Viardot, "les nouvelles bibliophilies", p.342 -368 dans *Histoire de l'édition française*

2. 1. Vie municipale et collections

Les procès-verbaux des délibérations municipales que j'ai pu lire au sujet des legs ou dons de bibliothèques privées, font tous état du contentement des élus à voir s'accroître les fonds de la bibliothèque par l'apport d'ouvrages de valeur, pour reprendre l'expression la plus fréquente. Ces apports sont d'autant plus appréciables qu'il s'agit parfois de contribuer à l'élaboration initiale des fonds de lecture publique; à Tourcoing, le legs Roussel est accepté en Juillet 1883, peu avant l'ouverture officielle de la bibliothèque communale en 1885.

En fait, les imbrications de ces collectionneurs dans la vie municipale sont souvent très étroites : ils sont fréquemment responsables politiques locaux; on dénombre parmi les personnages rencontrés dans cette étude, 3 maires (Benezech, Roussel, Madaré), 4 conseillers municipaux (de Clocheville, Destombes, Gros, Sénélar), 1 sénateur du Nord (Girard). En qualité de maires, ils président le comité d'inspection de la bibliothèque instauré par la loi du 22 Février 1839, et supervisent donc l'emploi des fonds destinés à l'acquisition, la confection des catalogues et les conditions des échanges proposés. Et même s'ils ne remplissent aucune de ces fonctions, le nom des uns et des autres apparaît dans la liste des 3 ou 5 membres de ce comité comme pour Deseille, archiviste de la ville et secrétaire de ce comité quand il s'agit d'accepter le don du vicomte Pailhou

On peut donc dire que ce sont tous des notables locaux, même si leur vie professionnelle les a éloignés de leur ville natale, et qu'ils restent fortement conscients de leur responsabilité civique. A. Dupuis en formant le projet de léguer ses livres à la bibliothèque de Roubaix, écrit : "désirant que mes livres puissent être utiles à d'autres comme les bibliothèques publiques me l'ont été, je vous prie de réclamer à mes héritiers..." C'est bien un geste de service public qu'il a conscience d'accomplir ainsi.

2. 2. Profils de collectionneurs

Qui a collectionné, la question doit être posée pour apprécier la réception de ces entités culturelles. Mais préalablement, il faut parfois distinguer celui qui a formé la collection, de celui qui l'a fait entrer dans le domaine public de la bibliothèque communale. C'est un descendant ou la veuve qui accomplissent ce geste comme dans le cas de 4 collections qui sont les fonds Coquelin, de Clocheville, Deseille, Mariette-Silbermann. Il faut aussi distinguer le don ou legs en bloc, des dons partiels et successifs (Fonds Dupuis à Roubaix), ou encore des dons sélectifs (fonds Mariette-Silbermann).

De toute façon, il convient de souligner au passage que les possesseurs de bibliothèques sont tous des hommes, ce qui est normal pour l'époque. Leur situation

familiale les met tous naturellement en position de légataire ou donateur: ce sont des veufs, des célibataires, ou des hommes mariés sans enfant vivant. Leur geste ne doit donc pas être chargé d'une intentionnalité trop lourde alors que vraisemblablement, donner ou léguer leur bibliothèque n'est que donner de l'utilité posthume à ce qui a été leur outil de travail ou leur passe-temps, voire leur passion.

2. 2. 1. Profil socioprofessionnel

En reprenant le classement adopté par A. Daumard²¹, dans sa thèse et cité dans *L'histoire de l'édition française*²², les possesseurs de bibliothèques se répartissent de la manière suivante:

professions libérales : 9 dont un artisan horloger, trois avocats, trois médecins, un architecte, un acteur de théâtre.

employés de l'état : 2, un général et un archiviste.

négociants : 2 à Tourcoing, Roussel, à la fois fabricant et négociant en savons, et Sénélar, en "pannes" (déchets textiles, vieux vêtements à "recycler").

Il faut ajouter à ces catégories appliquées par l'auteur à la bourgeoisie parisienne, les suivantes:

rentiers propriétaires : 2, qui sont de Clocheville à Boulogne sur mer et Bénézech de Saint-Honoré à Valenciennes. On pourrait y ajouter un certain nombre de personnages qui, arrivés à un certain âge, cessent toute activité lucrative.

industriels : 1, qui est Destombes résidant à Roubaix.

Cette répartition conforte l'analyse selon laquelle les professions libérales sont les vrais amateurs de livres, en raison à la fois de leur aisance matérielle qui leur permet de réserver un lieu différencié pour leur bibliothèque et de leur goût pour l'étude qui les incite à y consacrer leurs loisirs. Les bibliothèques privées au XIX^e siècle et à Paris sont, selon A. Daumard, l'apanage des notables et souvent des bourgeois aisés. Il faut toutefois nuancer ce dernier propos puisque parmi les 17 légataires ou donateurs, deux hommes de petite noblesse figurent : de Clocheville et Bénézech de Saint-Honoré rapprochés aussi par leur mode de vie, celui de rentiers. Les cas de bourgeois parvenus sont multiples dans notre échantillonnage : le plus attachant est constitué par le personnage de Sénélar à Tourcoing, d'abord garçon de magasin puis cafetier, puis négociant en vieux tissus, enfin rentier à partir de 1888 (il a alors 51 ans); il semble l'exemple-type de l'autodidacte, collectionneur un peu compulsif des livres de la littérature latine qu'il n'a pas fréquentée

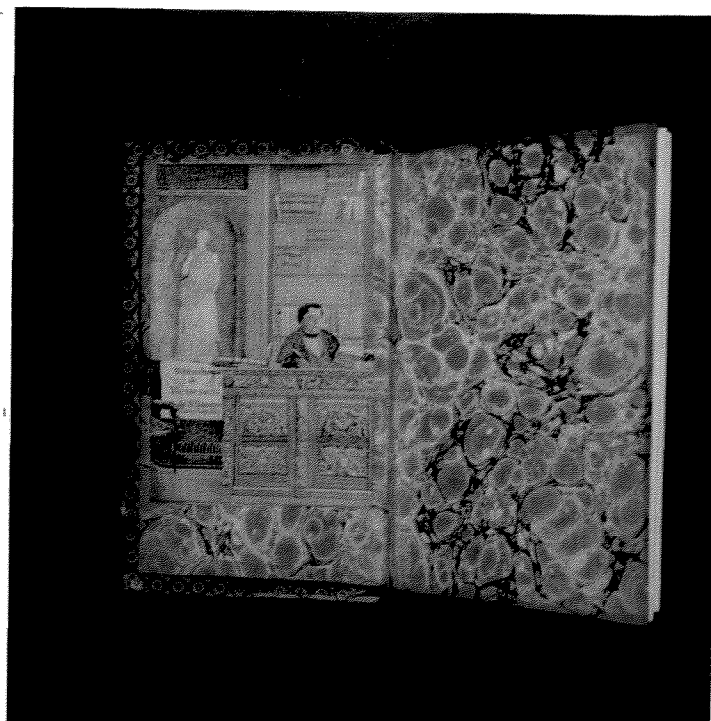
21 A. Daumard, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris, 1963.

22 Cf. Maurice Crubellier, "*L'élargissement du public*", p. 24-45, tome 3.

dans son éducation initiale; d'autres cas sont constitués par des fils de commerçants comme Coquelin ou Deseille, tous deux fils de boulangers. Les "amateurs cultivés" comptent parmi eux, sur le modèle du siècle des Lumières, aussi bien des nobles que des bourgeois "éclairés" mais leur groupe reflète aussi le passage de la Révolution avec l'insertion sociale de parvenus parmi eux et fait donc mentir le tableau qu'en donne Balzac à travers le personnage de César Birotteau. Ce parfumeur embourgeoisé auquel sa fille Césarine offre "cette bibliothèque vulgaire qui se trouve partout et que son père ne lirait jamais", ne ressemble guère à un Coquelin environné de ses livres de littérature d'avant-garde et ses tableaux, pas plus que les travaux d'historien de Deseille ne font penser aux ratiocinations de Bouvard et Pécuchet. Le panorama des bibliothèques retenues ici fait de la "classe intellectuelle" un groupe hétérogène du point de vue de ses origines sociales, qui trouve sa cohérence dans l'importance accordée par chacun à sa collection de livres. D'autres affinités les lient comme l'amour des jardins et le plaisir de la botanique hérités sans doute de Rousseau : parmi ces amateurs d'horticulture, on trouve P. Destombes, F. Sénélar, ou encore Bénézech de Saint-Honoré. Enfin, leur richesse personnelle ou familiale les met presque tous en position de bienfaiteur de la collectivité : les fondations charitables (hospices, hôpitaux) sont le fait de certains d'entre eux (de Clocheville, Coquelin, Roussel).

2. 2. 2. Bibliothèque et mode de vie

Le lien de ces collections avec un mode de vie particulier est souligné par le fait que leur bibliothèque soit non seulement un ensemble de livres, mais aussi un lieu aménagé avec des meubles particuliers, un environnement artistique. C'est ce que laisse voir l'ex-libris de Bénézech de Saint-Honoré reproduit ci-après : les livres sont disposés dans des vitrines encastrées au mur, notre collectionneur travaille, la plume à la main, assis à un bureau richement ornementé dans le style de la Renaissance, semble-t-il, tandis qu'à l'arrière une statue de muse veille sur ses activités. Son testament fait savoir que cette bibliothèque était installée au premier étage, dans une pièce à deux fenêtres qui jouxtait sa galerie de tableaux.



Ces collections ont besoin pour vivre, d'un environnement adapté : Eugène Madaré en installant quelques années avant sa mort, sa bibliothèque, "entendit diriger lui-même l'installation de près de 1000 volumes qu'il mit à la disposition du barreau dans une salle spéciale de la bibliothèque communale"²³. Pierre Destombes alla encore plus loin puisqu'il fait faire des armoires en chêne pour contenir ses livres à la bibliothèque de l'ENAI. Les livres apparaissent ici des objets à exposer tout autant qu'à consulter. En ce sens, les restrictions de communication souvent attachées à ces collections renforcent leur caractère de "musée" défini par K. Pomian de la manière suivante : un "ensemble d'objets naturels ou artificiels, maintenus temporairement ou définitivement hors du circuit d'activités économiques, soumis à une protection spéciale dans un lieu clos aménagé à cet effet, et exposés aux regards".²⁴

Un autre point à examiner est le lien géographique entre la collection donnée et la bibliothèque réceptrice. Le plus souvent, cette bibliothèque est celle du lieu de résidence ou du moins la plus proche. Mais dans 6 cas sur 17, la bibliothèque donnée doit être rapatriée de Paris pour une part ou même sa totalité²⁵. Ce fait induit en particulier que ces collections aient moins que d'autres le caractère de fonds local. Dans tous les cas, le

²³ Discours prononcé sur sa tombe par le bâtonnier de l'ordre des avocats.

²⁴ op. cit. p. 18.

²⁵ Il s'agit des collections Coquelin, d'Herbécourt, Dupuis, Girard, Mariette, Hamy.

retour de ses livres à la ville natale justifie le geste du légataire ou du donateur, et cela semble signifier un enracinement culturel provincial.

Quel est le lien de ces collectionneurs avec des activités intellectuelles? Lisent-ils les livres qui les entourent? Il est malaisé de répondre avec certitude à cette question, tout au plus puis-je avancer des éléments de réponse. Plusieurs d'entre eux sont auteurs de différentes publications et on peut supposer que la consultation des ouvrages amassés autour d'eux n'est pas inutile à cette production littéraire pour Coquelin ou Bénézech, historique pour Roussel et Deseille, ou scientifique pour Filliette ou Gros pour ne prendre que quelques exemples. La plupart exercent des fonctions intellectuelles ou assurent un enseignement et la notion de bibliothèque d'études recouvre le rôle qu'a pu jouer pour eux leur collection.

2. 3. Centres d'intérêt majeurs de ces collections

Certaines ont une thématique unique comme les fonds de la bibliothèque de Boulogne constitués par E. Madaré autour du droit, par Filliette autour de la médecine, par Foissey autour de l'horlogerie, ou celui du général Chéré à Valenciennes autour de l'histoire militaire. Les autres, majoritaires, sont de composition éclectique. A partir de l'analyse succincte de la composition de ces derniers fonds, on serait tenté de dire que loin de refléter sans originalité la culture ambiante traditionnelle, c'est à dire chrétienne, latine, classique, ces fonds traduisent une acculturation bien personnelle. Certes le classement méthodique introduit par J. C. Brunet dans son *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, trouve toujours son application dans le contenu de ces collections particulières. La théologie, la jurisprudence, les sciences et arts, les belles-lettres, l'histoire y sont bien représentés mais dans des proportions très variables: Chez Bénézech, on trouve dans l'ordre décroissant d'importance:

Histoire : 1679 titres dont 191 titres pour l'histoire des anciennes provinces du Nord de la France et du midi de la Belgique.

Belles-lettres: 1660

Sciences et arts : 552

Théologie : 134

Jurisprudence : 26

Pour le fonds Roussel, les estimations faites à partir de l'inventaire manuscrit, permettent d'indiquer que la rubrique Histoire tient de loin la place la plus importante et il s'y ajoute de nombreux récits de voyage; les Belles-lettres viennent ensuite représentées par une série d'œuvres complètes de Molière, Racine et Corneille par exemple, mais aussi des auteurs moins canoniques comme Chateaubriand ou Voltaire. Les auteurs latins y

figurent en traduction, essentiellement Ovide et Virgile. La jurisprudence y prend une place modeste, ainsi que les sciences et arts. Dans cette dernière rubrique, figurent les *Recherches scientifiques* par Kuhlmann, les Mémoires de la société des sciences. Enfin la théologie est très discrète, avec quelques ouvrages comme ceux de Mgr Dupanloup, *De l'éducation*, *De la haute éducation*, ou encore le *Portefeuille d'un chrétien* sans indication d'auteur, ou enfin les œuvres de Bossuet.

Deux des trois "best-sellers" de l'édition jusqu'en 1850, repérés par M. Lyons, figurent chez Bénézech : *Les Aventures de Télémaque* de Fénelon, aussi bien que que les *Fables* de la Fontaine sont présents sous différentes éditions²⁶. Le *catéchisme historique* de Fleury fait apparemment défaut, mais Brillat-Savarin y fait place, là encore avec deux éditions²⁷; Ainsi, ce collectionneur se fait l'écho de la mode intellectuelle, mais avec un certain recul bibliophilique.

Les fonds envisagés ont des ressources particulières qui ont permis ou permettraient de modeler les fonds généraux, de différentes façons que nous allons voir successivement.

2. 3. 1. Alimenter le fonds ancien

En général, les manuscrits, grâce au travail des bibliothécaires soutenu par le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques*, et les incunables appartenant à ces fonds particuliers sont identifiés et ont bénéficié d'un catalogage complet et les ressources des fonds particuliers sont en principe exploitées

Les fonds anciens de la bibliothèque de Tourcoing pour le XVI^e et le XVII^e siècle sont constitués pour moitié du fonds Sénélar et accessoirement Roussel; l'avant-propos rédigé par J. Degenne, conservateur à la B.M. de Lille, en dégage les particularités : 21 Elzevier dont des exemplaires des *Petites républiques*, "des éditions bibliques grecques, latines et néerlandaises, des ouvrages de mathématiques (Euclide), d'astronomie (Copernic), ou de médecine (Hippocrate)". On peut y trouver également le *Traité d'architecture* de Vitruve, des éléments de la production cartographique ou géographique. Les fonds de manuscrits, incunables et imprimés anciens de la bibliothèque de Boulogne-sur-mer doivent leur enrichissement postérieur aux saisies révolutionnaires, aux dons ou legs de tous les collectionneurs évoqués, mais les monographies anciennes appartenant à ces fonds n'ont pas fait l'objet d'un traitement spécifique. La bibliothèque de Saint-Omer, après le catalogage scientifique de ses fonds anciens, pourra tirer parti du fonds

²⁶ 3 éditions des *Aventures de Télémaque* dans le catalogue H. Dufour (p. 108, numéros 438, 931, 752)

²⁷ ibidem, p. 117, numéros 713, 520

d'Herbécourt. Valenciennes grâce au catalogage informatisé de son fonds ancien, a déjà recensé les volumes du fonds Bénézech appartenant au XVI^e siècle (44 titres). Quant à Roubaix, le travail de catalogage scientifique entrepris par le service conservation du patrimoine devrait permettre d'identifier à plus ou moins long terme les éléments du fonds Dupuis qui relèvent du fonds ancien.

2. 3. 2. Alimenter les fonds locaux

C'est le parti déjà pris à la bibliothèque de Tourcoing où progressivement les ouvrages identifiés d'histoire locale ou régionale dans les fonds Roussel ou Sénélar enrichissent le fonds local constitué, mais à ce fonds moderne, il conviendrait de rattacher les ouvrages du XVI^e et du XVII^e siècle appartenant au fonds Sénélar et relatifs à l'histoire régionale dans le cadre de celle des Pays-Bas autrichiens. Cela pourra l'être aussi à Roubaix au fur et à mesure de l'identification de différents éléments du fonds Dupuis; ce travail entrepris depuis quelques années a permis par exemple, de mettre en réserve, après catalogage scientifique, les *Chansons et pasquilles lilloises* par A. Desrousseaux en 4 vol. 1854-1865. J'ai eu moi-même l'occasion de retrouver en magasin quelques éléments. Valenciennes après catalogage scientifique du fonds Bénézech, pourrait tirer avantageusement parti de la section consacrée à l'histoire des Flandres et du Hainaut. Le fonds Deseille à Boulogne est évidemment tout désigné pour alimenter en priorité un fonds d'histoire locale.

2. 3. 3. Constituer un fonds satirique ou humoristique

Ces collectionneurs ont l'esprit caustique en général et se sont attachés à collecter les périodiques illustrés et satiriques, les ouvrages humoristiques en vogue comme les "physiologies" depuis la parution en 1841 de la *Physiologie du goût* par Brillat-Savarin, les ouvrages illustrés par Grandville ou Benjamin Rabier. Le legs Destombes, à Roubaix en est un très bon exemple : une collection reliée des périodiques suivants: *La caricature*, 1882-1895, *L'éclipse*, 1868-1876, *Journal pour rire*, 1850-1851; une série de 33 "physiologies" par exemple celle de l'étudiant (éd. Béthune et Plon, 1841) ou encore les *Petits albums pour rire* (LD 1210); des ouvrages de caricaturistes comme J. L. Forain, *La vie* (LD 2992) Bénézech apporte aussi sa contribution à cet aspect de la production éditoriale de l'époque avec par exemple deux éditions de *Jérôme Paturot* (n° 197 et 198 p. 111 du catalogue imprimé) ou encore deux éditions de *L'alphabet de l'imperfection et malice des femmes* (n° 1360-1361 ibidem). La rubrique "facéties littéraires" au catalogue imprimé signale l'existence de ce type d'ouvrages. L'exemple le plus achevé d'un fonds à caractère humoristique est le fonds Coquelin dont la plus grande partie est le reflet de la

production des écrivains ou illustrateurs fantaisistes appartenant au groupe des Arts incohérents.

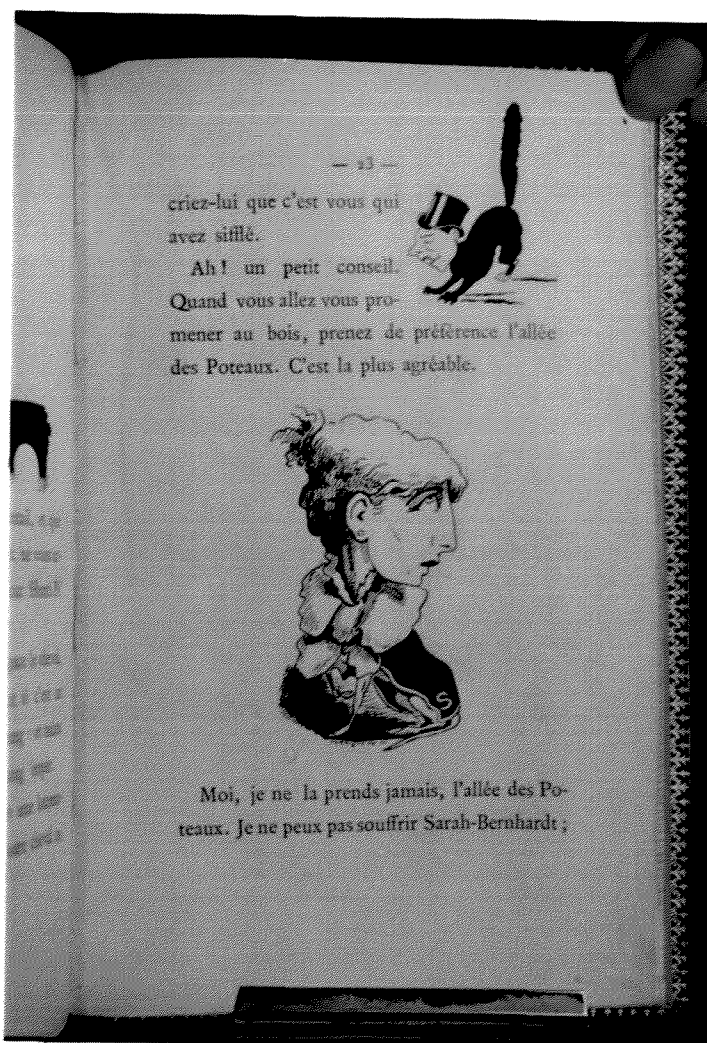
2. 3. 4. Analyser le développement de la bibliophilie au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle

La nouvelle bibliophilie ou plutôt les deux courants bibliophiliques, l'un sous l'obédience de J.C. Brunet, l'autre sous celle de Ch. Nodier, ne sont étrangers ni l'un ni l'autre à Bénézech de Saint-Honoré . Ce fonds fait une large place à la rubrique "bibliographie" à partir de la page 203 du catalogue imprimé. *Le manuel du bibliophile* par G. Peignot, 1823 y voisine avec la *Description raisonnée d'une jolie collection de livres* par Ch. Nodier, 1844 et le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, par J. C. Brunet, 1842. Le *Bulletin du Bibliophile*, né en 1834, est présent également et place Bénézech parmi "les riches amateurs intéressés par la "haute curiosité bibliographique" pour reprendre les termes de J. Viardot. La pratique bibliophilique de Bénézech se traduit en particulier par l'acquisition de différentes éditions d'une même œuvre : trois éditions de la *Jérusalem délivrée* (n° 498, en italien, n° 250, exemplaire de la bibliothèque de l'impératrice Joséphine et n° 111); six éditions des *Fables* de la Fontaine (p. 87-88, n° 1406, 1157, 1065, 67, 1158, 912) auxquelles il faut ajouter une édition des *Œuvres* chez Didot l'aîné en 1822 (p. 71, n° 840); trois éditions du *Télémaque* de Fénelon (p. 108, n° 438, 931, 752). D'autre part, il recherche les ouvrages anciens d'imprimeurs comme les Alde, Elzevier, Plantin appréciés à son époque, ceux que J. Viardot range dans la "sphère bibliophilique". Le souci d'acquérir outre un fonds ancien d'éditions rares, une collection qui reflète les tendances contemporaines de l'édition, est sensible à travers la présence de nombreuses éditions complètes illustrées de gravures, émanant de chez Didot l'aîné et J. Didot fils (par exemple l'édition des œuvres de Boileau, Paris, 1819. Edition dédiée au roi. BZ 6 178-180).

Deux autres collections se situent résolument dans la sphère bibliophilique mais avec plus d'originalité encore : Pierre Destombes a constitué à Roubaix un ensemble de livres évocateurs de l'édition contemporaine, et bénéficiant de reliures art nouveau. Cette collection constitue un témoignage tout à fait intéressant sur le développement régional de ce mouvement artistique pour lequel la proximité géographique de chefs de file comme Victor Horta ou Henri Van de Velde n'est sans doute pas étrangère. On ne peut qu'être séduit par le raffinement de ces reliures, ou de la mise en page de telle édition de *Jason et Médée* d'Apollonios de Rhodes (LD 2532) ou de texte de Pierre-Louÿs *La Femme et le pantin* illustré de hors-texte en sanguine (LD2372). J'ai développé cet aspect de la collection dans la notice qui lui est relative, en dressant une liste des reliures signées.

Coquelin cadet, lui, a créé une collection profondément originale, à l'image de sa personnalité d'acteur de théâtre, fasciné par le monologue, anti-conformiste, séduit par les provocations facétieuses (voir reproduction), les non-sens provocateurs de ses amis du groupe des Arts Incohérents. Son relieur quasi-attitré Pierson, sans doute artisan parisien, crée quelques modèles qui m'ont semblé originaux, comme une édition de *Notre cœur* de Maupassant²⁸. Cette reliure joue sur une tendance humoristique quasi-expressionniste, et met en scène sur la couverture un décor en cuir repoussé : des souris jouent avec un cœur ailé, et en quatrième de couverture, une vipère se trouve au centre d'une guirlande de cœur.

Ces quelques remarques que renforce la notice relative à chacune de ces collections devraient inciter à valoriser ces manifestations bibliophiliques d'un goût nouveau au tournant du XX^e siècle.



²⁸ Paris, P. Ollendorf, 1890. in 12°, 300 p.

3. Les avatars des collections

3. 1. Situation juridique

La situation juridique des fonds particuliers n'est pas toujours bien connue des responsables de ces fonds, et leur entrée dans les collections générales parfois assortie d'un flou juridique. D'une manière générale, les archives municipales permettent d'en retracer l'historique sommaire. On dénombre huit cas de dons et 10 de legs, certains fonds particuliers ayant été constitués à la fois par des dons et un legs. Il n'y a aucun recours à la procédure des dépôts. Chaque fois que cela m'a été possible, j'ai précisé la date d'entrée du fonds ou de la partie de fonds concernée. Il m'a fallu me contenter d'indiquer la date de décès de E.T. Hamy, A. Girard et L. Chéré, n'ayant pas été en mesure de reconstituer l'historique de ces trois legs, par manque de temps. Une incertitude plus grande pèse sur les fonds Filliette et Foissey pour lesquels, en l'absence de documents, j'ai eu recours aux indications données par les bibliothécaires; il semblait qu'il s'agissait là de dons accomplis dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Pour les dons, tous figurent réglementairement dans les procès-verbaux des délibérations communales, avec la mention de ce qui est donné et le terme de don. Un seul est un don manuel, celui d'A. Dupuis, en 1857, portant sur 95 titres et pour lequel la mention autographe en note est "don manuel dispensé de toutes formalités".

Des conditions à ces dons figurent dans trois cas²⁹ seulement et portent sur le désir de protéger l'intégrité de ces fonds en les plaçant à part et avec une indication soit sur la vitrine contenant les livres soit directement sur les livres, qui rappelle la provenance du don avec la mention du nom du donateur. Ces dispositions sont encore à l'heure actuelle respectées par le stockage de ces fonds de manière groupée et sous une cote spécifique qui identifie leur possesseur.

Quant aux legs, régis par l'article 895 du Code civil, ils reposent sur l'existence d'un testament. Dans les cas qui m'occupent, un seul testament mystique: celui de

29 Fonds A. Mariette-Silbermann : don à la condition "que ces ouvrages seront placés à part dans une vitrine ou portion de vitrine portant l'inscription "Collection Alphonse Mariette-Silbermann". Fonds Deseille : à condition que "sa bibliothèque soit conservée dans son intégrité et forme, à notre bibliothèque publique communale, le fonds Ernest Deseille". Fonds de Clocheville : sur un vœu d'un des membres de la Société académique, intermédiaire entre le vicomte Pailhou, héritier de la comtesse de Clocheville, et la municipalité, on décide de constituer un fonds spécial appelé : "Fonds de Clocheville donné par M. le vicomte de Pailhou".

Charles Roussel en date du 17 Juin 1879. Dans tous les autres cas pour lesquels j'ai pu collecter cette information, il s'agit de testament olographe. Ces legs sont faits à la ville (Roussel, Madaré, d'Herbécourt, Bénézech de Saint-Honoré), à la bibliothèque communale (Sénélar) ou à l'Etat (Destombes). Ils sont dans la majorité des cas sans frais pour le destinataire du legs, la charge des frais et droits de mutation est en général à la charge de la succession. Toutefois, pour deux legs (Dupuis et Bénézech de Saint-Honoré), il a fallu acquitter des frais.(pour le fonds Bénézech, les droits de succession se montent à 1666 F 51 et les honoraires du notaire à 404 F 73 ; cette somme, importante à l'époque, correspond, il est vrai, à l'ensemble du legs, c'est à dire aussi bien les objets que les livres).

Chacun des legs fait l'objet d'une décision du conseil municipal après enquête administrative favorable de la part de la sous-préfecture ou préfecture suivant les cas. Au procès-verbal de la délibération du conseil municipal, figure l'extrait du testament lorsque la ville ou la bibliothèque est légataire particulier.

Il faut encore mentionner les conditions de ces legs; comme pour les dons, elles tendent à sauvegarder l'intégrité de la collection. Bénézech stipule qu'il lègue à condition "d'adjoindre ces objets à la bibliothèque de la ville mais dans une salle séparée et sans que les dits objets puissent être mêlés avec ceux de la ville." Il y ajoute son "portrait à l'huile qui devra être placé dans la même salle" ³⁰. E. d'Herbécourt voulait dans son testament que sa collection d'objets et de livres soit placée au Musée. Son exécuteur testamentaire, Maître Decroos, propose pour rendre les livres accessibles au public, d'installer les livres à la bibliothèque de l'école d'architecture de la ville et de déposer les objets dans une salle provisoire de la mairie jusqu'à ouverture d'une salle spéciale au Musée. Finalement, le conseil municipal ³¹ en accord avec l'exécuteur testamentaire, décide de les installer à la bibliothèque publique à condition d'une "estampille rappelant le legs d'Herbécourt". J'ai effectivement retrouvé un cachet "Legs d'Herbécourt" avec l'indication d'un numéro sur les exemplaires que j'ai pu inventoriés. Le legs Destombes³² fait état de conditions expresses : pas de prêt, consultation sur autorisation spéciale du directeur de l'Ecole nationale des arts industriels à laquelle sont déposés les livres.

Le tableau qui suit résume la typologie et la chronologie des procédures d'entrée de ces fonds particuliers.

30 A.M. T 2 46

31 PVDCM 6 mars 1885

32 PVDCM 17 août 1920

PROCEDURES ET DATES D'ENTREE

Nom de la bibliothèque	Nom du fonds	Don de la famille	Don de l'intéressé	Legs
Boulogne	Coquelin	x(1909)		
	Clocheville	x(1884)		
	Deseille	x(1889)		
	Filliette		?	
	Foissey		?	
	Gros	x(1895)		
	Hamy			x(1908)
	Madaré			x(1912) testament olographe
	Mariette-Silbermann		x(1885)	
Roubaix	Destombes			x(1920) testament olographe
	Dupuis		x(1857 et 1872)	x(1881)
Saint-Omer	d'Herbécourt			x(1885)
Tourcoing	Roussel		x	x(1883) testament mystique
	Sénélar		x(1890 et 1895)	x(1908) testament olographe
Valenciennes	Bénézech de Saint-Honoré			x(1851) testament olographe
	Chéré			x(† 1920)
	Girard			x(† 1910)

3. 2. Traitement bibliothéconomique

De quel traitement bénéficient ces fonds particuliers depuis leur entrée à la bibliothèque, quels sont les outils qui permettent de valoriser leur existence? Ces fonds ont-ils été inventoriés, catalogués? Telles sont les questions que ce chapitre s'efforce d'envisager et de résoudre à l'aide du tableau suivant.

J'ai tenu compte de 2 critères : conservation (mode - lieu) et catalogage.

Il faut préciser que la notion d'inventaire a été écartée de ce tableau. L'inventaire a en effet été fait par catalogue général, fichier général ou catalogue spécifique pour tous les fonds sauf d'Herbécourt à Saint-Omer, Roussel et Sénélar à Tourcoing, et Dupuis à Roubaix. Pour ces quatre fonds, on ne dispose que d'inventaire manuscrit pour le premier, de listes manuscrites dans les archives municipales pour les trois derniers. Ce sont ces documents que j'ai exploités pour analyser ces fonds.

3. 2. 1. Catalogage

3. 2. 1. 1. imprimé

a) spécifique à ces fonds

L'effort de catalogage entrepris depuis les prescriptions de la circulaire de Guizot diffusée auprès des préfets (22 novembre 1833) se concrétise plus réellement à partir des circulaires de Salvandy, 1837-8, et de l'ordonnance du 22 Février 1839, qui rappelle "l'obligation d'adresser les catalogues au ministère de l'Instruction publique pour y former le grand livre des bibliothèques de France³³". La mise en place des comités de surveillance préconisée par la même ordonnance contribue peu à peu à la réalisation de ces catalogues, puisque leur rôle est précisément "d'aider à la confection des catalogues", comme le rappelle l'arrêté municipal de création de celui de Valenciennes³⁴.

Quelques bibliothèques réussissent à publier un catalogue général de leurs fonds comme Boulogne-sur-mer ou Roubaix, et deux parviennent à faire un catalogue imprimé de certains des fonds particuliers. A Boulogne, les fonds Coquelin Cadet (en 1911), Madaré (en 1914), font l'objet d'un catalogue imprimé. Ces deux catalogues permettent l'inventaire et la localisation des éléments de ces fonds enregistrés toujours sous la même cote.

33 Agnès Marcetteau-Paul, Les Bibliothèques municipales, in *Histoire des Bibliothèques françaises*, T. 3, p. 438-453

34 Arrêté du 10 Oct. 1849. A.M.V. T 2. 39 cité par F. Barbier

TRAITEMENT DES FONDS

Nom du fonds	Conservation		Stockage		Catalogage		
	groupée	dispersée	magasins	réserve	fichier	imprimé	informatisé
Coquelin	cote COQ			x	x	1911	
Clocheville	cote CL		x	x	x	Cat. gal 1899	
Deseille	cote D		x	x	x	Cat. gal 1899	
Filliette	cote FI		x	x	x	Cat. gal 1899	
Foissey	cote FO		x	x	x	Cat. gal 1899	
Gros	cote G		x	x	x	Cat. gal 1899	
Hamy	cote HAM		x	x	x		
Madaré	cote MAD		x		x	1914	
Mariette-Silbermann	cote MAR		x	x	x	Cat. gal 1899	
Destombes	cote LD		x		x		
Dupuis	en cours		x	x			
d'Herbécourt		cote topo. gale	x				
Roussel		cote gale	mag.gal /fonds local	x	x sans ident.	Cat.imprimés XVIe-XVIIe	
Sénélar		cote gale cote fonds local	mag.gal/ fonds local	x	x sans ident.	Cat.imprimés XVIe-XVIIe	
Bénézech	cote BZ		x	x	x	1853	fonds XVIe
Chéré	cote CH		x		x		
Girard	cote GI		x		spécifique		

Le fonds Bénézech a lui aussi bénéficié d'un catalogue imprimé en 1853. Ce catalogue méthodique dépourvu de tout index ne permet pas de localiser les ouvrages actuellement sous une cote différente, et nécessiterait tout un travail de saisie informatique et tri alphabétique pour permettre l'élaboration d'un catalogue systématique du fonds. De ce catalogue, j'ai dressé une table alphabétique des différentes rubriques de classement pour permettre une première approche d'ensemble.

Un second catalogue manuscrit réalisé entre 1868-1871 présente l'avantage d'un classement alphabétique auteurs-titres, d'une table des divisions et subdivisions par ordre alphabétique (différente du classement du premier catalogue), mais la cote topographique indiquée ne correspond plus à la cote actuelle.

Le catalogage assez complet du catalogue Coquelin permettrait la réalisation aisée d'un catalogue informatisé ou fichier papier; prenons par exemple page 29, la notice n° 83 :

"Théodore de BANVILLE. Poèmes inédits. Riquet à la houppe, comédie féerique. Avec un dessin de Georges ROCHEGROSSE, gravé par F. MEAULLE.--Paris, G. Charpentier et Cie, 1884. In-12, 118 pp. [Coq. 315

Demi-reliure maroquin bleu poli; dos plat doré en long, millésime; tête dorée, gouttière et queue ébarbées; couverture conservée (PIERSON).

Autographe sur le faux-titre : "A CADET :

"*Les gens modernes sont à la tristesse enclins :*

"*Aussi n'a-t-on jamais assez de Coquelins!*

"BANVILLE"

Celui de la collection Madaré est plus sommaire et ne donne pas toujours tous les éléments de collation, ni les particularités de l'exemplaire. Le catalogue Bénézech est assez complet sauf là encore dans la zone de collation.

b) catalogage partiel du fonds général

- catalogue des imprimés XVI^e-XVII^e siècles de la bibliothèque de Tourcoing, Accès, 1988, par M. Declercq, responsable de section Etude et de fonds ancien de la bibliothèque municipale de Tourcoing. Le travail scientifique représenté par ce catalogue a permis le traitement du fonds Sénélar et du fonds Roussel pour la part antérieure à 1700.

- catalogue des manuscrits de la bibliothèque municipale de Roubaix. Accès, [s.d.].

3. 2. 1. 2. Catalogage manuel

- fichier général alphabétique auteurs. Une cote spécifique au fonds permet de retrouver les exemplaires d'un ouvrage qui appartiennent à ce fonds : tous les fonds sauf ceux qui ne sont pas encore répertoriés. Dupuis, D'Herbécourt, Sénélar et Roussel sont

repérables ainsi, indirectement, au fichier général. Mais ce catalogage ne permet pas de retrouver directement les éléments constitutifs de chaque fonds.

- fichier spécifique alphabétique auteurs-matières : Girard à Valenciennes, seul fonds à bénéficier d'un fichier distinct. Malheureusement, cela ne recouvre qu'un inventaire partiel de ce fonds.

3. 2. 1. 3. Catalogage informatisé

- les bibliothèques visitées sont soit totalement dénuées d'informatisation, comme Boulogne, soit en cours d'informatisation : à Saint-Omer, Roubaix et Tourcoing, le secteur prêt est déjà informatisé, mais les fonds anciens ne le sont pas encore. A Valenciennes, M.P. Dion a entrepris le catalogage informatisé des fonds anciens, et a déjà réalisé celui des fonds du XVI^e siècle (voir notice informatisée reproduite en annexe). Ce catalogage concerne la partie du fonds Bénézech appartenant à ce siècle, et en permettra une meilleure communication au public.

3. 2. 2. Conservation

Il conviendrait de dresser un état détaillé des ouvrages concernés, avec l'état du papier en particulier pour les périodiques du XIX^e siècle, et l'état des reliures. Cela déborde le cadre de cette esquisse, et je me contenterai donc de quelques indications développées par ailleurs dans chacune des notices relatives aux fonds sous la rubrique "conservation et traitement du fonds".

Je n'ai pas rencontré de collection en péril, mis à part le cas de la collection délaissée de Madaré qui, sans être en danger, me semble devoir être placée dans de meilleures conditions de stockage (dépoussiérage et hygrométrie).

3. 2. 2. 1. Etat matériel des collections

Les collections conservées soit en magasin, soit en réserve sont en général en bon état de conservation. Je serai tout de fois amenée à faire des remarques sur des points particuliers :

Des entretiens de reliure ancienne me semblent à envisager à Boulogne-sur-mer comme à Saint-Omer. On peut s'étonner par ailleurs que des emboîtages n'aient pas été réalisés pour les grands formats dans les deux bibliothèques.

Les éléments du fonds Dupuis à Roubaix qui ont été inventoriés sont assez souvent en assez mauvais état : reliures abîmées, papier tâché.

3. 2. 2. 2. Conditions climatiques

Les conditions relatives à la température ou à l'hygrométrie laissent davantage à désirer dans l'ensemble des bibliothèques. Si les contrôles thermohygrométriques existent à la bibliothèque de Roubaix, la régulation en magasins est absente. La bibliothèque de Tourcoing bénéficie d'une réserve installée dans le magasin des archives, avec une température stabilisée et une climatisation (en réalité, chauffage) d'autant plus efficace que les magasins d'archives se trouvent en sous-sol. En magasins, deux thermohygromètres dont un électronique permettent de régler l'hygromètre de manière optimale mais la configuration de ces magasins (grandes baies vitrées, ouvertures vitrées au plafond) ne permet pas d'éviter des hausses de température, voir même des infiltrations d'eau par le plafond lors d'intempéries.

La bibliothèque de Saint-Omer a pour seule garantie de conservation l'inertie thermique du bâtiment et des stores aux grandes fenêtres de la salle qui abrite le fonds des manuscrits et une bonne part du fonds ancien. A Valenciennes, le thermohygromètre placé en réserve a été momentanément mis hors circuit, durant les travaux de la médiathèque.

3. 2. 3. Consultation

Conserver les fonds est le premier enjeu, mais il ne prend de sens que pour communiquer, pour reprendre les termes du dilemme des bibliothécaires du XIX^e siècle, évoqué par D. Varry dans sa conclusion au tome 3 de l'Histoire des Bibliothèques françaises. Les fonds particuliers sont toujours rattachés aux fonds d'étude et consultables en salle d'études. Ils ne sont pas empruntables.

Le fonds Destombes n'est communiqué que sur demande expresse et justifiée, pour le préserver d'une consultation excessive puisque par ailleurs il ne se trouve pas en réserve.

D'une manière générale, il conviendrait de rendre connue l'existence de ces fonds particuliers par un document d'information. Une plaquette de présentation des fonds d'étude et fonds ancien permettrait de faire apparaître cette ressource documentaire que représentent les collections particulières. Il semble qu'en d'autres régions, par exemple à Toulouse, un guide du lecteur mentionne de tels fonds et que cela les valorise en même temps que cela renforce l'image de la bibliothèque sur le plan patrimonial.

Il semble en effet que ces fonds mal signalés au public en soient par voie de conséquence bien souvent ignorés. Le manque de statistiques spécifiques à ces fonds rend difficile l'évaluation quantifiée de leur communication au public, mais de l'avis des bibliothécaires consultés, ce sont des fonds rarement consultés.

4. Politique patrimoniale en bibliothèque municipale

Le Temps des livres, fête du livre et de la lecture, a été l'occasion de définir deux axes pour cette action culturelle; le premier est bien entendu d'élargir l'accès à la lecture, le second définit une action du domaine patrimonial: la communication des fonds au public. Il s'agit à l'occasion de cette 6^{ème} fête "d'ouvrir l'accès au fonds, c'est à dire aux livres du fonds, aux livres sources que les lecteurs ne parviennent pas à se procurer facilement ou tout simplement qu'ils ne connaissent pas (fonds d'auteurs et de textes des éditeurs et des libraires, fonds anciens ou de recherche de certaines bibliothèques municipales par exemple)".³⁵ Ce texte ne peut résumer une politique patrimoniale à long terme mais il est symptomatique du désir du ministère d'orchestrer un projet de communication avec toutes les ressources polysémiques de ce terme : les bibliothèques municipales doivent attirer le public par les résultats de l'effort d'inventaire, récolement et catalogage qu'elles ont entrepris pour leur fonds ancien, ou les fonds particuliers qu'elles détiennent. Le rapport de la commission Desgraves, en 1982, en avait jeté les bases avec toute une série de propositions rappelées par Denis Pallier ³⁶ : "déterminer le rôle de conservation des différents types de bibliothèques, développer un laboratoire de pointe en matière de conservation, construire et aménager des locaux, développer la reliure et les travaux d'entretien, accroître les capacités de restauration, lancer des programmes de reproduction photographique, développer les catalogues, valoriser la patrimoine par des expositions, coordonner les achats, enfin améliorer la formation des personnels et l'information des usagers." Ces différents objectifs ont tous eu des éléments de réalisation mais à une échelle plus souvent locale que régionale, pour des actions souvent épisodiques qui ne permettent pas de modifier réellement le profil des fonds d'étude et des salles de consultation; souvent, celles-ci sont investies par le public étudiant qui vient y chercher le fonds documentaire récent qu'il ne peut ou ne veut atteindre à la bibliothèque universitaire. L'image de ces fonds d'étude est ainsi ramenée souvent à leur dimension contemporaine par le public des lecteurs, et l'existence de plus de 5 millions d'ouvrages anciens dans les bibliothèques municipales, oubliée. Dans ce contexte de méconnaissance du patrimoine régional, certaines initiatives récentes s'inscrivent comme un désir de "médiatiser" les fonds anciens des bibliothèques municipales tout en tenant compte de l'extension du concept de fonds ancien, au fonds du XIX^e siècle.

³⁵ Texte ministériel diffusé auprès des préfets de région et DRAC. 1994

³⁶ Dans " Conserver : les politiques du patrimoine" dans *l'Histoire des bibliothèques...*, t. 4

4. 1. Guide des bibliothèques patrimoniales

Ce projet a été lancé à l'occasion de la première édition du Temps des livres; il fait l'objet d'un partenariat du ministère de la culture et de la francophonie et de la fondation d'entreprise Banques CIC pour le livre. Ces deux instances sont coéditeurs d'une collection de 10 volumes qui feront chacun l'inventaire du patrimoine d'une ou plusieurs régions dans toute bibliothèque ouverte au public, et disposant des instruments de recherche et de l'infrastructure matérielle nécessaire pour permettre aux chercheurs la consultation de leurs collections patrimoniales (les bibliothèques municipales classées, mais aussi les autres, les bibliothèques universitaires, les bibliothèques privées et autres).

Les volumes diffusés en librairie à l'automne 1995, pourront être acquis séparément. Il s'agit là d'un programme national. Les volumes destinés à un large public (chercheurs, étudiants, érudits, simples amateurs), seront illustrés d'une importante iconographie. "Instrument de mise en valeur des fonds, mais aussi outil de travail", ce guide se propose de prendre la relève des *Richesses des bibliothèques provinciales*. Cet engagement du mécénat bancaire est significatif du changement de mentalité vis à vis du patrimoine écrit et du progrès de l'idée de régionalisation culturelle. On a l'impression qu'il s'agit d'une tentative de mener en région, toutes proportions gardées une action parallèle au projet de la B.N.F, un projet d'évaluation des collections régionales. Or s'il ne s'agit que d'une opération ponctuelle, destinée à donner l'impression au public mais aussi aux professionnels que l'administration centrale se soucie aussi de la mise en valeur des collections provinciales, on ne peut que déplorer la mise de fonds conséquents par un mécénat de bonne volonté mais peut-être mal informé des besoins réels des bibliothèques. Si ce travail est effectivement le premier pas vers une conscience accrue des ressources encore inexploitées, et incite en particulier à entreprendre systématiquement le catalogage scientifique voire l'inventaire des dons ou legs reçus au siècle dernier, il convient de s'en féliciter. Mais on ne peut que rester inquiet devant le fait que déjà après l'enquête sur le livre ancien" menée en 1975, "l'une des conclusions majeures ait été la nécessité de recataloguer ou de cataloguer pour la première fois la moitié au moins des fonds".³⁷ Les résultats de cette enquête³⁸ faisaient déjà apparaître dans les tableaux statistiques les collections particulières. Aucune mention n'apparaissait dans cette rubrique pour Boulogne/mer, ni Roubaix, ni Tourcoing, ni Saint-Omer; 20 ans ou presque, plus tard, le guide en préfiguration des bibliothèques patrimoniales présente pour Roubaix une évocation iconographique des demi-reliures et reliures art nouveau du legs Destombes,

37 D. Varry, "D'un siècle à l'autre", *Histoire des bibliothèques...*, t. 3, p.629.

38 F. Bléchet et A. Charon, *Les fonds anciens des bibliothèques françaises*

pour Saint-Omer, quelques mots sur la donation du baron du Teil en 1926, tandis que Valenciennes reproduit la liste, déjà fournie en 1975, des fonds identifiés : M. Bauchond (histoire locale), Bénézech (bibliophilie), Chéré (histoire militaire), Girard (Révolution française), L. Serbat (histoire locale). Le rapprochement des deux évaluations, commanditées à l'échelon national, même s'il est un peu schématique, permet de mesurer leur incidence sur la politique locale de mise en valeur.

Il me semble qu'une question urgente à régler dans les bibliothèques municipales et a fortiori dans les bibliothèques municipales classées est l'existence bien définie d'un service conservation du patrimoine. L'existence d'un tel service comme à Roubaix permet d'envisager une mise en valeur systématique des fonds anciens et des fonds particuliers qui souvent les englobent. La motivation personnelle de M.P.Dion à Valenciennes lui a permis d'entreprendre une telle tâche mais il est bien évident que ses responsabilités à la tête de la future médiathèque ne lui laissent pas toute la disponibilité souhaitable pour assurer la progression régulière du catalogage scientifique et informatisé des fonds anciens; encore faut-il signaler que le fonds Bauchond fait l'objet d'un catalogage scientifique en cours.

4. 2. Extension des notions de réserve et de fonds ancien.

Le rapport Desgraves s'inquiétait de l'absence d'obligations bien définies en matière de conservation des documents XIX^e et XX^e siècles; le décret du 9 Novembre 1988 portant sur le contrôle technique de l'Etat dans les bibliothèques territoriales a répondu par défaut à cette inquiétude en définissant le contenu des fonds patrimoniaux, objet d'obligations réciproques de l'Etat et des collectivités locales, comme "tout document ancien, rare ou précieux conservé dans les bibliothèques publiques", sans aucun critère de date (art. R.331). Ce texte entérine ainsi un état de fait : les documents du XIX^e siècle se sont adjoints au fonds ancien au sens strict, pour ce qui est de leur stockage, leur communication, et la politique de conservation ou même de sauvegarde dont ils font l'objet. Ces dix à quinze millions supplémentaires d'imprimés datant du XIX^e siècle se sont donc ajoutés aux fonds anciens dans les enjeux de la politique patrimoniale nationale aussi bien que régionale.

Le recensement des fonds patrimoniaux de Bourgogne, mené par l'association régionale ABIDOC, en 1992, a englobé tous les documents du XVI^e au XIX^e, et tous les supports, allant plus loin que l'enquête de l'association Corail menée en Basse-Normandie en 1988-1989 qui n'avait concerné que les livres et seulement jusqu'en 1850.

Dans les bibliothèques publiques de la région Nord-Pas de Calais, les initiatives prises ont permis d'engager des plans concertés de conservation de la presse régionale

sous l'impulsion de l'agence de coopération Accès, des campagnes de microfilmage ou même d'enregistrement sur CDrom³⁹.

La réserve est devenue, même avant ce texte, le lieu de conservation d'un grand nombre d'ouvrages du XIX^e siècle; à Tourcoing, sur les 2711 ouvrages en réserve, 1427 datent du XIX^e siècle; à Boulogne, le fonds Coquelin, fonds XIX^e XX^e siècles y est conservé intégralement. Cela peut être une mesure de protection bénéfique mais en même temps cela conduit à préserver de la consultation, parfois de manière excessive. La bibliothèque ne me semble plus correspondre à ce qu'en disait J. Fourastié dans sa préface à l'ouvrage de J. Hassendorfer⁴⁰ : "N'est-elle pas le siège d'une relation éducative originale où la culture est proposée sans être imposée? Ce libre choix convient à notre époque où une autonomie croissante marque la vie des individus". La réserve, par les restrictions d'accès qu'elle impose, devient le tombeau caché dans la pyramide et ne permet pas la divulgation large des collections particulières auprès d'un public peu familiarisé avec les procédures de consultation.

Là où les conditions de conservation en magasin ne sont pas optimales, un report de ces collections en réserve semble au contraire souhaitable. La réserve à Roubaix gagnerait à être étendue à la collection Destombes, par exemple. Il faut également se féliciter de ce que les livres anciens venant des fonds Sénélar et Roussel, à Tourcoing, aient été placés en réserve, sans exclure les ouvrages du XIX^e siècle.

4. 3. Mise en valeur

Deux points sont à envisager dans ce domaine : les modes de communication au public de l'existence de ces fonds et leur valorisation ponctuelle par des expositions, animations ou autres.

4. 3. 1. Communication

Une fois encore, le rapport Desgraves fait le point sur la situation en des termes encore valides : il signale la carence du catalogage ou son état sommaire dans les bibliothèques publiques tant et si bien que "des centaines de milliers de documents anciens, rares et précieux (...) demeurent inconnus du public. Cette carence empêche

39 10 CDroms correspondant à la numérisation du Grand Hebdomadaire illustré de 1919 à 1938 seront commercialisés par la B.M. de Lille au printemps 1995.

40 Développement comparé des bibliothèques...

l'exploitation des fonds. Elle favorise aussi leur dilapidation : un document non répertorié est plus vulnérable au vol".⁴¹ Son analyse des causes de cette situation évoque le manque de disponibilité du personnel qualifié pour traiter les fonds et "les insuffisances de la formation initiale et continue et de l'information des bibliothécaires" en soulignant que "seules deux bibliothèques municipales possèdent un véritable service du livre ancien, celles de Lyon et de Toulouse". Ces carences ont été pour moi assez évidentes et entravent trop souvent la connaissance des fonds particuliers avant de songer à leur communication. Le cas de Valenciennes reste le cas de figure le plus positif par l'ampleur du travail accompli et son rythme : révision des fichiers documentaires des différentes sections, en fonction de la liste d'indexation Rameau adoptée en 1990 pour disposer d'un instrument de recherche plus logique et précis, ce qui a permis de voir 25 000 fiches rédigées ou corrigées en 1992. Cet effort n'est sans doute pas étranger à la progression des communications au public en salle de lecture toujours pour la même période : 2120 dont 862 pour les livres anciens et ce malgré des restrictions d'accès dues aux travaux entrepris pour la médiathèque ouverte à la fin de cette année. Nulle part, la consultation spécifique des fonds particuliers n'est quantifiée, ce qui correspond à l'absence d'informatisation, et en son absence, au manque d'intérêt pour l'évaluation de la place de ces fonds dans la demande des lecteurs. Une telle démarche initierait sans doute une prise de conscience du "manque à gagner" que représentent les lacunes des catalogues sur cette part numériquement et qualitativement non négligeable des fonds.

4. 3. 2. Politique d'animation

Qu'advient-il de ce que le rapport Desgraves considérait comme un moyen d'exploiter les collections auprès du grand public? On ne peut que déplorer trop souvent les limites de la mise en application de ses recommandations : "S'agissant des bibliothèques municipales, les municipalités devront être encouragées à considérer l'animation comme une fonction à part entière, nécessitant des moyens propres". Où sont les budgets suffisants, les salles spécifiques? Leur existence reste marquée de précarité et les pratiques observées relèvent parfois d'un amateurisme dommageable à la portée de l'entreprise. On peut souhaiter que les entreprises en ce domaine bénéficient comme le suggérait M. Desgraves, d'une coordination régionale qui facilite la mise en place d'expositions d'une tenue analogue à ce que proposent par ailleurs les musées municipaux.

Les collections particulières sont un terrain privilégié pour ce type d'animation mais à ma connaissance aucune d'entre celles examinées dans le cadre de ce mémoire n'a fait

⁴¹ reproduit dans BBF, t. 27, n° 12, 1982. p. 666

l'objet d'une exposition spécifique. Leur utilisation a toujours été indirecte comme à Tourcoing où une exposition annuelle autour d'un livre ou d'un thème a exploité à l'occasion les fonds particuliers. Par exemple, en 1993 a eu lieu une exposition sur Gustave Doré, en 1992, une sur la conquête de l'Amérique, en 1994 sur l'Egypte. De temps en temps, comme en 1993, une exposition sur les plus beaux volumes du fonds ancien utilise des ouvrages des fonds Roussel ou Sénélar. De même, à Valenciennes une exposition comme "l'art de la reliure à travers les collections valenciennoises"⁴² s'est illustrée de volumes empruntés à la collection Bénézech aussi bien pour les reliures estampées du XVI^e siècle, les reliures armoriées des XVII^e et XVIII^e siècles, les papiers de garde que les grands relieurs du XIX^e siècle ou la reliure industrielle. Plus récemment⁴³, l'exposition "l'art du théâtre à Valenciennes au XVIII^e siècle" a eu recours aux fonds particuliers comme le fonds Bénézech ou le fonds Girard dont le catalogue contribue à valoriser l'apport. Il en reproduit quelques illustrations, outre des notices très détaillées.

42 17 nov.- 23 dec. 1978. Catalogue de A. Hardy et F. Barbier

43 29 avril- 22 juil. 1989. Catalogue réalisé par M.P. Dion avec la collaboration de F.Moureau, M. Vangheluwe.166 p.

Conclusion

La conjonction en 1994, dans la région, d'ouverture de musées rénovés et de bibliothèques ou de médiathèques, donne l'occasion de mesurer toute la différence de traitement entre ces deux institutions. La presse couvre abondamment le déroulement des projets des premiers, et même dans la presse nationale, le ministre de la culture se déplace volontiers pour leur inauguration, tandis que la transformation, l'amélioration, ou la restauration d'une bibliothèque reste un phénomène mineur aux yeux de cette même presse qui s'en fait rarement l'écho. Le musée est senti comme une institution culturelle à part entière avec ce que cela comporte de prestige, un lieu de découvertes esthétiques, de rencontres avec des artistes à travers leurs œuvres, et cela suppose un décor, un "contenant" à la hauteur du contenu qu'ils abritent. La bibliothèque reste un lieu d'instruction, avec parfois un brin de distraction mais elle reste prisonnière d'une image de lieu fonctionnel, anonyme, sans trace d'individualités fondatrices. Elle ne parvient pas à convaincre son public de ce qu'elle abrite la création des artistes littéraires, et plus largement du patrimoine écrit. Il est vrai que ce n'est pas là sa seule fonction, que la diffusion de la documentation, de l'information en tout genre, sur tout support est aussi son rôle! Elle est aussi un établissement d'intérêt public qu'on fréquente régulièrement, pour un prix modique ou même gratuitement, sans émotion particulière, sans le sentiment d'exceptionnel qui accompagne souvent une visite au musée. D'ailleurs, ce dernier renforce l'aspect festif en proposant des expositions temporaires et en se situant donc dans le champ de l'exceptionnel, de l'éphémère; il faut encore ajouter que le musée joue aussi la carte d'un certain élitisme par ses prix d'entrée ou d'accès aux expositions.

La conjonction en 1994, dans la région, d'ouverture de musées rénovés et de bibliothèques ou de médiathèques, donne l'occasion de mesurer toute la différence de traitement entre ces deux institutions. La presse couvre abondamment le déroulement des projets des premiers, et même dans la presse nationale, le ministre de la culture se déplace volontiers pour leur inauguration, tandis que la transformation, l'amélioration, ou la restauration d'une bibliothèque reste un phénomène mineur aux yeux de cette même presse qui s'en fait rarement l'écho. Le musée est senti comme une institution culturelle à part entière avec ce que cela comporte de prestige, un lieu de découvertes esthétiques, de rencontres avec des artistes à travers leurs œuvres, et cela suppose un décor, un "contenant" à la hauteur du contenu qu'ils abritent. La bibliothèque reste un lieu d'instruction, avec parfois un brin de distraction mais elle reste prisonnière d'une image de lieu fonctionnel, anonyme, sans trace d'individualités fondatrices. Elle ne parvient pas à convaincre son public de ce qu'elle abrite la création des artistes littéraires, et plus

largement du patrimoine écrit. Il est vrai que ce n'est pas là sa seule fonction, que la diffusion de la documentation, de l'information en tout genre, sur tout support est aussi son rôle! Elle est aussi un établissement d'intérêt public qu'on fréquente régulièrement, pour un prix modique ou même gratuitement, sans émotion particulière, sans le sentiment d'exceptionnel qui accompagne souvent une visite au musée. D'ailleurs, ce dernier renforce l'aspect festif en proposant des expositions temporaires et en se situant donc dans le champ de l'exceptionnel, de l'éphémère; il faut encore ajouter que le musée joue aussi la carte d'un certain élitisme par ses prix d'entrée ou d'accès aux expositions.)

Et pourtant, leur histoire rapproche ces deux institutions culturelles, en particulier leur dette vis à vis des collectionneurs privés qui ont concouru par leurs dons ou legs à enrichir et même modeler les fonds. Peut-on espérer que sur la lancée du *Guide des bibliothèques patrimoniales*, on dresse un inventaire qui inclue les collections privées? Non seulement, cela permettrait de mieux les rendre disponibles au public lecteur mais cela donnerait aussi à la bibliothèque le pouvoir d'offrir au grand public une vision diachronique de la culture de l'écrit.

BIBLIOGRAPHIE

AUBRY, M. *Répertoire des travaux de recherche soutenus* (Maîtrise, DEA, Thèses): Région Nord/ Pas de Calais: période moderne (révolution française incluse). Villeneuve d'Ascq: PUL, 1989. 133 p. ISBN 2 905637-05-6.

BARBIER, F. La bibliothèque municipale de Valenciennes: 1563-1933. *Revue française d'histoire du livre*, Janv/Mars 1978, no. 18, p. 107-142.

BARBIER, F. *Le patrimoine livresque à Valenciennes*. Exposition 1980.

BARNETT, G.K. *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*. Paris : Promodis, 1987. 489 p. Trad. de l'anglais par T. Lefèvre et Y. Sardat. ISBN 2 903181 56 X.

BLECHET, F. et CHARON, A. *Les fonds anciens des bibliothèques françaises: résultats de l'enquête de 1975*. Paris : Centre national de la recherche scientifique, 1981. 146 p. Recensement des livres anciens des bibliothèques françaises. Travaux préparatoires; 18.

CRUBELLIER, M. *Histoire culturelle de la France: XIX^e-XX^e siècle*. Paris: A. Colin, 1974. 474 p

DERVILLE, A. *Histoire de Saint-Omer*. Dunkerque, Westhoek, 1984. 340 p.

DUNCAN, A.& de BARTHA, G. *La reliure en France : chefs-d'œuvre art-nouveau, art-déco 1880-1940*. Paris, éd. de l'Amateur, 1989. 252 p. ISBN 2 85917 083 9.

France. Direction du livre et de la lecture, Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique. *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*. Villeurbanne: Presses de l'E.N.S.B., 1983. 233 p.

HASSENFORDER, J. *Le développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans la deuxième moitié du XIX^e siècle (1850- 1914)*. Paris, 1967. Thèse. 240 p.

Histoire de l'édition française. Le temps des éditeurs: du romantisme à la belle époque, sous la direction de Henri-Jean Martin et Roger Chartier. [Paris] : Promodis, 1985. Tome 3. 534 p. ISBN 2 903181 44 6.

Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques au XX^e siècle : 1914-1990. Dir. M. Poulain. .[Paris] : Promodis-Ed. du Cercle de la librairie française, 1992. Tome 4. 793 p. ISBN 2 7654 0510 7.

Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle:1789-1914. Dir. D. Varry.[Paris] : Promodis-Ed. du Cercle de la librairie française, 1991. Tome 3. XII. 672 p. ISBN 2 7654 0472 0

LE GLAY, A.. *Mémoire sur les bibliothèques publiques et principales bibliothèques privées du département du Nord.* Lille: Danel, 1841. 482 p.

*Le patrimoine des bibliothèques. Rapport à M. le Directeur du livre et de la lecture...*Paris : Ministère de la Culture, 1982. Partiellement reproduit dans Bulletin des bibliothèques de France. 1982, t.27, p.657-688.

Les richesses des bibliothèques provinciales de France: historiques des dépôts-œuvres d'art- manuscrits- miniatures- livres- reliures- musique- dessins et gravures- monnaies et médailles- fonds locaux- spécialités. Ouvrage rédigé par les conservateurs des bibliothèques provinciales et publié par Pol Neveux,... et E. Dacier. Paris : Editions des Bibliothèques nationales de France, 1932. 2 vol.

LESOURD, J. A. et GERARD, C. *Histoire économique XIX^e-XX^e siècles.* Paris : 1963

LOTTIN, A. et al. *Histoire de Boulogne sur mer.* PUL, 1984. 452 p. ISBN 2 85939 214 9.

LYONS, M. *Le triomphe du livre.* Paris: Promodis-Ed. du cercle de la librairie, 1987. 304 p. ISBN 2 903181 58 6.Promodis-Ed. du Cercle de la librairie française, 1991. Tome 3. XII. 672 p. ISBN 2 7654 0472 0

MALAVIEILLE, S. *Reliures et cartonnages d'éditeur en France au XIX^e siècle.* Paris: Promodis, 1985. 253 p. ISBN 2 903181 39 X.

MICHEL, M. *La reliure française commerciale et industrielle depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à nos jours.* Paris: Damascène Morgand et Charles Fatout, 1881. 137 p.

PIERRARD, P. *Gens du Nord.* Paris: Arthaud, 1985. 269 p. ISBN 2-7003-0530-2

PIERRARD, P. *La vie ouvrière à Lille sous le second Empire.* Paris: Bloud et Gay, 1965. 532 p.

PIERRARD, P. *La vie quotidienne dans le Nord au XIX^e siècle: Artois, Flandre, Hainaut, Picardie.* Paris: Hachette, 1986. 255 p. ISBN 2-01-002861-9.

PLATELLE, D. G. *Histoire de Valenciennes.* Villeneuve d'Ascq : P.U.L., 1982.

POMIAN, K. *Collectionneurs, amateurs et curieux: Paris, Venise, XVI^e-XVIII^e siècle.* Paris: Gallimard, 1987. 376 p. ISBN 2 07 070890 X

RICHTER, N. *Les bibliothèques populaires.* Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1978. 228 p. ISBN 2 7654 0167 5.

SAVART, Cl. *Les catholiques en France au XIX^e siècle*. Paris: Beauchesne, 1985. 718 p. ISBN 2 7010 1070 5.

TRENARD, L. *Histoire des Pays-Bas français : Flandre, Artois, Hainaut, Boulonnais, Cambrésis*. Toulouse: Privat, 1974. 2 vol. 577 et 422 p.

TRENARD, L. *L'histoire de Lille: l'ère des révolutions (1715-1851)*. Toulouse: Privat, 1991. 700 p. ISBN 2-7089-2382-X

VAN DEN DRIESSCHE, *Histoire de Tourcoing*. Tourcoing, Georges frères, 1928. 2 vol. 203 et 267 p.

VEDRINES, M. *200 références pour le livre ancien: du manuscrit à 1950*. 2e éd. rev. par C. Durand et P. Guinard. Villeurbanne: Enssib, 1990.

VERLY, H. *Essai de biographie lilloise 1800-1869*. Lille: Leleu, 1869.

Bibliothèque de Boulogne	1
Bref historique	1
Etat des catalogues.....	2
1. Fonds Coquelin cadet	2
1. 1. Biographie : Coquelin, Ernest (1848-1909).....	2
1. 2. Sources	4
1. 3. Constitution du fonds.....	4
1. 4. Composition du fonds	5
1. 5. Conservation et traitement.....	8
2. Fonds particuliers divers.....	9
2. 1. Don de Clocheville	9
2. 2. Fonds Deseille	10
2. 3. Fonds Filliette (Adolphe).....	11
2. 4. Fonds Foissey	11
2. 5. Fonds Gros	11
2. 6. Don E. Hamy	12
2. 7. Fonds Alphonse Mariette-Silbermann	12
3. Fonds Madaré	13
Bibliothèque de Roubaix.....	16
Bref historique	16
Etat des catalogues	17
4. Fonds P. Destombes	17
4. 1. Biographie.....	17
4. 2. Sources	18
4. 3. Constitution du fonds.....	18
4. 4. Composition du fonds	19
4. 5. Conservation et traitement.....	22
5. Fonds A. Dupuis.....	23
5. 1. Biographie.....	23
5. 2. Sources	23
5. 3. Constitution du fonds.....	24
5. 4. Composition du fonds	25
5. 5. Conservation et traitement.....	26
Bibliothèque de Saint-Omer	27
Bref historique	27
Sources :	28
Etat des catalogues.....	28

6. Fonds D'Herbécourt.....	28
7. Dons divers.....	31
Bibliothèque de Tourcoing.....	32
Bref historique	32
Etat des catalogues.....	32
8. Fonds Roussel-Defontaine.....	33
8. 1. Biographie.....	33
8. 2. Sources.....	34
8. 3. Constitution du fonds.....	34
8. 4. Composition du fonds	35
8. 5. Conservation et traitement.....	37
9. Fonds Sénélar	37
9. 1. Biographie.....	37
9. 2. Sources.....	40
9. 3. Constitution du fonds.....	41
9. 4. Composition du fonds	42
9. 5. Conservation et traitement.....	43
Bibliothèque de Valenciennes	44
Bref historique	44
Etat des catalogues.....	45
10. Fonds Bénézech de Saint-Honoré.....	45
10. 1. Biographie.....	45
10. 2. Sources.....	46
10. 3. Constitution du fonds	47
10. 4. Composition du fonds.....	48
10. 5. Conservation et traitement	49
11. Dons divers	51
11. 1. Fonds Chéré.....	51
11. 2. Fonds Girard.....	52

Notices des bibliothèques et des fonds inventoriés

Bibliothèque de Boulogne

18 place de la Résistance

62200 Boulogne-sur-mer

Tél. : 21.31.02.38

Directeur : B. Tulleux (à compter du 1.12.94)

Bref historique

L'histoire de la bibliothèque de Boulogne/mer remonte à la Révolution avec la création dans cette ville, d'une école Centrale, en accord avec le texte de la Constitution de l'An II. Boulogne vit s'installer dans les locaux de l'ex-grand séminaire, l'Ecole bientôt équipée d'une bibliothèque formée comme les autres à partir du dépôt littéraire d'Arras, de Saint-Omer, de Montreuil et de Béthune. Le tri fut judicieusement fait par J. B. Isnardi, ancien oratorien qui réserva pour Boulogne environ 9000 volumes dont 85 manuscrits. En 1803, la fermeture des Ecoles centrales transforma la bibliothèque en bibliothèque municipale, toujours sous l'autorité d'Isnardi qui allait rester responsable jusqu'en 1830. Le catalogue imprimé des livres et manuscrits de la bibliothèque publique est réalisé entre 1845 et 1865 en deux tomes suivis de deux suppléments. Les états annuels annexés aux délibérations du conseil municipal mentionnent pour 1879, un accroissement de 1080 volumes et brochures dont 641 proviennent des dons de l'état, administration publique et particuliers. Celui de 1880 fait état de 44 604 volumes. En 1886, la bibliothèque comprend un bibliothécaire (aux appointements de 3000 F.), un sous-bibliothécaire (1500 F.), et encore un aide (1200 F.) pour un public réputé pourtant peu nombreux, avec six heures d'ouverture par jour, y compris le dimanche. Les locaux affectés à la bibliothèque varièrent souvent: sous-préfecture lorsque le séminaire fut transformé par Napoléon en hôpital, puis un immeuble de la rue des Minimes (actuellement rue Thiers), puis de nouveau au séminaire avant de s'installer rue Félix Adam pour un demi-siècle. 1975 voit l'installation dans le bâtiment actuel du couvent des Annonciades restauré à son intention.

Etat des catalogues

- 1) Catalogue général alphabétique sur fiches
 - a) auteurs :

- 1900-1950 : fiches manuscrites ou dactylographiées ; catalogage sommaire : fiches classées en partie arrière de chaque fichier

- après 1950 : fiches dactylographiées ; catalogage complet : fiches placées en partie avant de chaque fichier. Le reclassement des deux parties est accompli jusqu'à CAS

b) matières : même configuration sans reclassement

2) Catalogues particuliers

- Catalogue méthodique des imprimés, par Gérard. 2 vol. en 1845-1865 + 2 vol. de suppléments

- Catalogue pratique de la bibliothèque de la ville de Boulogne-sur-mer, par M.E. Martel, 1899

- Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements T. IV : Manuscrits de la bibliothèque de Boulogne-sur-mer, par H. Michelant (1872), + Suppléments en Tomes XL et LVII, par P. Hélot, + catalogue manuscrit des manuscrits 1057 à 1097, qui comportent des lettres de Coquelin.

- Catalogue imprimé des incunables (dactylographié), par L. Séguin, 1980

- Catalogue du fonds Coquelin Cadet, Boulogne-sur-mer, 1911. 206 p. Index alphabétique auteurs-"matières"

- Catalogue du fonds Madaré, Boulogne-sur-mer, 1914, 200 p. Tables méthodique et alphabétique.

1. Fonds Coquelin cadet

1. 1. Biographie : Coquelin, Ernest (1848-1909)

Ce fils de boulanger, né le 16 Mai 1848 à Boulogne et mort le 8 Fev. 1909 à Paris, a une trajectoire sociale originale qui le mène au théâtre comme son frère aîné Constant qui entre à la Comédie française en 1860.

A 15 ans, Ernest, lui, part en Angleterre comme professeur de français. Puis il entre aux chemins de fer comme employé aux bureaux du mouvement; il est rapidement mis à la porte pour manque de sérieux. Entré au conservatoire, il remporte le premier prix de comédie. En avril 1887, il débute à l'Odéon dans la pièce de Patrat L'anglais ou le fou raisonnable: cela lui vaut une critique élogieuse de la part de Barbey d'Aurevilly dans le

Nain jaune de Scholl. Ses rôles ultérieurs les plus fameux sont celui de Bazile dans le *Barbier de Séville*, ou Agnelet dans *la farce de Maître Pathelin*.

Un mot de lui-même résume à merveille la "figure" qu'il a laissée à ses contemporains: " Je voudrais avoir le droit de mettre sur ma carte de visite: Coquelin cadet, bon enfant", in *Le monologue moderne* publié par lui-même chez P. Ollendorf.

Lors de la défense de Paris, en 1870, il est décoré de la médaille militaire.

Les deux frères semblent proches à tout point de vue à tel point qu'on ne s'étonne pas de les voir disparaître à quelques semaines de distance. Coquelin aîné bénéficie d'une notice dans le *Dictionnaire biographique du département du Pas de Calais* de Cardevacque, et d'un discours d'Edmond Rostand sur sa tombe et semble avoir de son vivant eu plus de renommée que son frère cadet. L'aîné rompt avec la Comédie française en 1892 pour devenir administrateur du théâtre de la Porte Saint-Martin en 1897. C'est un acteur que l'on a envie de qualifier d'"engagé", c'est ce que traduisent les propos de Champsaur: "Il veut introduire la blouse démocratique sur la scène si longtemps réservée au péplum des héros grecs, aux habits pailletés des financiers, ~~des financiers~~ et des marquis" (*Paris. Le massacre*). Dans le milieu du théâtre, c'est à lui qu'on doit la fondation de la Maison des Comédiens à Pont- aux- Dames et l'œuvre des 30 ans de théâtre. Il est d'ailleurs décoré par Clémenceau de la grande médaille d'or de l'Assistance publique.

Il devait être, d'autre part, un homme très sociable, voire mondain à en juger par une autre remarque de Champsaur: "On sait quelles relations il possède en dehors du théâtre. Cette place dans le monde littéraire et artistique de l'époque semble avoir été aussi celle de son frère cadet: les autographes dans la collection de Coquelin cadet sont en nombre conséquent (pas moins de 146 noms allant de Alphonse Allais à Waldeck-Rousseau ou Zola en passant par Flaubert ou P. Bourget). Coquelin cadet partage avec son frère le goût de la peinture et aime comme lui à s'en entourer dans son appartement.

Champsaur, toujours lui, évoquant l'aîné, écrit: "Chez vous, dans votre riche intérieur, à côté des toiles d'Alde, de Neuville, de Corot, de Laurens, de Bonnat..." Les catalogues de ventes publiques tenues à l'hôtel Drouot en 1909 après la mort des deux frères, confirment leur aptitude à saisir la valeur esthétique de la création contemporaine; dans le catalogue du 26 Mai 1909, la préface à la présentation de la succession Coquelin cadet qualifie ce dernier "d'amateur d'art d'avant-garde"; cela se justifie par les noms d'artistes au catalogue: Boudin, Corot, Fantin, Jongkind, Cazin, Sisley, Van Beers, Vuillard. Déjà en 1906, un catalogue de tableaux modernes est édité par la galerie G. Petit pour les possessions de Coquelin aîné. (B 4114)

Tous deux sont honorés par la ville de Boulogne où Coquelin cadet est d'ailleurs inhumé. Un monument à leur mémoire est élevé le 17 Juillet 1911, place du Jambon. Il

sera relégué plus tard dans les jardins du Casino et se trouve actuellement place de Lorraine après un dernier déplacement. Déjà, le 12 Fév. 1909, sur proposition du conseil municipal, la rue de la Coupe devient la rue Coquelin.

Le théâtre est un véritable atavisme familial puisque le propre fils de l'aîné, Jean, né en 1865 à Paris, débute à la Comédie française le 1^{er} Nov. 1890 et que l'on verra ainsi à l'affiche une représentation du Malade imaginaire réunissant les noms des trois Coquelin.

1. 2. Sources

Champsaur (Coq 415), *Paris. Le massacre*, articles sur Coquelin cadet et Coquelin aîné au milieu d'articles sur des personnalités diverses comme G. de Maupassant, Réjane, A. Daudet, E. About, etc.

Catalogue du fonds Coquelin cadet. Boulogne/mer, Société typographique et lithographique, 1911.

Catalogues de ventes publiques à l'hôtel Drouot. B 4246, 4308

Dossiers du Musée d'Orsay n° 46, *Arts incohérents. académie du dérisoire*, R.M.F., 1992.

Cardevacque, *Dictionnaire biographique du département du Pas de Calais*, 1897

Vapereau, *Dictionnaire des contemporains*, 1879.

PV des séances du conseil municipal 1909 tome 65.

1. 3. Constitution du fonds

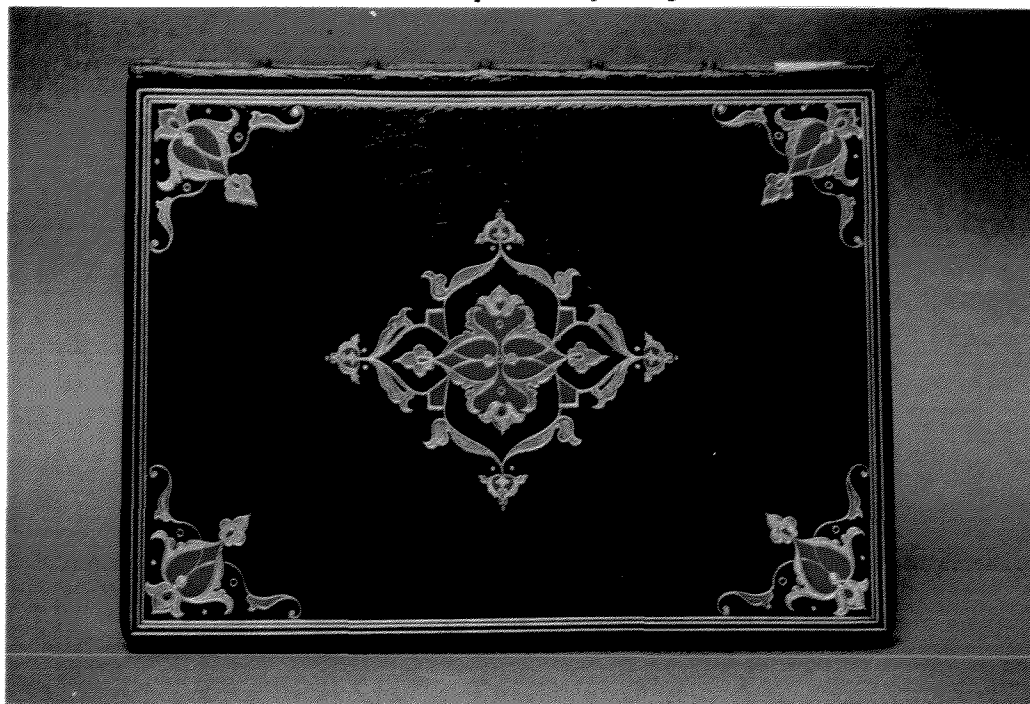
La séance du conseil municipal du 22 mai 1909 examine le don de la famille Coquelin à plusieurs institutions charitables et à la bibliothèque communale. Le maire après lecture du courrier de la famille Coquelin (il restait en vie le troisième frère Gustave en sus de Jean Coquelin), propose d'accepter ce don et précise: " En ce qui concerne la Bibliothèque publique, elle reçoit 747 volumes de choix, dont le plus grand nombre est revêtu de dédicaces des auteurs et qui sont sous des reliures riches et élégantes. C'est un cadeau de grande valeur. " Il faut encore signaler le don du portrait de Coquelin cadet par Emile Friant, placé alors dans le bureau du maire.¹

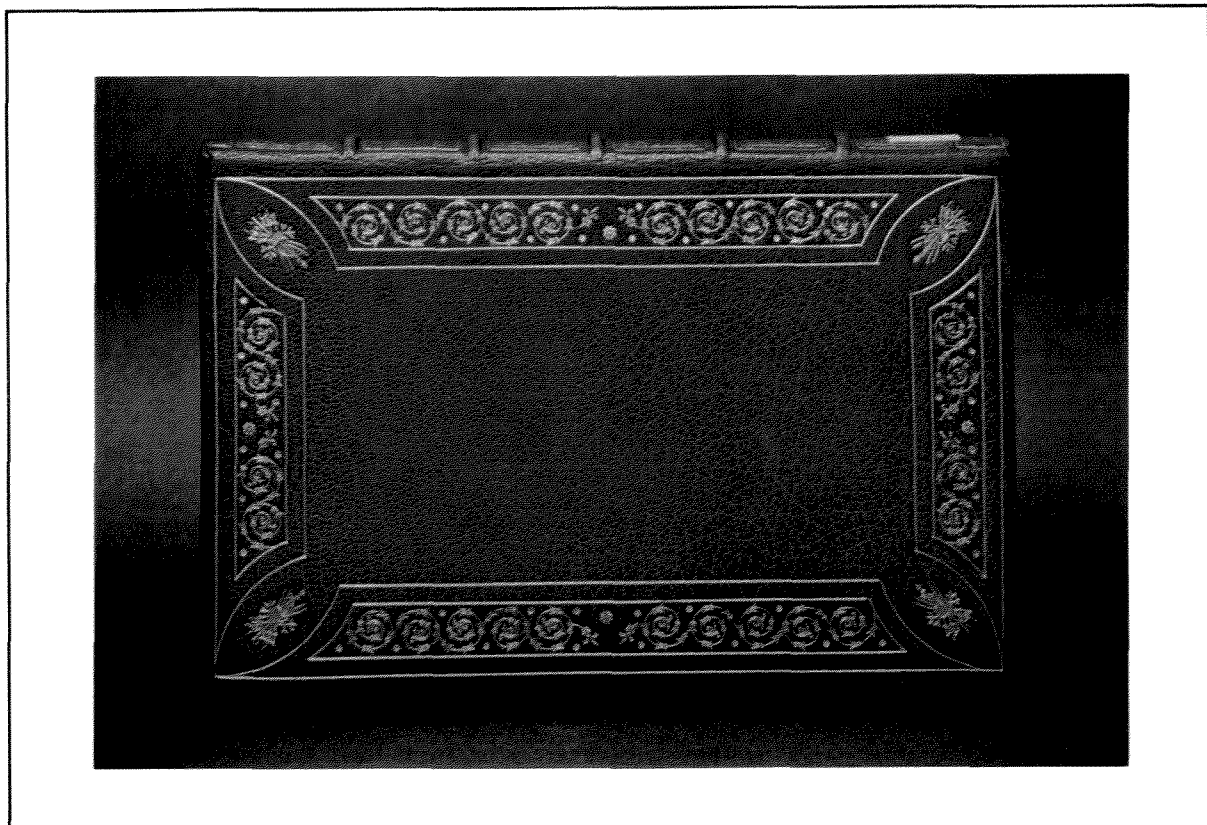
¹ PVDCM 22 Mai 1909 (Tome 65, p. 101-103)

1. 4. Composition du fonds

Cette collection est le résultat d'acquisitions courantes et reflète même l'appartenance de Coquelin au groupe des arts incohérents que l'exposition tenue en 1992 au musée d'Orsay a contribué à faire connaître. En 1882, Jules Lévy invente les Arts incohérents pour exposer "les dessins de gens qui ne savent pas dessiner". Ce groupe tiendra en divers lieux des expositions jusqu' en 1893. En 1887, c'est au Palais Rameau, à Lille, que se tient l'exposition des arts incohérents au profit de l'union de la jeunesse. A l'origine du groupe, on trouve celui des Hydropathes, membres du Chat noir qui est un journal humoristique illustré; les illustrateurs des volumes édités par P. Ollendorf en font souvent partie, comme Georges Lorin dit Cabriol, Luigi Loir, Henri Pille ou Sapeck. L'illustration reproduite est de la main de ce dernier et tirée du *Monologue* publié par Coquelin, Paris, P. Ollendorf, 1883. COQ 217, n° 284. Le catalogue du musée d'Orsay cite 15 ouvrages écrits ou illustrés par des incohérents: COQ 218, 214, 217, 213, 203, 208, 276, 172, 515, 290, 374, 493 illustré par Caran d'Ache, 206 ill. par Coquelin, 513, 211.

Outre sa richesse documentaire pour ce qui est des arts incohérents, c'est, dans une grande proportion, un fonds bibliophilique de par ses reliures. Cette collection renferme 103 reliures pleines, en majorité signées de Pierson, quelques-unes de Petit et Trioullier par exemple pour une édition miniature des *Spectacles de Paris* 1752 à 1792. Ces reliures de Pierson sont des reliures mosaïquées, ou des reliures travaillées au repoussé, ou encore des reliures dont le plat se décore du titre placé en zigzag. Pour les premières, je citerai (cf. reproduction) la reliure de l'exemplaire numéroté du *Monologue* de Coquelin, Paris, P. Ollendorf, 1881. COQ 214, n° 281: reliure en maroquin vert, plats encadrés de trois filets dorés avec ornement mosaïqué à chaque angle et au centre.





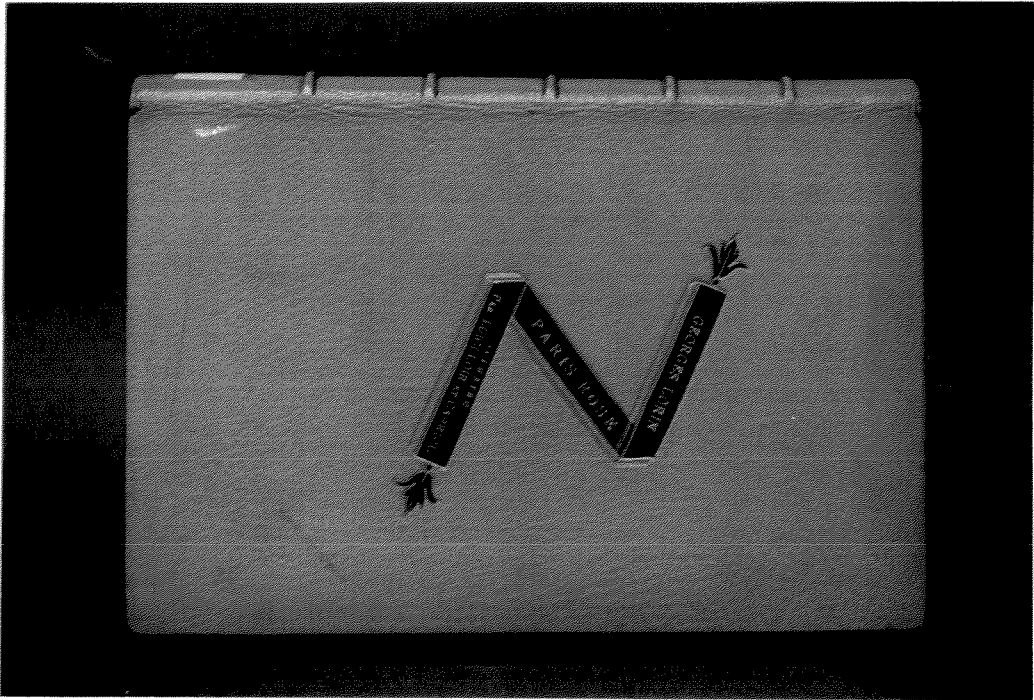
Parfois, une harmonie a été créée entre le contenu et le contenant: une édition des Trophées de J.M. de Hérédia porte sur les plats à chaque angle, des trophées dorés de même que sur le dos, entre les nervures (cf. reproduit.), COQ 391, n° 119. Pour les secondes, l'harmonie existe entre le contenant et le contenu: c'est le cas de deux éditions de l'ouvrage de Coquelin *Le livre des convalescents*, COQ 55 et 221, n° 477 et 475; ce sont des exemplaires en peau de truie et ils portent sur les plats des dessins pyrographiés et coloriés représentant une tête de truie. Pour les troisièmes, différents exemples sont possibles: le n°162 du catalogue, COQ 203, présente (cf. reproduit.) une reliure en maroquin Lavallière clair poli, un dos janséniste et un plat avec une mosaïque en forme de zigzag pour le titre. (G. Lorin, *Paris rose*. Paris, P. Ollendorf, 1884).

Les demi-reliures sont aussi nombreuses, soignées et souvent signées.

Un assez grand nombre de cartonnages ou reliures en pleine toile complète cet ensemble.

Un livre broché a retenu mon attention: COQ 169 n° 276 (cf. reproduit.), il s'agit de l'Aiglon d'E. Rostand, Paris, Charpentier et Fasquelle, 1900; la couverture de papier vert est estampée avec un aigle doré en relief et le dessin est signé de R. Lalique; le texte est en outre imprimé sur papier vert, avec fausses marges.

C'est enfin une collection de dédicaces autographes dont le remarquable catalogue dresse une liste impressionnante puisqu'elle atteint le chiffre de 146 noms: personnalités politiques comme Waldeck-Rousseau, Déroulède, auteurs célèbres comme Flaubert, France, Bourget, Cros, Hugo etc., journalistes comme Claretie ou Halévy. La richesse de ce fonds est signalée par P. Neveux et E. Dacier qui évoquent 700 volumes de littérature.



1. 5. Conservation et traitement

Un catalogue imprimé est réalisé en 1911 par la bibliothèque publique communale. Il se trouve en consultation dans la salle d'études. Un assez fort tirage en ayant été réalisé, un stock est encore disponible et on peut encore actuellement se le procurer sur demande à la bibliothèque. Il s'agit d'un catalogue de type méthodique où Religion, philosophie, droit, politique tiennent dans les numéros 5 à 19, tandis que les arts et histoire du théâtre occupent les n° 171 à 183, les monologues les n° 281 à 298, les pièces de théâtre les n° 184 à 280, la poésie les n° 39 à 170. C'est dire que ce fonds a une tendance nette à être une collection professionnelle. Ce catalogue contient un index alphabétique "auteurs" et rubriques de classement tant thématiques que liées à des particularités d'exemplaires, comme la présence des autographes identifiables grâce à la liste alphabétique qui en est faite dans l'index, la présence des portraits ou encore la liste des relieurs employés par Coquelin.

Ce catalogue comporte 549 numéros plus un numéro supplémentaire qui correspond au don, par Gustave Coquelin, d'un portefeuille de documents relatifs à Constant Coquelin. Ce numéro d'inventaire se double d'une cote COQ suivi d'un numéro par volume de 1 à 740 ce qui est en légère discordance avec le nombre de volumes annoncé dans la délibération municipale du 22 mai 1909: 746.

Ce fonds se trouve regroupé de manière autonome en réserve et n'est donc consultable qu'en salle d'études. La réserve ne présente pas de conditions particulières de conservation. Les volumes sont néanmoins dans un très bon état de conservation.

Les volumes sont classés par leur cote numérique.

2. Fonds particuliers divers

2. 1. Don de Clocheville

Julien Oudart Duquesne de Clocheville, né à Forest-Montiers le 11 Vendémiaire an VII et mort le 5 avril 1879 à Paris. Officier de cavalerie entre 1814 et 1821, il est membre du conseil municipal de Boulogne et du conseil d'arrondissement. A sa mort, il est inhumé à St Léonard près de Boulogne; il lègue toute sa fortune, environ 1,7 million, pour la construction et l'entretien d'une annexe à l'hôpital St Louis. Sa femme reste usufruitière du château de Pont de Briques et de ses dépendances; or dans ce château se trouve la bibliothèque commencé par l'aïeul F. L. Duquesne de Clocheville, né à Boulogne en 1724 et mort en 1765. Sa collection, fruit de son intérêt pour les belles-lettres et les recherches historiques, constituait une documentation sur le Boulonnais; en 1793, si beaucoup des livres et manuscrits conservés au château furent jetés au feu, ce qui en fut épargné était conservé dans ce château. Aussi, lorsqu'à la mort de son épouse son héritier, le vicomte Pailhou, répondant à la demande de la société académique accepte de donner à la bibliothèque publique cette collection, le comité d'inspection de la bibliothèque se hâte d'accepter ce don de 1240 ouvrages " dont plusieurs sont de haute valeur" et décide que" le don de M. le Vicomte Paillou formera un fonds spécial qui sera désigné: *Fonds de Clocheville, donné à la ville de Boulogne par M. le Vicomte Paillou*"². De fait actuellement ce fonds est regroupé en magasin sous la cote CL mais des 1240 ouvrages, il semble ne rester que quelques manuscrits, et 88 ouvrages dont quelques uns en réserve. Au registre d'inventaire, non daté, le don Clocheville occupe les numéros 42183 à 42436. Parmi les ouvrages restés en magasin, j'ai noté la présence de volumes du XVI^e siècle comme

G.A Anguillara, *Le Métamorphosi di Ovidio*, Venise, s. n., 1572 rel. parch. avec lacets fermoirs, texte en deux colonnes CL.8;

Pline, texte latin, s.l., J. Stoer, 1593-1601. 3 vol. CL 21

César, *Commentaires*. Anvers, Plantin, 1570 CL 28

Horace. Paris, Macé, 1579 CL 74

Cicéron, *Discours*. Paris, Roigny, 1536 CL 75

Aristote. Venise, s.n., 1533 CL 76

Conférence des ordonnances royaux. Paris, Chaudière, 1596

Ces ouvrages figurent dans le catalogue imprimé de 1899.

Les volumes appartenant à ce fonds présentent un ex-libris aux armes de la famille selon deux formats: le plus grand est celui de Julien de Clocheville, le plus petit (litho. 95

2 PVDCM 22 Déc. 1884 (Tome 37, p. 412)

x 75) avec une inscription imprimée: "de Clocheville seigneur châtelain de Belle en Boulonnais", celui du père de Julien de Clocheville: François Oudart Duquesne de Clocheville (1764-1841)³.

2. 2. Fonds Deseille

Sa veuve par une lettre au maire du 9 sept. 1889, déclare donner à la ville de Boulogne pour sa bibliothèque " tous les livres, brochures, cartons, cartes dessins, écrits, imprimés, où qu'ils soient, qui composaient la bibliothèque personnelle d'Ernest Deseille". Elle ajoute deux conditions à ce don: que la collection soit conservée dans son intégrité et forme le *fonds Ernest Deseille*, et que les documents personnels de son mari (manuscrits et notes de travail) soient déposés aux archives de la bibliothèque et ne soient communiqués au public que sur autorisation expresse de deux amis du défunt dont le bibliothécaire de l'époque, Martel. Le maire s'empresse de répondre favorablement à cette lettre.⁴

Le rapport d'activité de la bibliothèque mentionne en 1890, 8000 volumes provenant de Deseille et pour la valeur de 12000 F. Ces volumes se répartissaient entre histoire de France, histoire locale, théâtre, roman, philologie.

C'est un fonds éclectique, contenant un assez grand nombre d'ouvrages du XVIII^e siècle. Ce fonds est regroupé en magasin sous la cote D avec des subdivisions de A à J qui étaient celles introduites par E. Deseille lui-même dans sa bibliothèque. La cote DG par exemple, regroupe le fonds d'histoire du Boulonnais. Parfois, les volumes portent un tampon imprimé E. DESEILLE

Ses parents étaient boulangers, et à 13 ans, après la mort de son père, il doit reprendre la place de ce dernier, puis à 15 ans, émancipé, devient son propre patron et exerce ce métier jusqu'en 1859; à cette date, il rentre comme commis chez un entrepreneur de Boulogne et collabore parallèlement à un journal nommé *la Colonne*. Puis il est engagé en 1862 à la mairie. En 1864, il est comptable à l'établissement des Bains, en 1867 il est directeur de la halle aux poissons. Devenu archiviste en 1871 et ce, pendant 18 ans, jusqu'à sa mort, il dresse l'inventaire des archives communales avant 1790, le répertoire des délibérations municipales 1789-1871, le terrier boulonnais, l'année boulonnaise, le pays boulonnais. Sous un pseudonyme, celui de Panurge, il collabore aux *Chroniques de la France du Nord*. Il est membre de la Société académique.

3 cf. Paul Denis du Péage, *Ex-libris de Flandres et d'Artois*. Lille: chez Emile Raoust, 1934. (BMV 400 308)

4 PVDCM 20 Nov. 1889 (Tome 42, p. 416)

L'ouvrage de P. Neveux mentionne ce fonds comme celui d'un littérateur et historien boulonnais.

2. 3. Fonds Filliette (Adolphe)

Ce fonds regroupe sous la cote FI, 123 ouvrages très spécialisés autour de la médecine qu'exerçait le donateur. Un certain nombre de volumes a été relié avec l'indication gravée au dos "Bibliothèque de Boulogne". C'est un fonds en majorité d'acquisitions récentes mais on y trouve quelques ouvrages anciens comme Fernel, *Oeuvres*, 1646. FI 20.

Ce fonds est enregistré à l'inventaire sous les numéros 42437 à 42650. Quelques livres figurent en réserve comme les *Leçons de pathologie*, FI 19, ou encore le *Traité médical sur l'aliénation mentale*, FI 72.

2. 4. Fonds Foissey

Regroupé en magasin sous la cote FO, ce fonds de 126 ouvrages est un fonds spécialisé en horlogerie, ce qui c'était la profession du donateur. Ces volumes portent un ex-libris imprimé. Cet horloger de Boulogne eut comme élève Stévenard, fabricant d'automates. La plupart des volumes sont des demi-reliures.

Ce fonds est inventorié sous les numéros 42653 à 42835.

2. 5. Fonds Gros

En 1895, le conseil municipal enregistre dans son procès verbal la liste des ouvrages donnés à la bibliothèque publique communale de Boulogne/ mer, par le Dr Gros, dressée par M. Martel et qui contient 88 volumes et 55 titres⁵. Ce n'est pas très conséquent en quantité mais bien en qualité puisque ce don enrichit la bibliothèque de 5 incunables, 15 ouvrages du XVI^e siècle, 12 ouvrages du XVII^e siècle, 12 également du XVIII^e siècle, le reste étant du XIX^e siècle. Ce don est enregistré à l'inventaire sous les numéros 42836 à 42915.

Ce fonds, essentiellement fonds rétrospectif, est conservé en magasin sous la cote G 1 à 47 avec un rangement séparé pour les in-folio qui se trouvent au 6^e étage, comme pour tous les fonds. Les incunables ainsi que quelques ouvrages se trouvent en réserve. C'est le cas d'une édition de 1714, à Londres, en anglais, de Locke, *An account of the*

5 PVDCM 6 Sept. 1895 (Tome 49, p. 263 et p. 350)

life and writings of John Locke G 17. Cet ouvrage en 3 volumes, dans sa reliure d'origine, présentant des trous de vers, ne justifie pas bien sa place en réserve. Des in-folio en reliure d'époque m'ont semblé tout aussi intéressants comme *les Aphorismes* d'Hippocrate, Genève, Sam. Chouët, 1662. En deux tomes, cet ouvrage en grec et français fut acheté par Gros en 1850. Un autre, *les Adages* d'Erasme, édition de 1606, a gardé aussi une belle reliure d'époque: plat à filet doré et au centre, une couronne de verdure dorée, un dos à nerfs et entre les nerfs de petits fers dorés. Le titre est gravé et doré sur le dos *ADAGIA ERASMI*. La page de garde porte la mention d'un premier donateur en 1651, un cachet sur la page de titre "Bib. Remensis", et l'indication manuscrite "5 F Parisiis emebat C.Gros Bononiensis, Januarii 1831".

Charles-Henri Gros, né en 1805 et mort en 1895, était médecin en chef des hospices. Dès 1887, il avait manifesté sa volonté de donner après sa mort ses ouvrages anciens.

2. 6. Don E. Hamy

430 volumes en magasin regroupés, sous la cote HAM.

Ce fils de pharmacien de Boulogne⁶ né en 1842, devint lui-même médecin en 1868; dès 1869, il professe à l'école pratique des hautes études, pour y exposer les principes de l'anatomie comparée des races humaines.

Devenu titulaire en 1892 de la chaire d'anthropologie au Museum, il est le premier conservateur du musée d'ethnographie ouvert au palais du Trocadéro. Voyageur scientifique comme secrétaire de la section géographie historique et descriptive, créée au sein de la commission des travaux historiques et scientifiques, il diffuse les efforts des voyageurs français à travers le monde. Membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie de médecine, il participe à leurs travaux. Il meurt en 1908 à Paris, en léguant sa bibliothèque à la ville de Boulogne. Son ex-libris cité dans l'ouvrage de P. D. du Péage est assez étonnant: un orang-outang, assis sur un rocher, porte sur la poitrine l'inscription: "ex-libris Dⁿⁱs E. T. Hamy" (litho. 100 x 66).

2. 7. Fonds Alphonse Mariette-Silbermann

En 1885, le conseil municipal annexe au procès verbal de sa séance du 25 Nov., la nomenclature des ouvrages offerts à la bibliothèque publique par M. et Mme Alphonse Mariette-Silbermann, soit 30 ouvrages alors que la lettre du donateur au maire annonçait

6 cf. *Gens du Nord* de P. Pierrard. p.88-90.

"34 incunables et autres livres anciens presque tous du XVI^e siècle"; en fait, la liste chronologique jointe à cette lettre dénombre 5 incunables, 22 ouvrages du XVI^e siècle, un ouvrage du XVII^e siècle, un également du XVIII^e siècle et un sans date⁷. Ces ouvrages sont conservés en magasin sous la cote MAR sauf les incunables en réserve et les in-folio au 6^e étage. Les incunables sont au catalogue imprimé des incunables établi par L.Seguin (1980) sous les numéros 71, 72, 74, 75 et 78. A noter que le n° 76 attribué à la collection Mariette-Silbermann est en réalité un don du Dr Gros (Ficin, Paris, G. Wolff, s.d.). La plupart de ces volumes ont la particularité d'avoir des gravures sur bois, par exemple la *Cosmographia universalis*, Livre VI de Sébastien Munster. Bâle, 1559. in folio de 1163 pages, orné de 66 cartes et de 914 gravures sur bois dont quelques-unes d'après les dessins d'Holbein et autres maîtres.

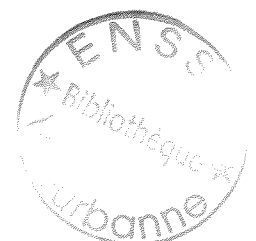
3. Fonds Madaré

Les richesses des bibliothèques de France signalent la présence à la bibliothèque de Boulogne de la collection d'Eugène-Edmond Madaré (1831-1915), grand propriétaire de l'Oise, maire de St Etienne-au-Mont depuis 1896, cet avocat fut aussi conseiller municipal de Boulogne/mer pendant une très brève période (14 août 1870 à 30 avril 1871) et administrateur de la succursale de la Banque de France. Veuf en 1904 de Th. Sellier épousée en 1864, il donne sa bibliothèque en 1882. Un des discours prononcé sur sa tombe, celui du bâtonnier de l'ordre des avocats, évoque ce don: " Quand, il y a quelques années, il sentit que l'heure de la retraite allait sonner, il voulut que ses livres, ces armes puissantes dont il savait si bien se servir puissent être utiles pour d'autres et il fit généreusement don de sa bibliothèque à la ville de Boulogne; homme d'ordre jusqu'à la minutie, il entendit diriger lui-même l'installation de près de 1000 volumes qu'il mit à la disposition du barreau dans une salle spéciale de la bibliothèque communale".

Cet homme très pieux, se consacra à la construction d'une église à Audisques. Il fait figure de personnalité à Boulogne, comme en témoigne sa présence en 1908 comme président de la société des courses, pour l'inauguration de l'hippodrome. Il faut encore évoquer la fête donnée pour son cinquantenaire d'exercice en qualité d'avocat en 1906.

Le conseil municipal en date du 8 Oct. 1919 examine le texte du testament olographe de 1912 et rappelle que Madaré avait légué toute sa bibliothèque à l'exception des ouvrages de droit administratif et de ses publications Dalloz. Ce texte précise la composition du fonds en distinguant la collection juridique léguée à la ville de Boulogne,

⁷ PVDCM 25 Nov. 1885 (Tome 38, p. 579 et pp. 645-647)



du "surplus qui comprend des ouvrages assez rares" qu'il léguait à la ville, pour l'installer dans le local de la Société d'Agriculture et des Beaux-Arts dont il faisait partie depuis 1885. En outre, il laissait son buste en marbre, par Paul Graff; ce buste lui avait été offert pour ses 25 ans de présidence de la société d'Agriculture et des Beaux-arts

La suite de la délibération indique que le fonds Madaré avait été placé dans une salle spéciale de la bibliothèque, comprenait environ 3000 volumes et avait été catalogué méthodiquement, ce qui avait donné lieu à un catalogue imprimé en 1914 par la bibliothèque publique communale et encore disponible actuellement car le tirage a été assez important. Ce catalogue méthodique comporte un index alphabétique des noms d'auteurs et titres anonymes ou de périodiques et atteint le nombre de 828 numéros; la table méthodique rend évidente la spécialisation du fonds: la rubrique droit occupe les pages 5 à 165 tandis que les polygraphes, l'histoire des religions, la philosophie, les sciences politiques et économiques, la géographie et l'histoire, les belles-lettres, les sciences, les arts et métiers, la biographie et enfin la bibliographie se partagent le reste du catalogue. On ne trouve aucun ouvrage de littérature, aucune étude historique mais des annuaires, des annales de sociétés savantes, des almanachs, plutôt des ouvrages de référence. Etant donné que le fonds est presque exclusivement un fonds XIX^e siècle, il peut constituer du point de vue épistémologique un document intéressant au même titre que les autres fonds spécialisés déjà cités. Mais actuellement, ce fonds est stocké de manière regroupée sous la cote MAD, en magasin de sous-sol et inaccessible au public qui en ignore l'existence puisque cette collection n'est pas reprise au fichier papier de la salle d'études. Les conditions de conservation sont précaires: même si les volumes se trouvent sur des rayonnages métalliques, on peut craindre qu'ils n'aient soufferts de l'humidité entraînée par des infiltrations dans ce sous-sol; d'autre part, un dépoussiérage s'impose.

Ouvrages du XVI^e siècle : Justinien, *Corpus juris civilis. Digestorum sive Pandectarum*. Paris, C.Guillard, veuve Chevallon, 1548-1550.MAD 509 à 513.

: MAD 1609 (1579)

Ouvrages du XVII^e siècle : MAD 1787 (1620), MAD 416 (1675), MAD 311 (1666), MAD 386 (1699), MAD 1913 (1668)

D'autres ouvrages, en grand nombre, sont du XVIII^e siècle: *Leçons de droit de la nature et des gens*, par le professeur de Felice. Lyon, J.M.Bruyset, 1769.MAD 1860 à 1863. Certains peuvent être utiles à l'historien des institutions de l'ancien régime : *Mémoire pour servir à l'histoire de la cour des aides, depuis son origine en 1355, sous le roi Jean, jusqu'à sa suppression le 22 Janv. 1791, sous le règne de Louis XVI*. Paris, Knapen, 1792. MAD 446 ou encore *Etat de la magistrature en France pour l'année 1789*. Paris, Divers, 1789. MAD 1537

Encyclopédie méthodique. Jurisprudence. Paris, Panckoucke, 1782-1791. MAD 337 à 346

MAD 383 (1701), MAD 1888 (1702), MAD 1726 (1714), MAD 380 (1725), MAD 1724 (1726), MAD 1852 (1742), MAD 410 (1742), MAD 535 (1749), MAD 1889 et 1890 (1749), MAD 369 à 374 (1751-1757), MAD 292 à 298 (1751-1757), MAD 396 à 399 (1751-1757), MAD 395 (1758), MAD 438 (1758), MAD 408 (1759), etc. Tous ces ouvrages anciens se trouvent sous la catégorie droit français, ancien droit, p.17 à 26, du numéro 62 à 100, puis de la page 28 à 31, du numéro 106 à 122, puis encore de la page 32 à 40, du numéro 124 à 163 et encore plus d'une dizaine de numéros épars dans la collection. Il semble que ces volumes au nombre de près de 140 pour le XVIII^e siècle seraient avantageusement regroupés pour constituer un fonds ancien que les autres collections privées peuvent alimenter.

Bibliothèque de Roubaix

2 rue Pierre Motte, BP 737

59066 Roubaix

Tél. : 20.73.97.30

Directeur : Bernard Grelle

Bref historique

La bibliothèque de Roubaix naît en 1842 sous la pression ferme et tenace d'A. Le Glay, pour mettre à la disposition du public, des "livres utiles". Le maire, arguant de la pauvreté de la ville, a retardé cette création jusqu'à cette date où il fait voter en conseil municipal⁸ la décision d'ouvrir provisoirement une bibliothèque à la mairie et d'ouvrir un crédit de 500 F. pour l'acquisition de livres; en même temps, l'archiviste de la ville et juge de paix est désigné pour remplir en plus les fonctions de bibliothécaire: il s'agit de M. Marissal en poste jusqu'en 1845. Cette ouverture qui fait partie de la politique volontariste de la monarchie de Juillet en ce domaine⁹, est destinée à susciter les dons du ministère de l'instruction publique et ceux des particuliers sollicités par voie de presse. A la mort de son premier bibliothécaire, la bibliothèque de Roubaix connaît des jours difficiles: incurie de son deuxième bibliothécaire qui démissionne en 1846, suppression de poste de bibliothécaire et installation des livres acquis jusque là dans un coin obscur de la mairie. Il faut attendre 1856 pour que M. Elie Brun soit nommé bibliothécaire, que les horaires en soient fixés¹⁰, qu'elle ouvre avec 863 volumes devenus, dès le 1 janv. 1857, 1234 volumes. Le vrai départ pour la bibliothèque de Roubaix sera la nomination de Th. Leuridan le 1^{er} mars 1857, qui restera à ce poste jusqu'en 1891. C'est à Th. Leuridan qu'on doit un catalogue alphabétique avec classement méthodique, de la bibliothèque publique de Roubaix édité en 1887 et regroupant 8807 vol. selon l'état annuel. de la même année. Le 16 sept. 1890, les 8933 ouvrages inscrits à l'inventaire de la bibliothèque de Roubaix sont transportés à l'ENSAIT (Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles) créée en 1882, à la suite de la cession de la ville à l'Etat de la "bibliothèque actuelle de la ville moins les choses nécessaires au service des Archives de

8 A. M. R. D 1. 7.

9 Plus d'une cinquantaine de bibliothèques s'ouvrirent ainsi dans des villes moyennes entre 1830 et 1848

10 A.M.R. 5 mai 1856: ouv. Lun. Me. Ven. de 14 à 19 h., Ma. Je. Sa. de 9 à 12h.

13 mai 1856 Di. et jrs fériés de 10 h à 12 h.

la ville ". C'est en 1915, avec l'avènement d'une municipalité nouvelle, que se crée un regain d'intérêt pour l'instruction générale des masses laborieuses et qu'apparaît l'idée de la reconstitution d'un fonds de bibliothèque municipale.¹¹ Une convention signée entre la ville de Roubaix et l'ENSAIT, il y a quelques années a officialisé le retour des fonds de la bibliothèque à la médiathèque de Roubaix.

Etat des catalogues

1) Catalogue général alphabétique sur fiches

a) auteurs

b) sujets

2) Catalogues particuliers

- catalogue alphabétique de la bibliothèque de Roubaix, par. Th. Leuridan.
Roubaix : F. Vossaert, 1887. 2 vol.

- catalogue manuscrit de la bibliothèque P.Destombes, rédigé en deux tomes à l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles

- fichier alphabétique possesseurs

- fichier alphabétique relieurs

- fichier alphabétique éditeurs

4. Fonds P. Destombes

4. 1. Biographie

Originaire de Tourcoing où il est né le 30 oct. 1846, il s'installe à Roubaix dès ses 21 ans (ou au moment de son mariage avec Marie Delattre-Bossut qui meurt la même année, en 1873).

Cet industriel, conseiller municipal adjoint sous l'administration Lagache, mort le 11 nov. 1915, était surtout amateur de jardins, de musique et de livres à écouter l'éloge qu'en dresse V.Champier, administrateur de l'école, lors de l'inauguration de son buste au parc Barbieux le 30 oct. 1922. C'est aussi ce que proclame son ex-libris: "Hortorum,

¹¹ Ces indications sont dues à un rapport manuscrit sans doute de M. Tetaert, dans les années 1950, qui a fait l'objet d'une copie dactylographiée en 1987-88 pour un extrait (31 folios numérotés de 12 bis à 43).

musicae, librorumque studiosus". Il était d'ailleurs membre d'une association de bibliophilie : la Société des amis du livre à Paris.

Philanthrope, il a participé à l'achèvement du parc Barbieux, à l'aménagement du square qui porte son nom. Il œuvra également pour la création de la salle d'audition du Conservatoire.

4. 2. Sources

Les amis de Roubaix, n° 50, 1^{er} avril 1967, Un mécène roubaisien Pierre Destombes 1846-1915. Bulletin communal, 17 août 1920.

Oudoire, J.M., *La bibliothèque de l'ENSAIT de Roubaix 1866-1890*. Mémoire de maîtrise. Lille III, 1986.

4. 3. Constitution du fonds

L'avant-propos dactylographié du catalogue manuscrit est dû peut-être au bibliothécaire de l'Ensaït et fait état de "3523 volumes presque tous reliés par les maîtres de la reliure moderne". P. Destombes, aux termes de son testament olographe du 9 nov. 1914, avait légué toute sa bibliothèque à l'Etat. La délibération du conseil municipal du 17 août 1920 reproduit les termes de ce legs: "Je fais ce legs à la condition expresse que ces livres seront remis à l'Ecole nationale des arts industriels de Roubaix et qu'ils ne pourront être transportés dans aucune autre bibliothèque de l'Etat, ni sortir momentanément, ne serait-ce que pour les consulter, entendant que ces livres resteront toujours dans l'Ecole nationale de Roubaix, même pour ceux des livres offrant une valeur particulière. Ils seront renfermés dans un meuble spécial dont personne ne pourra les tirer sans une autorisation spéciale du Directeur".

Par ailleurs, P. Destombes abandonnait à la ville de Roubaix ce que cette dernière pouvait encore lui devoir des 100 000 F. qu'il lui avait prêtés. Mais le remboursement était déjà intégral et rendait donc cette clause inutile. Il lui léguait aussi les partitions de musique qu'il désirait voir mettre à la disposition du conservatoire sans possibilité d'emprunt. Il avait encore fait don de son buste en bronze exécuté en 1907 par C. Theunissen (1863-1918), sculpteur né à Anzin. Il léguait enfin un magnifique tableau richement encadré, représentant le parc de Barbieux et qui ornait son vestibule.

Pour ce qui est du legs de sa bibliothèque, l'avant-propos au catalogue manuscrit nous apprend que P. Destombes avait préparé quelques années avant sa mort "le cadre dans lequel elle devait être installée. Il se chargea de la décoration et de l'aménagement d'une salle spéciale, fit exécuter les tables, les vitrines". Il s'agissait d'une salle contiguë à la grande salle publique de la bibliothèque de l'Ensaït alors appelée Enai. En effet, cette école créée en 1882 a bénéficié du transfert de la bibliothèque municipale le 16 sept. 1890, la ville cédant alors à l'Etat "la bibliothèque actuelle moins les choses nécessaires

au service des Archives de la ville". En 1920, lorsqu'après les années de guerre, le conseil municipal examine les conditions du legs de P. Destombes, c'est donc bien dans ces locaux qu'est installée la collection Destombes. Cette salle existe toujours dans les locaux actuels de l'école, dans son état initial, mis à part un éclairage électrique au néon, installé au dessus des tables de travail. La petite salle contiguë installée par P. Destombes lui-même, semble malheureusement avoir disparu, reconvertie sans doute en un local de laboratoire. Aucun document n'en subsiste et on peut penser que la transgression du testament de P. Destombes a ainsi tôt commencé! A la suite d'une convention entre l'Ecole et la ville, signée en 1992 environ, les livres contenus dans la bibliothèque de l'ENSAIT, dont le legs Destombes, ont été partagés à l'amiable entre le musée de Roubaix et la médiathèque. Il faut espérer qu'ensuite ce lieu encore plein d'une atmosphère " fin de siècle" pourra retrouver une certaine vie au moins muséale. Cela semble d'ailleurs la volonté du directeur actuel de l'école, M. Vasseur, sensible à la valeur patrimoniale de cette partie des locaux. Les jardins et l'escalier sont d'ailleurs inscrits à l'inventaire. L'ensemble du bâtiment dans lequel s'inscrivait cette bibliothèque, témoigne de la solennité du décor créé pour abriter en outre, les galeries du musée et un amphithéâtre.

4. 4. Composition du fonds

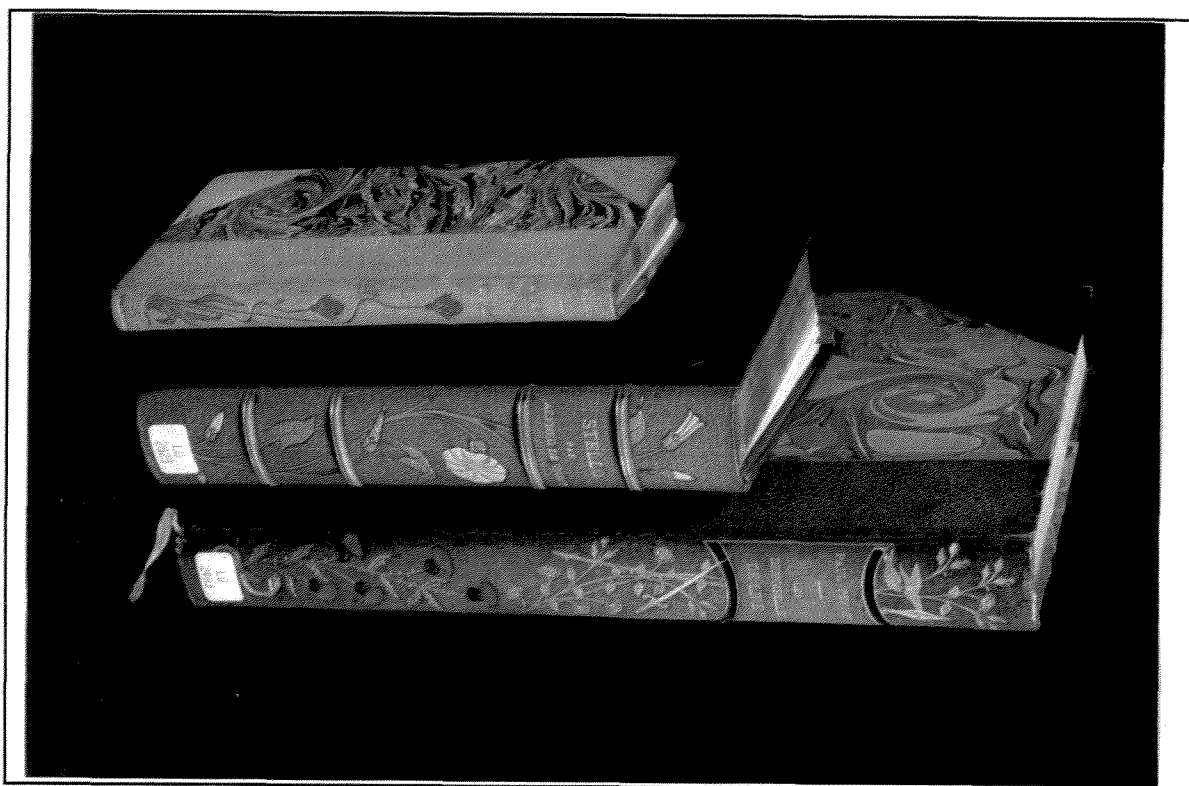
A cette collection, appartiennent, selon P. Neveux, 5 manuscrits du chansonnier G. Nadaud. Ce fonds est essentiellement un fonds d'acquisitions courantes. La part rétrospective se compose de littérature latine, de littérature romantique. Cette collection se marque par son caractère sélectif : si Barbey d'Aurevilly y figure, Baudelaire en est absent. Flaubert est représenté par *Bouvard et Pécuchet* et sa *Correspondance*. Victor Hugo est présent avec 3 titres : *Torquemada*, *Napoléon le petit* et *Les Châtiments*. Les habituelles sélections de pages des grands écrivains figurent dans cette collection avec plus de 20 volumes (LD 2790 à 2813). Il faut encore noter la présence

- d'ouvrages d'histoire: Guizot, Janin, H. Martin.

- de livres pour enfants (LD 1945 *Peter Pan dans les jardins de Kensington*, Hachette 1907, rel. de J. M Barrie)

- de livres illustrés souvent de grand format : les *Contes* de Perrault illustrés par G. Doré, les *Contes* de La Fontaine illustrés par Fragonard (réimpression de l'édition Didot) LD 2911-2912, Dante, *L'enfer*, J. Vallès, *La rue de Londres*, *Le cortège historique de Vienne* (1879). La liste des illustrateurs célèbres est dressée par P. Neveux : "illustrations par ou d'après Benjamin Constant, Detaille, Gustave Doré, J.P. Laurens, J. Lefebvre, A. Morot, Munkacsy, Toudouze, Georges Roux, L. Legrand".

- de recueils de chansons
- de livres humoristiques (LD 1210 *Petits albums pour rire*, LD 2868 à 2910 des "physiologies", par exemple celle de l'étudiant, éd. 1841, éd. Béthune et Plon)
- de dessins et de périodiques humoristiques reliés: *La Caricature*, 1882-1895, *L'Eclipse* 1868-1876, *Journal pour rire* 1850-1851.
- de littérature étrangère (anglais, allemand)



Ce fonds se caractérise par la qualité des couvertures souvent révélatrices de la tendance art nouveau : des branches incurvées, des fleurs sauvages; des demi-reliures soignées (par exemple LD 2992 J. L. Forain *La vie*) constituent une part importante de cette collection bibliophilique.

L'examen systématique en magasin m'a permis d'identifier 54 reliures signées pour la plupart, ainsi que 4 reliures en parchemin du XIX^e siècle: LD 2509, 2296, 1945, 2181. Une des caractéristiques essentielles de ce fonds réside dans la présence de reliures signées d'artistes renommés comme

Allo (LD 2159, 2326, 2207, 2179, 1938, 1933, 2050, 2061)

Canapé (LD 1003, 2228)

Champs (LD 2284, 2257, 2452 ed. 1884)

Chambollé-Duru (LD 2045 ed. 1888, 2331, 2325, 2324, 2277, 2235, 2224, 2198, 2136, 2113, 2404, 2405, 2408, 2410, 2412, 2414, 2447, 2464, 1979, 1943, 1942, 2063, 2192, 2193)

Carayon (LD 1963, 2249,)

Hans Asper (LD 2123, 2625)

Joly (LD 2222)

Kieffer (LD 2197)

Lortic (LD 2409)

Marius-Michel (LD 2026, 2027, 2489, 2241)

Noulhac (LD 2401)

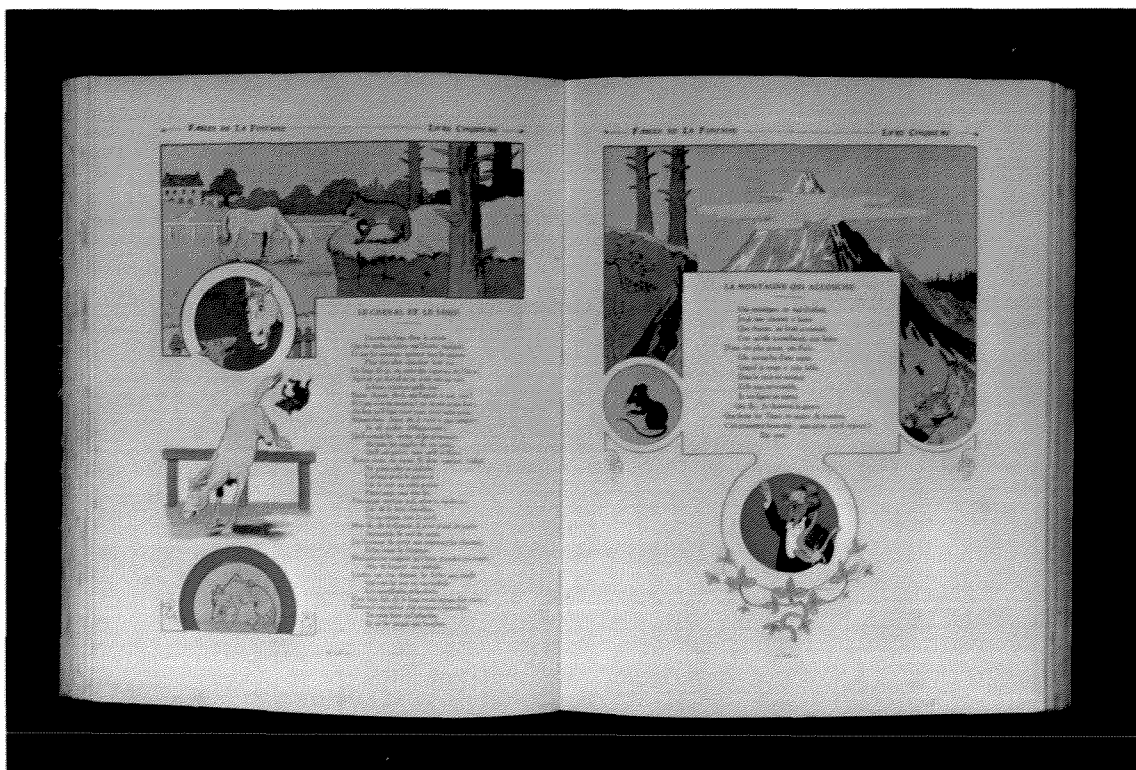
Ruban (LD 2372 Louys P, *La femme et le pantin* Paris, Borel, 1899, 2135 2564 2537)

Thibaron-Joly (LD 2003).

Un certain nombre d'éditions numérotées ont retenu mon attention:

Flaubert, *La légende de St Julien l'Hospitalier* Fac-similé d'un manuscrit calligraphié, enluminé et historié par Maltants, tirage unique en 170 ex. sur papier du Japon (clichés détruits) n° 85

La Fontaine, *Fables* ill. par Benjamin Rabier, 310 compositions dont 85 en coul., ex. n°6 sur papier de Japon, 1 vol. in 4. Dem.rel.signée Carayon. Paris, ed. J Tallandier, Paris, (s.d.) LD 2323



Duc d'Aumale, *Les zouaves et les chasseurs à pied* rel. Chambollé- Duru ex. 59 destiné à M. Destombes Tirage unique à 123 ex. sur papier vélin de cuve pour la Société des Amis du livre (LD 1924)

Diderot, *Jacques le Fataliste*, Paris, 1884, ex. n 57

Deulin, Ch., *Contes d'un buveur de bière* ex. n° 6 sur papier de Chine de 1 à 25. ed. Bourdet, [s.d.] rel. Meunier.

Millet, J.F., *Les dessins* ill. de 50 reprod. en fac-similé d'après les dessins originaux du maître, ex. n° 185. 50 ex. sur papier impérial du Japon; 250 ex. sur papier vélin numérotés à la presse de 51 à 300. 1906, demi rel. LD 2993

Certains volumes sont restés brochés, comme les *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon*, collationnés sur le manuscrit original par M. Chéruel, avec une note de Sainte-Beuve. 13 tomes. Hachette, 1865. LD 1441 à 1453

A noter une édition A. Mame, Tours, 1867. Barr, Maurice, *Aventures merveilleuses de Blurette et Coquelicot*, demi rel. LD 93

4. 5. Conservation et traitement

Le fonds se trouve en magasin, regroupé de manière autonome sur des rayonnages distincts et identifié, en magasin, par la cote LD suivie d'un numéro. Cette cote numérique suivant le classement alphabétique n'induit pas réellement de classement et a nécessité le déplacement de certains grands formats hors du classement numérique séquentiel, sur un rayonnage adapté. Des "fantômes" placés à leur place initiale signalent ce déplacement. Ces magasins n'offrent pas de conditions de conservation conformes aux règles techniques malgré des enregistreurs de température et d'hygrométrie placés en magasin. La température en particulier, comme nous avons pu le constater, subit des variations très importantes puisqu'elle peut s'élever jusqu'à plus de 30 °.

Les grands formats ont été placés, depuis 1992, sous emboîtage avec trous d'aération, pour éviter les déformations.

Outre le catalogue manuscrit en deux tomes placé en usuel dans la salle d'études, le fonds est répertorié par le fichier-papier "auteurs" placé en salle d'études, par l'indication de la cote spécifique à ce fonds: LD. Le fichier "possesseurs" commencé en 1983, identifie quelques ouvrages de même que le fichier ex-libris, ex dono. Le catalogage des 3113 ouvrages en magasin a été réalisé sur papier par tranches successives: la première a effectué un catalogage minimal avec très peu d'entrées et les fiches réalisées étaient alors insérées dans le fonds général; la seconde tranche a représenté un catalogage plus complet; enfin la dernière réalisée depuis la création du service conservation du patrimoine offre un catalogage complet, obéissant aux normes.

La bibliothèque informatisée par ailleurs, n'a pas encore entrepris l'informatisation de son fichier fonds d'étude.

En magasin, se trouvent également deux boîtes en bois contenant les fiches manuscrites correspondant à cette collection et peut-être de la main de P. Destombes. Ce fichier se présente de manière alphabétique comme le catalogue manuscrit et peut aussi en avoir été le brouillon.

Les volumes portent en général sur le contre-plat l'ex-libris de P. Destombes, de plus ou moins grande dimension, avec sa devise latine. Ils sont estampillés du cachet de l'Ensaït, ce qui est normal puisqu'à l'époque du legs, la bibliothèque de Roubaix ouverte en 1856 et transférée à l'ENSAIT en 1890, était fermée. et que d'autre part ce legs était fait à l'Etat et en l'occurrence à l'ENAI. Depuis leur entrée à la bibliothèque municipale, ils ont été estampillés du cachet de cette dernière.

5. Fonds A. Dupuis

5. 1. Biographie

Albert Dupuis, né en 1817 à Arras, commence sa carrière d'avocat à Paris en 1839. Très vite sa santé lui interdit l'exercice de son métier et il revient s'installer à Lille en 1841. Sous la République, il exerce les fonctions de juge de paix. Plus tard, il devint chef du contentieux près de la compagnie d'assurance Le Nord. Admis en 1848 à la Société des sciences et arts, il collabore activement à ses travaux et publie continûment: *Notice sur la vie les doctrines et les écrits d'Alain de Lille* (1849 et 1858); *Antoinette Bourignon* (1853); *Etudes sur quelques philosophes scholastiques lillois* (1858); *l'Ambassade d'Auger de Bousbecques en Turquie* (1862), etc. Il collabore encore sous différents pseudonymes à des journaux lillois comme *L'artiste*, *l'Echo du Nord*, *Lille-artiste*, *l'Echo populaire*, *la Revue du mois*, *l'Abeille lilloise*, *la Revue du Nord*, etc. Enfin sous le pseudonyme de Lhermite, il publia chez M. Lévy un recueil de contes philosophiques intitulé *Un sceptique, s'il vous plaît*.

Une dédicace imprimée de J. Houdoy en tête de *La beauté des femmes* (1876) le présente comme un " fanatique de l'art grec".

Il meurt en 1880.

5. 2. Sources

Verly, H., *Essai de biographie lilloise 1800-1869* Lille, Leleu, 1869

Archives municipales 2 R 3 n° 3 1857-1860; n° 7 1871-1875; n° 9 1879-1881

5. 3. Constitution du fonds

En 1857, une lettre d'A. Dupuis nous apprend qu'il donne à la bibliothèque de Roubaix 33 volumes qui sont les *Pensées* de Pascal et 32 volumes des *Mémoires de la société des sciences* de 1819 à 1853 et 1854¹².

Une seconde lettre de l'année suivante (16 Mars) nous apprend qu'il ajoute aux livres mis en dépôt à la bibliothèque de la ville de Roubaix, 11 volumes ainsi qu'un lot de brochures "ne valant pas description."¹³

Mais parallèlement, nous disposons d'un inventaire manuscrit de la donation faite en 1857, et qui comporte 164 volumes et une vingtaine de brochures. Cette liste initialement indiquée comme de 195 vol. et raturée ensuite pour faire apparaître 164 vol. figure aux archives municipales de 1857¹⁴ et s'accompagne des précisions suivantes: "M. Albert Dupuis, avocat, demeurant à Lille, donne à la bibliothèque les livres dont la désignation suit. Il se réserve expressément la faculté de retirer ceux qui lui deviendraient nécessaires mais avec cette clause formelle que s'il ne les avait pas restitués de son vivant, ses héritiers seraient tenus de le faire, la clause présente valant à cet égard disposition testamentaire". Suit le catalogue de 164 livres numérotés de 1 à 95.

Une troisième lettre adressée à son "cher collègue" c'est à dire à Th. Leuridan, bibliothécaire, le 5-11-1872 , alors qu'il est installé à Paris, avenue d'Eylau, fait état des volumes suivants: Dictionnaire de Trévoux 6 vol.¹⁵, Dictionnaire de Moreri 2 vol., dictionnaire de Bâle 3 vol., Biblia Sacra éditée en 1669 (in cat. Leuridan B II 1), 2 vol. éd. à Lyon. Le mauvais état du Moreri est signalé en marge. Les conditions de ce don sont les mêmes qu'en 1857.

Enfin, après le décès d'A. Dupuis, en 1881, un courrier de son notaire Ed. Courmont, notaire honoraire à Lille, fait état "des droits de succession à payer sur les livres qui font l'objet du legs de M. Dupuis". Il fait également l'estimation des livres donnés à la bibliothèque de Roubaix pour une valeur de 349 F 20. S'engagent alors des tractations entre le frère, la soeur, Flore Dupuis et le bibliothécaire de l'époque, M. Leuridan. Les archives municipales contiennent une lettre adressée à ce dernier par le donateur et libellée "Monsieur et cher confrère"; cette lettre en date du 21 sept. 1870 ne fut transmise qu'après la mort de son auteur et stipulait: "Désirant que mes livres puissent

12 A.M. Lettre du 20.04.1857. 2 R 3 n° 3. 1857-1860

13 A.M. Lettre du 16.03.1858. 2 R 3 n° 3. 1857-1860

14 A.M. 2 R 3 n° 3. 1857-1860

15 in cat. Leur. E II 3 (b): Dictionnaire universel français-latin; vulgairement appelé dictionnaire de Trévoux. Paris: 1732.-5 vol. plus un sup.

être utiles à d'autres comme les bibliothèques publiques me l'ont été, je vous prie de réclamer à mes héritiers qui ne feront point de difficultés pour vous les remettre:

1) tous les livres qui m'ont été donnés par des amis et dont j'ai fait relier bon nombre.

2) autres livres cf. note ci-après.[Suit une liste manuscrite de 281 vol. soit 150 titres et 106 brochures; cette liste estampillée du cachet de la bibliothèque figure aux archives municipales sous la rubrique " Don de M. Dupuis "]¹⁶.

3) un carton de dessins relatifs à la ville de Lille et des portraits de philosophes."

Pour autant qu'on puisse y voir clair dans cette succession de dépôts, et de dons dont le dernier semble en fait être un legs, on peut considérer que le nombre total des livres venant de ce donateur s'élève à 580 livres, chiffre auquel il convient d'ajouter celui des brochures. Ce chiffre ne semble pas négligeable au regard des 1234 volumes détenus par la bibliothèque le 1^{er} janv. 1857 ou même des 8933 enregistrés au moment du transfert à l'Enai en 1890.

Il faut également souligner que cette contribution d'A. Dupuis aux fonds de la bibliothèque est antérieure à l'ouverture de cet établissement; il faut en effet attendre 1856 pour que la bibliothèque voit ses horaires d'ouverture fixés et que les livres stockés dans un coin obscur de la mairie soient enfin communiqués aux lecteurs. A l'ouverture, les fonds sont d'ailleurs modestes: 863 volumes pour atteindre 1234 volumes dès le 1^{er} Janv. 1857.

5. 4. Composition du fonds

Cette collection m'a semblé une collection d'acquisitions courantes, constituant un fonds assez éclectique avec des ouvrages de droit, bien sûr, d'histoire, d'histoire de l'art mais aussi de science ou de technique (par ex. Corenwinder, *Recherches sur l'assimilation du carbone par les feuilles des végétaux*. Lille, L. Danel, 1860).

D'autre part, elle contient des œuvres relatives à la région et donc susceptibles d'alimenter un fonds local ou régional. Elle est souvent le reflet des activités des chercheurs lillois dont Dupuis reçoit les œuvres dédiées comme H.Bruneel, *Histoire populaire de Lille*, Lille, L. Danel, 1848, ou les ouvrages de J. Houdoy, par exemple *Recherches sur les manufactures lilloises de porcelaine et de France*, Lille, L. Danel, 1863.

Les imprimeurs lillois sont bien représentés: L. Danel, Blocquel-Castiaux, E. Reboux, Horemans. Cela laisse imaginer un secteur actif avant même les entreprises de Lefort.

16 A.M. 2 R 3 n° 9. 1879-1881

Ces livres portent également souvent la mention manuscrite de relieurs: Dewatines, Cuisinier.

La plupart de ces livres portent sur la page de garde la mention manuscrite "Bibliothèque d'A. Dupuis" suivie parfois d'autres indications comme la date d'achat, le nom du relieur, ou des renvois du style "voyez dans notre bibliothèque Les épaves du même auteur". Enfin il aime à coller un portrait de l'auteur ou bien il insère dans son livre une lettre manuscrite reçue de l'auteur. Les ouvrages qui lui ont été dédiés sont nombreux dans la fraction identifiée du fonds.

L'ensemble actuellement reconstitué se compose de volumes en demi-reliures assez mal conservées et sans intérêt. Les volumes eux-mêmes sont en assez mauvais état de conservation: taches. Tous les exemplaires ne portent pas le cachet de l'Ensait.

Ce fonds, d'après les listes manuscrites, comportait quelques volumes du XVI^e, XVII^e¹⁷ et XVIII^e¹⁸ siècles, et même un incunable sous le titre *De proprietatibus*. Il s'y trouvait un manuscrit d'A. Dupuis lui-même sous le titre de *Mémoire sur la certitude*. Ces derniers éléments restent à l'heure actuelle, introuvables.

5. 5. Conservation et traitement

Ce fonds n'est pas actuellement identifié en tant que tel, même si le fichier possesseur entrepris depuis quelques années, permet de retrouver quelques éléments de cette collection.

Les livres enregistrés à l'inventaire de la bibliothèque avant 1890, date de transfert à l'Enai, peuvent, sans certitude de leur provenance, figurer au catalogue alphabétique de M. Leuridan, bibliothécaire de 1857 à 1891. En effet, ce catalogue publié en 1887 contient environ 8807 vol. selon l'état annuel de 1886 et se présente selon un classement méthodique, sans aucune mention de provenance. Il n'y a pas plus d'indication à ce sujet dans le catalogue de l'Ensait refait à partir de 1914-1918.

Certains des volumes d'A. Dupuis sont conservés en réserve comme une édition en 4 volumes des *Chansons et pasquilles lilloises* par Desrousseaux.¹⁹ Les autres pour autant qu'ils soient identifiés (en tout 25 titres soit 28 volumes) sont en magasin normal avec un regroupement sur un rayonnage distinct. Ces volumes identifiés ont fait l'objet de la part du service "conservation du patrimoine" d'un catalogage complet sur papier. Quelques volumes en outre retrouvés depuis peu sont non traités encore à l'heure actuelle.

17 Par ex. *Biblia sacra vulgatae editionis Lugduni*, 1669.-2 vol. in 4°. in cat. Leur. B II 1

18 par ex. Condillac, abbé de, *La logique*. Paris: 1792.

19 Lille: chez les principaux libraires, 1854-1865.

Bibliothèque de Saint-Omer

40 rue Gambetta

62500 Saint-Omer

Tél. : 21.38.35.08

Directeur : Martine Le Maner

Bref historique

Le transfert en 1799 dans les locaux du "collège français" de ce qui subsistait du "dépôt littéraire" depuis la sélection opérée par Isnardi à l'intention de Boulogne/mer, marque la volonté de la municipalité d'ouvrir une bibliothèque publique. Malgré la nomination dès cette date, d'un bibliothécaire en la personne de Charles Aubin, ancien moine bénédictin, la bibliothèque ne fut ouverte qu'en 1805. Entre temps, les livres imprimés furent classés en fonction de leur provenance, les doubles et les "livres de rebut" vendus au poids. Le catalogue raisonné des imprimés, entrepris dès lors, fut achevé en 1823. Les livres furent installés au premier étage de l'ancien collège des Jésuites, sur les rayonnages en boiserie provenant de l'abbaye Saint-Bertin et c'est ainsi qu'ils se trouvent toujours. Le catalogue des manuscrits rédigé par un bibliophile, Michelant, fut achevé en 1845 et inséré dans le catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. La bibliothèque s'enrichit en 1830 des archives de la ville²⁰. En 1872, une bibliothèque populaire fut ouverte à l'hôtel de ville, tandis qu'en 1886, il est dit en conseil municipal à propos de la bibliothèque communale, "que peu de personnes fréquentent la bibliothèque en dehors des professeurs du lycée et quelques amateurs"²¹. La bibliothèque populaire voit au contraire croître son allocation jusqu'à 1000 F. en 1887-1889²², compte tenu de l'accroissement de son public. En 1894, le bâtiment de la bibliothèque fut bâti à neuf, toujours avec la réutilisation des boiseries de l'abbaye Saint-Bertin. La bibliothèque ne connaîtra pas d'autre transformation jusqu'aux années actuelles où le projet d'extension mis en œuvre en 1995, va remodeler à la fois le secteur fonds ancien et celui de la lecture publique. Le fonds ancien comprend 1908

20 Les informations qui suivent ont été pour la plupart empruntées au guide des bibliothèques patrimoniales de France, une publication à paraître dont M. Le Maner a bien voulu nous communiquer aimablement le texte.

21 A.M.S.O. 27 oct. 1886

22 A. M. S. O. cf. 20 déc. 1889: "un bâtiment où serait transférée la bibliothèque populaire installée provisoirement à l'hôtel de ville dans un local devenu tout à fait insuffisant, eu égard au développement sans cesse croissant de cette utile institution".

manuscrits, 193 incunables, 15595 livres anciens et près de 3000 périodiques anciens, environ 10000 ouvrages du XIX^e siècle, 710 cartes et plans. Un fonds local a été constitué: 9000 volumes. L'informatisation n'a pour l'instant été entreprise que dans le secteur "lecture publique" en l'attente d'un logiciel adapté aux fonds anciens.

Sources :

Piers, H., *Notice historique sur la bibliothèque publique de la ville de Saint-Omer*. Lille, 1840

Bled, O., *Les origines de la bibliothèque de Saint-Omer et ses deux premiers conservateurs*. Saint-Omer, 1912

Etat des catalogues

1) - fichier alphabétique et topographique général auteurs-matières-anonymes

- fichier fonds local

2) catalogues particuliers :

- inventaires manuscrits (1823) n°1 à 4376 par J.C. Aubin

n°4369 à 5000 (1827-1831) par H.

Piers

- catalogue raisonné des imprimés (manuscrit) (1823) par J.C. Aubin

- catalogues imprimé des manuscrits 1845 : fonds d'état

[1955] fonds municipaux

- catalogue descriptif des incunables : n° 5001 à 7100 (duplicata) (1831)

n° 7100 à 8392 (bib. M.

Delamotte)

6. Fonds D'Herbécourt

Inscrit au livre d'inventaire sous les numéros 7493 à 7879, le fonds d'Eugène L. D'Herbécourt né à Saint-Omer et architecte à Paris, est la suite d'un legs en date du 18 Août 1884, dont l'exécuteur testamentaire était Maître Decroos, notaire à St Omer, d'après le procès-verbal du conseil municipal (12 Fév. 1885). Le 6 Mars, après rapport des experts dépêchés sur place pour préciser l'estimation sommaire fournie par le notaire parisien Me Fontana, la ville se prononce pour l'acceptation de ce legs. Les conditions de ce dernier sont les suivantes: il lègue à la ville de Saint-Omer ses modèles, dessins,

collections, livres pour qu'ils prennent place dans une salle particulière du musée; mais comme le fait alors remarquer l'exécuteur testamentaire, Maître Decroos, cela signifierait que les livres seraient inaccessibles au public, contrairement à la volonté supposée du légataire. On décide donc de les installer à la bibliothèque d'enseignement de l'école d'architecture de la ville, "à la condition que chaque livre soit revêtu d'une estampille rappelant le legs de M. D'Herbécourt", tandis que "le mobilier artistique, vieilles faïences, tableaux, aquarelles, dessins, médailles de bronze des monuments de l'Europe prend place dans une salle provisoire du bâtiment communal "jusqu'à ce qu'il soit pourvu à l'aménagement d'une salle spéciale au Musée".

Ce legs se fait sans frais pour la ville. La collection de livres jointe à celle des dessins, plans, gravures et photographies est estimée par les "experts" qui sont deux artistes statuaires, à près de 3000 F; Les "antiquités, bronzes, marbres, faïences, terres cuites, verreries" sont estimés de leur côté de 6 à 8000 F.

La lettre de Jérôme Decroos du 30 Janv. 1885 et mentionnée dans le compte-rendu du maire aux membres du conseil municipal, énumère parmi les pièces transmises "2) un état succinct des objets composant ce legs". Malheureusement, cette pièce n'est pas annexée au procès-verbal du conseil municipal²³. La seule source pour connaître ce fonds est le livre d'inventaire tenu par le bibliothécaire de l'époque André Joseph Mallart (ou son adjoint Lawereyns de Rosendaële qui lui succéda en 1886), si cet inventaire a été dressé tout de suite après l'arrivée des livres à Saint-Omer. Cette liste est très sommaire, ne mentionnant pas toujours le lieu d'édition ni l'éditeur. Parfois même, le descriptif se limite à l'indication du titre et de l'auteur. Il s'agit pour l'essentiel d'un fonds professionnel d'ouvrages du XIX^e siècle relatifs à l'architecture urbaine le plus souvent. On y trouve des cartes locales ou autres, des brochures, des journaux. La littérature y a une part congrue:

Fénelon, *Adventures of Telemachus*. Trad. en anglais. Paris: Barrois, 1806. n° d'inv. 7779, cote 8 1.

Hugo, V. *Le roi s'amuse* [s.l., s.d.] n° d'inv. 7817, cote 13 13.

Sand, George, *Mauprat avec Candide et La religieuse* n° d'inv. 7765, cote R.

Féval, P., *Le bossu* in 12, M. Lévy, 1861. n° d'inv. 7445, cote 8 7.

Coppée, F., *Le luthier de Crémone* comédie, in 12. Paris: Lemerre, 1876. n° d'inv. 7742, cote 8 7.

Voltaire, *La pucelle*. in 8 n° d'inv. 7744, cote 8 5

Hugo, V., *Napoléon le petit*. Hetzel n° d'inv. 7730, cote 8 7.

Hugo, V., *Histoire d'un crime*. n° d'inv. 7731, cote 7731, cote 8 7

²³ Archives municipales.12 02 1885.

Verne, J., *Cinq semaines en ballon*. n° d'inv. 7732, cote 8 5.
 Balzac, *Parents pauvres*. in 4. n° d'inv. 7716, cote 8 6.
 Michelet, *Le peuple*. in 16. Hachette, 1846. n° d'inv. 7725, cote 8 7
 La Fontaine, *Fables*. 2 in 24. Didot an VII. n° d'inv. 7692, cote 8 1
 Murger: *Le sabot rouge*. Paris, 1860. n° d'inv. 7697, cote 8 7.
 Le pays latin, vacances de Camille. in 18. n° d'inv. 7699, cote 8 7.
 Nerval, G. de, *La bohème galante*, Murger, *La bohème galante*. 1855. n° d'inv. 7703, cote 8 7.
 Bossuet, *Oraisons funèbres*. in 12. Paris: Lacombe, 1830. n° d'inv. 7706, cote 8 1.
 Lamennais, *Paroles d'un croyant*. n° d'inv. 7707, cote 8 1.
 Zola, *Nana*. in 16. Charpentier. n° d'inv. 7639, cote 14 7.
 Hugo, V., *Les travailleurs de la mer*. ill. par Chiffart. in 4. Paris: Hetzel. n° d'inv. 7576, cote 54 1

Cette liste n'est pas exhaustive et se complète d'un certain nombre de pièces de théâtre contemporaines, surtout des comédies, d'œuvres en langue anglaise. Les éditions Hetzel sont assez présentes. Quelques ouvrages de littérature latine comme Horace témoignent de la culture classique du personnage.

Sous le numéro d'inventaire 7570, figure la mention "C'est un manuscrit portant le numéro 924."

Les dictionnaires y figurent en bonne place.

Les fonds anciens se limitent à un ouvrage du XVI^e siècle, *L'ordre des œuvres de Clément Marot*: Lyon: Tourves, 1593. (n° d'inv 7650, cote 05 4), des ouvrages du XVII^e²⁴ et XVIII^e siècle ²⁵.

Les journaux y sont nombreux, souvent illustrés ou satiriques.

Ce fonds est actuellement disséminé dans le fonds général et parfois apparemment non encore catalogué au fichier papier comme c'est le cas pour les *Œuvres* de Philibert Delorme. Paris, 1626. Cet ouvrage figurant au livre d'inventaire (n° 7503) a pu être localisé grâce au répertoire des concordances sous la cote topographique 010.2. Il porte en page de garde l'indication manuscrite "legs d'Herbécourt" n° 329. C'est aussi le cas d'une édition de Vitruve, *Les dix livres d'architecture*, Paris, Coignard, 1673. Enregistré au n° 7522, cote topographique, il a été retrouvé toujours grâce à la table de

24 N° d'inv. 7503, 7522, 7735, 7736, 7819,

25 7672, 7681,, 7535, 7600, 7604, 7605, 7633,, 7646, 7760, 7761, 7769, 7793, 7798, 7799, 7812,

concordance. Cet exemplaire remarquablement conservé dans sa reliure d'origine porte comme le précédent, la mention "legs d'Herbécourt" n° 291.

Les recherches ont été entravées par le fait qu'actuellement, la moitié des collections en fonds ancien et du XIX^e siècle se trouvent en containers au troisième étage de la bibliothèque, après désinfection en 1992, sans qu'on puisse y avoir accès et cela jusqu'à la réinstallation des collections dans la bibliothèque réaménagée. Cet étage placé sous les combles aurait pu en effet être contaminé par les champignons dont la charpente était atteinte. Il s'agit des cotes topographiques 45 à 125.

7. Dons divers

Les procès-verbaux du conseil municipal en 1892 font état du règlement apporté à un différend sur le legs H. Dupuis et de sa bibliothèque contenant des livres d'une certaine valeur. En 1897, le livre d'inventaire mentionne le don de deux volumes in-folio par Omer Pley *Missel et antiennes des Dames de Blendecques*; en 1902, Félix de Monnecove donne à la bibliothèque des estampes en 4 volumes reliés, puis en 1904, A. Ribot offre 13 ouvrages. La même année, le colonel de Montfort lègue 24 volumes.

La minceur et la rareté des dons ou legs à la bibliothèque peuvent s'expliquer par la fréquentation très réduite de la bibliothèque publique durant cette période: c'est ce dont fait part le maire en répondant à une demande de modification des horaires "que peu de personnes fréquentent la bibliothèque en dehors des professeurs du lycée et quelques amateurs"²⁶. Il est vrai que la bibliothèque populaire ouverte en 1872 voit en 1889 son allocation croître, compte tenu de l'accroissement de ses activités. En 1904, les deux bibliothèques ont presque les mêmes subventions (1000 F. et 1200 F;) avec en sus pour la bibliothèque publique une subvention d'achat.

On peut aussi penser que le développement de la Société des Antiquaires de la Morinie a privé la bibliothèque du public des érudits locaux tout au long du XIX^e siècle.

Il faut atteindre le XX^e siècle pour voir entrer à la bibliothèque, en 1926 la collection Du Teil-Chaix d'Est Ange, grâce au don de sa veuve. Cette collection est riche en belles éditions et ouvrages rares du XV^e au XVIII^e siècle.

²⁶ Archives municipales.

Bibliothèque de Tourcoing

26, rue Famelart BP 599

59208 Tourcoing

Tél.: 20.25.03.77

Directeur : Jean-Pierre Zanetti

Bref historique

La nomination d'une commission²⁷ chargée des achats et comprenant 3 membres, l'affectation d'une somme de 1000 F. sont les premiers gestes de la municipalité de Tourcoing, préluant à l'ouverture le 1^{er} mars 1885 de la bibliothèque, au deuxième étage de la mairie. Cette création est suivie en 1890 de celle de la bibliothèque populaire. Les deux bibliothèques co-existeront encore dans le bâtiment inauguré le 4 mai 1940 sur la place Charles Roussel dans un bâtiment de la poste. 1949 verra le passage en libre accès des collections de la bibliothèque populaire. Le transfert dans les locaux actuels (ancienne usine réaménagée) de la rue Faméart date de décembre 1989. La bibliothèque enrichie d'une discothèque de prêt est alors devenue médiathèque. L'adjonction d'une aile pour abriter les archives municipales a permis de faire bénéficier le fonds ancien de magasins de réserve parfaitement fonctionnels. L'informatisation entamée dès 1987 sur le logiciel Opsys se poursuit.

Etat des catalogues

1) catalogues généraux :

- fichier général papier alphabétique auteurs
- fichier général papier alphabétique titres, matières pour les ouvrages entrés entre 1980 et 1987
- fichier général papier alphabétique auteurs pour les ouvrages entrés avant 1980
- fichier sur minitel pour les ouvrages entrés après 1987. Le fonds de livres achetés après 1987 est totalement informatisé (logiciel Opsys). Le fonds de livres en prêt acquis avant 1987 l'est aussi, le fonds d'usuels en consultation l'est partiellement. Le fonds ancien n'est pas du tout informatisé.
- fichier papier titres-matières pour les ouvrages entrés avant 1980, accessible aux responsables du service études

2) catalogues particuliers

27 A.M. T. 14 mai 1880

- fichiers XVI^e-XVII^e siècles : - fichier chronologique par date d'impression

- fichier possesseurs
- fichier illustrateurs
- fichier libraires-éditeurs
- fichier relieurs
- fichier dédicataires-destinataires

- catalogue des imprimés XVI^e-XVII^e siècles de la Bibliothèque Municipale de Tourcoing. Accès, Ville de Tourcoing (Bibliothèque Municipale), 1988

8. Fonds Roussel-Defontaine

8. 1. Biographie

Né le 20 Février 1821, fils d'un marchand savonnier C.Roussel-Delivry, lui-même négociant, il fut successivement conseiller municipal, maire nommé à partir du 14 Déc. 1856 et élu le 3 Juil. 1871, président du conseil général en 1870; il a occupé différents postes de responsabilité : président du conseil des prud'hommes, censeur de la banque de France.

Membre de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, il est auteur de quelques ouvrages:

- *L'histoire de Tourcoing*. Lille, E Vanackère, 1855, ouvrage couronné par la société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille (séance publique 15 Juin 1854)

- *Sentence contre les briseurs d'images et les hérétiques de Tourcoing* à propos de l'action du duc d'Albe contre les protestants en 1568

- une communication sur un calcaire coquillier extrait d'un aqueduc de Tourcoing qui après une introduction reproduit les notes d'un spécialiste géologue M. Ortlieb (in *Mémoires de la société des sciences de Lille* 1872 B.M. de Lille P 343)

Il reprend, en 1855, l'affaire de son père après le décès de celui-ci sous la raison sociale Roussel-Delivry et l'entreprise emploie alors 12 ouvriers.

Marié à Lille, en 1846, à Justine Defontaine (morte le 4 Mars 1859), il a sans doute deux enfants; Louise, née le 16.7.1847 et morte en 1877, qui remettra des fleurs à l'impératrice Eugénie en 1867 lors de la visite du couple impérial à Tourcoing ; un fils mort en 1870 et père du musicien Albert Roussel. Il élève ce petit-fils orphelin à partir de 1877 et joue devant lui de l'alto à cordes à ses heures de loisir.

Qualifié de Haussmann tourquennois, ce fut un maire entreprenant qui transforma le visage de sa ville. Ses réalisations sont nombreuses : construction d'un nouvel hôtel de ville, d'un abattoir, du théâtre, du monument commémoratif de la bataille de Tourcoing, du Boulevard et canal vers Roubaix, percement de rues, jardin public, usine à gaz, plusieurs églises, d'aqueducs, de halles etc. Il est chevalier de l'ordre de Léopold pour les services rendus à la communauté belge de Tourcoing et reçoit la légion d'honneur.

Sa gestion municipale suscite les éloges sur sa tombe. Ainsi M. D. Debuchy au nom du conseil municipal déclare que sa gestion s'efforçait "de faire concorder sagement les exigences progressives de la ville avec le produit normal du budget." Il fait figure de chrétien, d'un homme clairvoyant, connaissant bien tous ses dossiers et ayant un jugement rapide.

Il est fervent bonapartiste, probablement influencé par le saint-simonisme (hypothèse de A Lecompte). Il veut, dit-il dans son testament, faire "répartir les richesses par ceux qui détiennent les lumières".

Victime d'une apoplexie en 1878, il meurt en fonction le 26 Octobre 1879.

8. 2. Sources

Dossier A. Lecompte : Etudes effectuées pour le tome II des chroniques tourquennoises. Centenaire de l'hôtel de ville; 1985

L'indicateur de Tourcoing 2.11.1879

Journal de Roubaix 31.10.1879

J Watteeuw, *Tourcoing au XIX^e siècle*. Tourcoing, chez l'auteur, 1904. 475 p.

Archives municipales TG D 1 A 23 f° 177 v; D 1 A 30

Nos ancêtres les tourquennois n°5 1852-1870

Les maires de Tourcoing 1790-1983

8. 3. Constitution du fonds

1) Dons enregistrés au livre d'inventaire (n°1 à16243) : De Baecker, *Sagas du Nord* (n°92) en L.M.2 DEB, Kervyn de Lekkenhove, *Histoire de Flandre* (n°144-145) en LM 2 KER etc.

2) Legs par un testament mystique du 17 Juin 1879 de "tous mes livres, à l'exception des ouvrages illustrés que je prie mes enfants de donner suivant leur convenance à mes neveux et nièces, en souvenir". En Juillet 1883, le 18, une délibération du conseil municipal fait état de l'acceptation de ce legs. Ce legs s'accompagnait du legs

de ses tableaux à l'huile (huit estimés à 890 F), de son portrait, sauf des portraits de famille, ainsi que des dispositions charitables (6000 F pour un hospice d'incurables).

Les tableaux étaient destinés au musée qui serait transféré dans la maison de C. Roussel par la suite. Le portrait du donateur se trouve actuellement dans la galerie des maires à la mairie de Tourcoing. L'extrait de l'inventaire après décès fait état de 648 vol. estimés 1380 F.

Ce legs a donc dû constituer le fonds initial de la bibliothèque créée en 1880 avec la nomination d'une commission chargée des achats et composée de trois membres et l'inscription pour la première fois au budget municipal d'une subvention de 1000 F pour l'acquisition de livres.

8. 4. Composition du fonds

La bibliothèque de C.Roussel était pour l'essentiel une collection d'acquisitions courantes avec un petit fonds "professionnel" composé d'une quinzaine d'ouvrages.

A partir de l'inventaire manuscrit et des fiches de catalogage papier (livres entrés avant 1980), il m'a été possible de retrouver soit en réserve, soit en fonds local des ouvrages légués par C.Roussel.

Le plus souvent, au dos de la couverture, est collée une étiquette de la ville de Tourcoing, bibliothèque communale, ouvrage "légué par M.Roussel-Defontaine Testament du 17 Juin 1879" (ms). Certains autres portent en outre la mention autographe en page de titre "Ch. Roussel."

Ces ouvrages ne présentent en général aucun intérêt bibliophilique (beaucoup de demi-reliures banales et en assez mauvais état ,des reliures ternes). Curieusement ce fonds présenté en 1940 par Van den Driessche comme celui d'un homme passionné d'histoire locale n'a enrichi le fonds local constitué par la médiathèque de Tourcoing que de bien peu d'ouvrages.

La recherche à partir de l'inventaire après décès a permis de retrouver un certain nombre d'ouvrages et de prendre conscience de la disparition de beaucoup d'autres. Sans être exhaustive, loin de là, la recherche au fichier auteurs et au fichier "matières-anonyme-titre" a permis de localiser les ouvrages suivants :

- en fonds local :

Pruvost A., *Notes biographiques sur quelques personnes de Tourcoing*.
Tourcoing, 1854, Pruvost éditeur: aucune indication de donateur sur le livre. LM 3 PRU

Verly, H., *Essai de biographie lilloise contemporaine*

Derode, V., *Histoire de Lille* 3 vol. Paris Hébrard 1848 LM 2 DER

Valmont, P. de, *Dissertation sur les maléfices à Tourcoing* Tourcoing 1752
Ouvrage rarissime selon Brunet et le premier livre imprimé à Tourcoing LM 3 DIS

De Baecker, *Sagas du Nord* LM 2 DEB
Kervyn de Lekkenhove, *Histoire de Flandre* LM 2 KER
Lebon, *Mémoire sur la bataille de Bouvines* LM 2 LEB
" *Flandre wallonne* LM 2 LEB
Le Glay, *Archives historiques et littéraires* LM 2 LEG

Michelet, *Louis XI* P 2456 (cote magasin général P : petit format)

- en réserve, selon un classement par siècle et par format :

Barthélémy, J.J., *Voyages du jeune Anacharsis* 1791 18 R 12 148
Bourdaloüe, *Pensées* . Bruxelles, par la compagnie, 1760 18 R 12 205 et 206
Panckouke, A., *Abrégé chronologique de l'histoire de Flandre*. Dunkerque: J.L. de Bouters, 1762. 18 R 8 18.
Fénelon, *Télémaque* 1702 18 R 12 354

Lamartine, A. de, *Histoire des Girondins* Paris, Furne et Cie, 1847 19 R 4 599 à 603

" *Le*

conseiller du peuple PP 1031 (cote périodique en magasin)

Virgile, *Géorgiques* trad. par Delille Limoges, M. Ardant, 1833 19 R 12 53
Bossuet, *Les oraisons funèbres* 19 R 12 132
Mme de Sévigné, *Choix de lettres* 19 R 12 78
Manzoni, *I promessi sposi*. Baudry, 1842. 19 R 4 298
Molière, *Œuvres* 19 R 12 68
La Bruyère, *Les caractères* 19 R 12 59 (dans le même volume Théophraste)
Voltaire, *Siècle de Louis XIV* 2 vol. 19 R 12 43 et 44

Sont restés introuvables les ouvrages suivants :

Almanach royal 1747

Gautier, *Constantinople*

Féval P.

Lamartine, *Raphaël*

Coussemaker E. de, *Oeuvres d'Adam de la Halle*

Chateaubriand, *Les Natchez*

" *Les martyrs*

8. 5. Conservation et traitement

Ce fonds disséminé au milieu des autres ouvrages n'a fait l'objet d'aucun catalogue ni imprimé ni manuscrit; il n'est pas identifiable en magasin. Les seuls éléments identifiés à l'heure actuelle sont les volumes des XVI^e et XVII^e siècles pour lesquels un catalogue imprimé a été réalisé en 1988. Il a permis d'identifier quatre volumes du XVII^e siècle dont trois figurent au catalogue sous les numéros 45, 60, 131. Mon examen de l'inventaire après décès m'a permis d'identifier sans doute un élément supplémentaire catalogué sous le n° 79: Busbecq (Ogier Ghislain de) *A Gisleni Busbequii omnia quae extant* Leydes, ex officina Elzeviriana, 1633, mais cet exemplaire ne porte aucun ex-libris.

Un certain nombre d'ouvrages appartenant à cette collection se trouve placé en magasin standard avec le reste du fonds ancien (au sens large du terme) en fonds local sous la cote LM 2; le reste pour la majorité est placé en réserve, dans le magasin commun aux archives municipales, dans de bonnes conditions techniques (climatisation - magasin en sous-sol). Les ouvrages les plus précieux sont sous emboîtages, d'autres ont une couverture de protection en papier kraft, d'autres sont stockés tels quels. Le classement se fait par siècle et par format comme l'indique la cote en réserve. La signalisation des volumes se fait le plus souvent à l'aide d'étiquettes attachées sur fil de lin inséré dans le livre.

9. Fonds Sénélar

9. 1. Biographie

"Qui était François Joseph Sénélar ? ou, comment un garçon de magasin devint rentier-bibliophile

Vers 1865, quel consommateur averti pouvait supposer qu'un simple cafetier de la rue de la Station deviendrait, vingt ans plus tard, un paisible rentier, bibliophile de surcroît, donateur à la Bibliothèque municipale de plusieurs centaines d'ouvrages précieux ? La singularité du personnage méritait bien qu'on s'y intéressât un instant.

François Joseph SENELAR est né à Deûlémont (1) le 23 mars 1837. Son père, François Antoine Joseph, était fabricant de pannes (2). Sa mère, Eudoxie Fleurite Catherine HOREN, exerçait l'humble profession de ménagère. En 1852, son père meurt. Dix ans plus tard, il fixe son domicile à Tourcoing. On en ignore la raison.

Le 15 juillet 1863, à 11 heures, François épouse une tourquennoise: Clémence Joseph MONTAGNE. C'est une jeune femme sans profession, née le 8 novembre 1840, dont le père était décédé le 10 novembre de l'année précédente. Il faut observer ici que la belle-mère de François SENELAR était cabaretière. Il n'y eut point de contrat de mariage. Parmi les témoins du marié, on voit apparaître Charles SENELAR, son oncle, fabricant de pannes, et Roger HORENT, son cousin, marchand de lait battu. Du côté de sa femme, les témoins sont Louis MARECHAL, tisserand, et Louis LEQUESNE, revendeur. Détail important: les deux époux savent signer (3). Le milieu familial, de part et d'autre, est donc modeste (4). François est alors "garçon de magasin".

La joie que procure la naissance de leur fille Clémence Clara, le 9 mars 1864, n'a d'égale que la terrible douleur qui déchire six mois plus tard le jeune couple: leur enfant meurt le 31 août. Aucune autre naissance n'étant survenue ensuite, on peut trouver là l'explication des legs à la Bibliothèque.

A cette époque, le couple SENELAR est domicilié rue Impériale (ancienne rue Royale, actuellement rue Nationale). Puis, on retrouve notre François exerçant la profession de cafetier, 16 rue de la Station. En quelques années, il va sinon faire fortune du moins se mettre à l'abri de tout problème pécuniaire. Comment ? on l'ignore aussi. Nous avons vu que le mariage n'est pas à l'origine de cette réussite sociale. De même, il faut rejeter l'hypothèse d'un héritage familial puisque son milieu était très modeste. Il y a lieu de voir dans cette ascension un exemple supplémentaire de réussite à la force du poignet. Dans une grande ville textile en pleine expansion, le commerce de déchets auquel il va se livrer lui assure en peu de temps une aisance qu'il ne pouvait pas supposer quelques années auparavant.

En 1870, ses premières économies lui permettent de faire bâtir une maison rue de Guisnes: la façade comprend une porte et 2 fenêtres au rez-de-chaussée et trois fenêtres à l'étage. C'est le type même de la maison de l'employé, du tout petit bourgeois tourquennois (5). Notons qu'il exerce toujours, et jusqu'en 1877, la profession de cafetier au n° 16 de la rue de la Station (6). En 1875, il fait bâtir rue Winoc-Chocqueel (7). Le cafetier-négociant de 1877 devient désormais négociant à part entière. Le couple peut s'offrir l'aide d'une servante: Marie DELCROIX (8), âgée de 20 ans. En 1882-83, François devient propriétaire de deux pièces de terre situées à la Blanche Porte et de deux jardins rue Winoc-Chocqueel (9).

Sa femme meurt en 1884, à l'âge de 44 ans. Dès lors, François vit seul avec une servante: Camille LECLERCQ puis Odile DELERUE.

Quatre ans plus tard, il est élu conseiller municipal sur la liste de Victor HASSEBROUCQ, libéral rallié à la République. François SENELAR est désormais rentier. A l'âge de 51 ans, il n'exerce plus son commerce de déchets. On le dit, et il est, bibliophile. Par arrêté du ministre de l'instruction publique, en date du 23 décembre 1889, il est nommé membre du Comité d'inspection de la toute récente Bibliothèque municipale. Il est aussi à l'origine de la Bibliothèque populaire (10).

En 1890 il donne à la Bibliothèque municipale 29 ouvrages: ("la plupart remarquables et dont plusieurs remontant au XVI^e et au XVII^e siècle, sont d'un grand prix ". Hélas, on ne connaît pas l'origine de ces livres. Deux documents curieux complètent son don: "une liste de 16 000 militaires au service de la France faits prisonniers de guerre de 1810 à 1814 et qui sont morts en Russie, en Pologne et en Allemagne", Paris, 1826. L'autre est une liste de "conspirateurs qui ont été condamnés à mort par le Tribunal révolutionnaire établi à Paris par la loi du 10 mars 1793", Paris, ans II et III (11).

François SENELAR poursuit sa retraite paisible de rentier. En 1892, il est réélu conseiller municipal et devient adjoint chargé de la voirie. A ce titre, il conçoit l'avant-projet du Boulevard Industriel et du cimetière (Boulevard de l'Egalité). Il habite désormais au n° 21 de la rue de Gand.

Un deuxième don est fait à la Bibliothèque municipale en 1895: "douze volumes traitant des guerres des Français de 1792 à 1814" (12). Dans les dernières années de sa vie, il multiplie les activités et les fonctions plus ou moins honorifiques: délégué cantonal, répartiteur des contributions directes (1897), vice-président du comité d'inspection et d'achat de livres de la Bibliothèque municipale (1901), président de la section d'horticulture lors de l'Exposition internationale textile (1906), administrateur du Bureau de bienfaisance, etc...

Avant de mourir, il dépose chez son notaire la liste de son troisième leg à la Bibliothèque municipale: "trois cent sept ouvrages, formant ensemble cinq cent quarante-cinq volumes"(13).

François SENELAR meurt le 19 octobre 1908, à l'âge de 71 ans. Administré des derniers sacrements, il eut des funérailles religieuses (14).

Notes :

(1) Nord, arrondissement de Lille, canton de Quesnoy-sur-Deûle .

(2) La fabrique s'élevait derrière la mairie; elle disparut pendant la guerre de 1914-1918. Renseignement communiqué par le secrétaire de mairie de Deulémont.

(3) Archives municipales de Tourcoing: registre des mariages, année 1863, acte n° 109.

(4) La famille actuelle conserve quelques pièces du service de son mariage, gravé à l'or fin sur porcelaine. Cela indique une certaine aisance quand même. Renseignement aimablement transmis par M. Didier SENELAR.

(5) Archives municipales de Tourcoing: cadastre de 1850, parcelle C 3749. Il se séparera de cette propriété en 1882. Pour le permis de construire, voir 0 I b 107, n° 808.

(6) D'après les listes électorales.

(7) Permis 0 I b 108, n° 1 905 et 1 906.

(8) Recensement de 1881: F 1 à 8.

(9) Cadastre de 1850: parcelles C 3896 et 4265 (rue Winoc-Chocqueel) et D 115 et 118 (Blanche Porte).

- (10) VAN DEN DRIESSCHE (E.) *Histoire de Tourcoing*, tome II, page 196.
- (11) Délibération du conseil municipal, 30 juin 1890.
- (12) Délibération du conseil municipal, 1895, page 146.
- (13) Délibération du conseil municipal, 20 novembre 1908. L'étude actuelle n'a pas été en mesure de nous fournir cette liste.
- (14) Notices nécrologiques dans l'*Indicateur de Tourcoing*, 25 octobre 1908 et dans le *Journal de Roubaix*, 24 octobre 1908."

La notice rédigée par M. Paul Delsalle, archiviste de la ville de Tourcoing, dans le catalogue des imprimés XVI^e-XVII^e siècles et reproduite ici avec son autorisation, dresse une biographie que je n'ai pu compléter que de quelques notes :

Il était l'aîné de huit enfants.

L'entreprise familiale connut en 1862 des difficultés liées au libre-échange.

Après son installation à Tourcoing, il se livre au commerce des laines.

En 1888, aux élections municipales, il est élu sur la liste républicaine, celle de l'adversaire de C. Roussel.

A partir de 1890, il est administrateur du bureau de bienfaisance.

Lors de l'exposition internationale textile en 1906, il est un brillant organisateur comme en témoignent les remerciements de l'auteur du *Guide de l'exposition de Tourcoing*_Lille, Le Bigot, 1906 (BM Tourcoing LM3/EXP). Il félicite le "président du comité d'organisation, M F. Sénélar et son collaborateur M Willem qui ont puissamment contribué au succès de la section agricole".

En 1889, le 21.05, il émet un vœu pour l'ouverture d'une bibliothèque populaire, c'est à dire pour une bibliothèque de prêt; il constate à cette occasion que la bibliothèque communale reste "à l'usage d'un public instruit et lettré". Sa lettre qui figure aux archives témoigne de certaines lacunes dans la maîtrise de l'orthographe, qui rappellent que F. Sénélar était sans aucun doute un autodidacte. La bibliothèque ouvrira ses portes en 1890.

9. 2. Sources

L'indicateur de Tourcoing 25 Oct. 1908

Journal de Roubaix 24 Oct. 1908

Archives municipales I / B 512 /6 DID 32 DID124 20/23

PCVD CM 20 Nov. 1908

Ameye, J., *La vie politique à Tourcoing sous la III^e république*. Lille, SHIC, 1963, LM 3 AME

9. 3. Constitution du fonds

Un premier don, de 29 ouvrages, est fait en 1890. Nous en avons une liste manuscrite dressée par le bibliothécaire de l'époque. Outre les 7 ouvrages du XVI^e et XVII^e siècles déjà répertoriés dans le catalogue imprimé, et identifiés comme faisant partie du legs Sênelar, il conviendrait d'ajouter la mention "donné par F Sênelar" pour les numéros suivants: 7 pour le XVI^e siècle, 50 67 98 105 138 162 166 pour le XVII^e siècle; il se trouve encore dans cette liste du don 1890, nombre d'ouvrages du XVIII^e siècle comme un bel exemplaire de Jacob Philippe d' Orville, *Sicula, quibus Siciliae veteris rudera...* (18 R F 73 et non pas 40 comme l'indique le fichier). Cet ouvrage possède de très belles gravures ainsi que des hors-textes. D'autres ouvrages apparaissent au fichier comme Linguet, *Memoire sur la Bastille*. Londres, Th. Spilsnury, 1783 (18 R 4 191) ou encore *Les conditions sous lesquelles on expose en ferme de la part des ecclésiastiques et membres de la province des Flandres tous les moyens et droits appartenant à ladite province*. Ypres, P Boekillioen, 1714 (18 R 4 195).

Un deuxième don eut lieu en 1895 : 12 vol. Nous ne savons rien de sa composition.

Enfin, à sa mort, son notaire communiqua au maire le legs suivant: 307 ouvrages en 547 vol. En 1909, M Vasseur bibliothécaire est en mesure de communiquer au conseil municipal une liste inventaire de ce legs qui est alors de 290 ouvrages et 505 vol. Dans une lettre autographe du 23 Février 1909, il signale les numéros trouvés manquants. Il donne la répartition thématique du fonds selon les catégories de Brunet:

Théologie: 19

Jurisprudence: 11

Sciences et arts: 41

Belles-lettres: 81

Histoire: 138

Parmi ces ouvrages, il remarque l'importante proportion d'ouvrages anciens; à juste titre puisque le fonds XVI^e et XVII^e siècles de la bibliothèque de Tourcoing (200 ouv) est constitué en majorité du fonds Sênelar (99 titres répertoriés)

Il dresse une liste par lieu d'impression et dates

Amsterdam 1519 1600 1617 1619 1628 1629 1630 etc.

Anvers 1592 1598 1612 1624 1625 1628 etc.

Bâle 1542 1559 1567

Cambridge 1538 1655

Cologne 1536 1639 1688 1693 etc.

Dordrecht 1601

Florence 1744

Franakèra 1660
 Francfort 1576 1604
 Genève 1625
 In cosmopoli (sic) 1640
 La Haye 1696 1732 1763
 Leipzig 1664 1741 1756
 Leyde 1619 1623 1626 1629 1631 1633 1634 1639 etc. ;
 Londres 1737 1759
 Lyon 1548 1549 1551 1562 1581 1586 etc.
 Marbourg 1540
 Oxford 1778
 Padoue 1624
 Paris 1528 1551 1559 1575 1582 etc.
 Rome 1621
 Rotterdam 1673 1690 1693 1711
 St Omer 1755
 Utrecht 1659 1670 1679 1709 1721
 Venise 1568

Parmi ces ouvrages, le bibliothécaire remarque que " 26 de ces ouvrages portent les armoiries ou les ex-libris des anciens possesseurs" et nous indique comme étant les plus intéressants, cinq in-folio portant les armoiries de la Rochefoucauld et contenant *Les oeuvres morales et mêlées* de Plutarque 2 vol. et *La vie des hommes illustres* du même en 3 vol. " Si le premier de ces titres figure bien au catalogue des imprimés XVI^e et XVII^e siècles, sous le numéro 20, c'est avec l'indication divergente "rel. XVII aux armes d' Henri III" (16 R F 9 et 10). Par contre le deuxième titre reste introuvable dans les fichiers et je ne l'ai pas non plus localisé en magasin.

9. 4. Composition du fonds

Ce fonds contrairement à celui de M. Roussel est une collection surtout rétrospective; selon les indications chronologiques du catalogue manuscrit, le fonds ancien y est représenté par 28 titres pour le XVI^e siècle, 92 titres pour le XVII^e siècle et 78 titres pour le XVIII^e siècle. Les éléments du fonds Sénélar ne sont identifiables en magasin ou en réserve par aucun signe extérieur. Un grand nombre porte sur la page de garde ou sur la page de titre un ex-libris manuscrit F. Sénélar. Certains autres présentent sur la page de garde, une étiquette imprimée " Bibliothèque F. Sénélar". C'est le cas des *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle* Paris, G. Desprez, 1753 (18 R

12 230) ou encore des *Mémoires de l'abbé Terrai, contrôleur général* Chancellerie, 1776 (18 R 8 75). Il est fait mention d'un ex-libris de F. Sénélar dans l'ouvrage de P. D. du Péage déjà cité, avec la description suivante: "lithographie 60 x 72. Encadrement Louis XVI; au centre, dans un cercle, l'inscription Bibliothèque / François Sénélar / Tourcoing". Mais aucun exemple n'en a été retrouvé.

Les seuls volumes identifiés comme partie de ce fonds sont les 99 titres repris au catalogue des imprimés XVI^e XVII^e siècles. Pour ceux-là, on dispose en outre d'un fichier papier des possesseurs.

Peu d'exemplaires m'ont semblé présenter d'intérêt bibliophilique; il faut signaler toutefois une édition originale de Voltaire, *Elémens(sic) de la philosophie de Newton mis à la portée de tout le monde*. Amsterdam: chez E. Ledet, 1738: c'est une jolie édition reliée en veau, ornée de gravures et frontispices qui rappellent à la fois les activités scientifiques de Mme du Châtelet et ses liens amoureux avec Voltaire.

9. 5. Conservation et traitement

Le catalogue des imprimés du XVI^e et XVII^e siècle édité par l'agence de coopération Accès en 1988 recense les volumes appartenant à la collection Sénélar. En effet, il indique à la fin de chaque notice, la provenance lorsqu'elle est connue et il propose un index des possesseurs. Ce catalogue est repris et complété par un fichier des possesseurs qui se trouve dans le bureau de la responsable du fonds ancien. Beaucoup des éléments identifiés se trouvent en réserve, classés par format et par siècle, donc dans d'excellentes conditions. Pour les volumes des siècles ultérieurs, l'ancien fichier non normalisé "auteurs" pour les ouvrages entrés en magasin avant 1980 ne permet pas d'identifier les possesseurs. Les ouvrages sont répartis avec le reste des collections par format et numéro d'inventaire.

Il reste à identifier les volumes appartenant au XVIII^e siècle pour redonner son intégrité au fonds ancien constitué par F. Sénélar. Il est souhaitable que la bibliothèque se donne rapidement les moyens de mener à bien cette tâche.

Bibliothèque de Valenciennes

BP 282

59306 Valenciennes

Tél.: 27.46.19.28

Directeur : Marie-Pierre Dion

Bref historique

La bibliothèque de Valenciennes²⁸ tire son origine de celle du collège des Jésuites ouvert en 1591; lorsque la Compagnie devient propriétaire en 1598 de l'hôtel de la Couronne et des livres légués par son propriétaire, cette bibliothèque entame presque deux siècles d'existence au sein du collège, jusqu'en 1765. Le magistrat de Valenciennes y installa alors des régents séculiers ce qui permit de sauvegarder les fonds durant la révolution. L'ouverture au public se fit seulement en 1801, prolongée par la constitution d'une collection de prêt dissociée des fonds patrimoniaux en 1841. C'est donc sans solution de continuité que s'est fait le développement de la bibliothèque maintenue dans le même bâtiment. En 1933, au moment de son extension en magasins, Valenciennes fait partie du premier groupe de bibliothèques classées. 1994 est l'année de la restauration et l'agrandissement qui permettent la transformation en médiathèque avec une large place faite au multimedia. Dès 1817, G. A. J. Hécart, secrétaire de mairie, dresse le *Catalogue des livres de la bibliothèque publique de la ville de Valenciennes* en deux volumes, manuscrit. La découverte de la *Cantilène de Sainte-Eulalie* en 1837 parmi les manuscrits carolingiens par Fallersleben, ou celle d'une version inédite de Froissart, publiée par Buchon sont des événements de nature à renouveler l'intérêt des érudits pour cette bibliothèque. En 1853, la bibliothèque compte trois personnes dans son personnel: le bibliothécaire, M. Mangeart, rétribué de 1200 F., le sous-bibliothécaire, M. Dufour et le concierge rétribués tous deux de 800 F. Les fonds se composent alors de 858 manuscrits et 5800 imprimés. Les horaires d'ouverture sont de 10 h. à 13 h. puis de 17 h à 20 h. sauf dimanche et jours fériés ²⁹. La bibliothèque ne fait alors pas de prêt. L'informatisation de la bibliothèque entreprise dès 1986, avec le logiciel Bookplus depuis décembre 1992, a permis le catalogage partiel du fonds ancien en commençant par les 600 (env.) ouvrages du XVI^e siècle.

28 Les informations qui suivent ont été pour la plupart empruntées au guide des bibliothèques patrimoniales de France, une publication à paraître dont M.P.Dion a bien voulu nous communiquer aimablement le texte.

29 A. M. V. T.2. 49.

Etat des catalogues

1) catalogues généraux :

- fichier général alphabétique auteurs
- fichier général alphabétique matières
- catalogue informatisé du fonds général depuis le 1.1.1993
- fichier ancien alphabétique du fonds ancien, non alimenté depuis le 1.1.1993, puisqu'en voie de remplacement par le fichier informatisé.

2) catalogues particuliers :

- catalogue imprimé des manuscrits des Bibliothèques publiques de France : Valenciennes (1894)
 - catalogue informatisé du fonds ancien depuis le 1.1.1993 : XVI^e siècle, dont 44 ouvrages de la collection Bénézech + éléments sporadiques du fonds ancien
 - catalogue systématique du fonds Bauchond (en cours)
 - fichier alphabétique Auteur et matières spécifique Girard
- catalogue de la bibliothèque Bénézech établi par H. Dufour, sous-bibliothécaire. Valenciennes, Prignet, 1853. 212p.
- catalogue manuscrit par H. Wattecamps, sous-bibliothécaire. 1868-1871 (classement auteurs-titres, cote topographique)

10. Fonds Bénézech de Saint-Honoré

10. 1. Biographie

Ce neveu de Bénézech, ministre de l'Intérieur sous le Directoire, a vécu de 1794 à 1850. Né pendant l'émigration en Allemagne à Ratingen, Joseph-Marie-Georges Bénézech de Saint-Honoré est fils d'un lieutenant colonel portant le titre d'écuyer capitaine au corps royal du génie et de la descendante du comte et mathématicien du Buat; il est ramené par une tante à Vieux-Condé dès l'âge de trois mois. Lors du mariage de sa fille unique en 1839, il est identifié comme propriétaire à Vieux-Condé. Il semble s'y être durablement fixé: on le trouve maire de cette ville, nommé par ordonnance du roi le 1^{er} Décembre 1850, après avoir été membre du conseil d'arrondissement en 1836. D'après les actes de mariage de ses parents en 1782, de naissance de trois frères entre 1783 et 1786, son propre acte de naissance et enfin celui de mariage de sa fille avec Tiburce Castiau,³⁰ la parenté des Bénézech se situe dans la petite noblesse avec la possession d'office non négligeable comme conseiller secrétaire du roi; son père dans son acte de naissance est dit chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Les notices

³⁰ sources tirées des registres paroissiaux et d'état civil de Vieux-Condé

nécrologiques publiées dans les journaux locaux et les informations diffusées ensuite³¹ le présentent comme un homme très savant, membre de nombreuses sociétés savantes comme la Société d'agriculture, des arts et des sciences de Valenciennes, auteur d' *Etudes sur l'histoire du Hainaut et Jacques de Guise*. Il mérite des titres aussi divers que poète, archéologue, horticulteur, bibliophile. Le premier de ces titres est justifié par la production de quelques poèmes légers publiés en 1836³² et des couplets chantés dans une réunion d'horticulteurs en 1848³³. Le second se justifie par l'existence d'un cabinet d'antiquités, de médailles, d'objets d'histoire naturelle. Il était membre correspondant de la commission historique du Nord. Son troisième passe-temps était la culture des fleurs, passion récompensée par l'obtention de 18 médailles à des concours d'horticulture en France et en Belgique. C'était un amateur de tableaux et de livres. Il a acquis une partie de la bibliothèque de Louis Belmas, évêque de Cambrai entre 1802 et 1841, date de sa mort, et dans cette collection, *l'Echo de la frontière* ³⁴ signale "le plus bel exemplaire de Molière connu jusque là"³⁵. Bref, c'était un rentier heureux dont les seuls chagrins durent être la mort de sa femme puis de sa fille et enfin de son gendre. Sa devise placée au fronton de sa bibliothèque était: "L'esprit a des plaisirs immortels comme lui".³⁶ Il était encore charitable et on lui doit la fondation d'un hospice à Vieux-Condé.³⁷ Sa bibliographie est dressée dans *Archives du Nord* et comporte les titres suivants : *Moins que rien*,³⁸ recueil de poèmes à thématique patriotique: "l'orphelin de Juillet (1831), le général Lafayette" etc. *Almanach de Valenciennes* pour les années 1840, 1841, 1842 BZ 14 146, Valenciennes. *Etudes sur l'histoire du Hainaut*. Valenciennes: A. Prignet, 1841. BZ 14 167(ex. sur papier jaune)-168. *Promenades daguériennes dans le département du Nord et la province du Hainaut*. Lithographies calquées sur des épreuves obtenues par daguerréotypes et notices sur les monuments régionaux. Valenciennes: A. Prignet, 1845. BZ 14 152.

10. 2. Sources

31 *L'écho de la frontière*. 13 11 1852. *Courrier du Nord*. 6 10 1858. *L'impartial*. 24 5 1896.

32 *Moins que rien*. par Bénézech. Valenciennes: éd. A. Prignet, 1836

33 *Couplets* (1337, fonds Girard)

34 le 13 11 1852.

35 Il s'agit de l'exemplaire n° 853 dans le catalogue de Dufour (p. 98), Paris, Desoer, 1819, 9 vol., gr. in 8°. Avec la mention "Cet ex. renf. 9 portr. de Molière et un grand nombre de grav. av. la let. de diverses suites. Il provient de la bibliothèque de M. Belmas"

36 in *Archives du Nord*. 3° série, 1° tome, Mars 1851

37 Indication donnée dans Fromentin. *Hommes et Choses*. 3° tome. p. 56.

38 Valenciennes: Prignet. 1336, fonds Girard

Catalogue de la bibliothèque Bénézech établi par H. Dufour sous-bibliothécaire. Valenciennes: Prignet, 1853. 212 p.

Catalogue manuscrit par H. Wattecamps sous-bibliothécaire. 1868-1871.

Presse locale

10. 3. Constitution du fonds

Son testament olographe en date du 20 Juil. 1849³⁹ indique qu'il laisse à la ville de Valenciennes sa bibliothèque évaluée à 4000 volumes, 125 tableaux, sa collection d'oiseaux empaillés plus des objets divers provenant de fouilles, d'abbayes, de communautés. Il émet le désir que sa collection d'histoire naturelle et objets d'art soit exposée dans une salle distincte où devrait se trouver aussi son portrait. Il fait également don aux Archives départementales, des archives de l'abbaye de Château lez Mortagne qu'il avait achetées.

Ce legs est accepté par la ville en 1851 après décret du président de la République⁴⁰.

Dès 1850, *l'Impartial du Nord*⁴¹ décrit le contenu de la donation comme riche en livres ainsi : de précieux manuscrits, des livres rares, des éditions princeps, des livres de luxe, une partie des ouvrages les plus estimés de la collection de Mgr de Belmas.

En 1852, *L'écho de la frontière* évoque la bibliothèque Bénézech mise en ordre et cataloguée. Ce journal signale aussi l'ouverture du Musée Bénézech aux mêmes heures que la bibliothèque publique. De ce musée, quelques années plus tard, *l'Impartial* rend compte de manière assez critique: la "passion du collectionneur", dit le journaliste, a rassemblé à côté de "morceaux d'un vrai mérite", des pièces au-dessous du médiocre.

L'inventaire du notaire⁴² fournit pour les livres une liste de 1517 titres, soit 10 010 volumes. La valeur totale des livres et manuscrits s'élève à 25 246, 65 francs selon le chiffre cité par F. Barbier⁴³. Des travaux d'appropriation sont entrepris, et en 1851, le maire peut faire le bilan financier des frais occasionnés par le legs fait à la ville par M. Bénézech⁴⁴ : droits de succession, honoraires du notaire, du greffier, du gardien, du menuisier qui a fourni les rayonnages, du bibliothécaire M. Dufour qui a catalogué la

39 Archives municipales T.2 46

40 Ibidem. 15 Fév. 1851

41 19 4 1850 n°1794

42 Archives municipales T 2 46 bis

43 *La bibliothèque municipale de Valenciennes*.

44 A. M. T 2 46

collection, et enfin frais proprement dits d'appropriation, le tout se monte à 51 517 F. En 1853 ⁴⁵, le ministère de l'Instruction publique et des cultes écrit: "A la bibliothèque de Valenciennes, se trouvent annexés la bibliothèque et le musée Bénézech récemment légués à la ville de Valenciennes (...). Cette collection, qui contient 4045 volumes, plus de cent tableaux et un grand nombre d'objets d'histoire naturelle et d'antiquité, est à la disposition du public selon les intentions de son généreux donateur. Son administration se confond avec celle de la bibliothèque communale."

Cette collection menacée par un incendie en 1908, puis par des fuites d'eau à travers la toiture, au cours de la guerre 1914-18, sera amputée partiellement et finalement évacuée en 1923 dans les caves du musée. Les peintures et autres objets ont été transférés à l'hôtel de ville dès 1913-14.

10. 4. Composition du fonds

Qu'il me soit permis d'emprunter tout d'abord aux propos de M. P. Dion destinés à une publication à paraître: "La bibliothèque de Joseph M. G. Bénézech de Saint-Honoré (1794-1850), maire de Vieux-Condé et neveu du ministre de l'intérieur, léguée en 1850, forme comme le prolongement de la précédente⁴⁶ par ses beaux livres d'histoire, de botanique- passion de Bénézech- et de voyages. C'est un véritable "cabinet choisi" de 4 000 livres célèbres pour leur typographie ou leur illustration: les Alde, Estienne, Tory, Plantin ou Elzevier y côtoient les grands imprimeurs novateurs du 18^e et 19^e siècles, les Baskerville, Bodoni et Didot dans d'élégantes reliures signées Bozérien, Thouvenin ou Bauzonnet-Trautz."

Eléments de description des fonds

Au cours d'exploration en magasin, il m'a été donné d'apprécier différents ouvrages:

Maupertuis, *Œuvres*. Lyon: chez M; Bruyset, 1756.3 vol.in 8. rel. BZ 4 37. Ce livre présente des commentaires scientifiques manuscrits collés

Swedenborg, E., *Traité curieux des charmes de l'amour conjugal*. Berlin: Decker, 1784.Trad. du lat. BZ 4 33

Oudegherst, *Chroniques et annales*. Anvers: Plantin, 1571. En page de garde, mention J.de Gaulle.Ex-libris gratté. BZ 13 139

45 A.M. t. 2 49.

46 Il s'agit de la collection des ducs de Croÿ.

Plaute, *Comœdiae*. Amsterdam, 1652. rel. parchemin à fermoir. Type L. Elzevir
BZ 2 227

Racine, *Œuvres complètes* (sic). Paris: Agasse, BZ 7 38

Tasse (1e), *La Gerusalemme liberata*. Paris: Didot l'aîné, 1784-1786. 2 vol. ed.
en italien, dem. rel. aux armes de Monsieur. gravures de Cochin. Liste des souscripteurs:
le roi: 10 ex., la reine: 5 ex., Monsieur: 30 ex. BZ 6 165, 6 166.

autre édition 1803. Bibliothèque de l'impératrice Joséphine. Rel. XIX^e siècle
mar. vert encadrement à la roulette, au centre, monogramme J B, grecque sur bordure
intérieure, dos lisse à faux nerfs. Sign. P. Bozerian. BZ 6 73

[Voltaire], *Epîtres, Satires, Contes, Odes et Pièces fugitives du poète
philosophe, dont plusieurs n'ont point encore paru*. Londres: 1771. BZ 6 44

Laserre (sieur de), *Le secrétaire à la mode*. 1646

Choiseul-Gouffier 1782-1809. 2 vol. BZ 10 176

Commines, Ph. de, *Mémoires*. 1649 BZ 18 294

En réserve, des volumes du XVI^e siècle se distinguent par certaines particularités
d'exemplaire:

Belon du Mans, P., *Les observations de plusieurs singularités et choses
mémorables trouvées en Grèce*. Anvers: Plantin, 1555. Pet. in 8. fig. parch. titre réimp.
Rel. avec armoiries A. Lois de la Fontaine. Dict. Wicart. Cet exemplaire a appartenu au
collège des Jésuites BZ 3 28

Bonarelli (C. Giudubaldo de'), *Fille de Sciro, favola pastorale*. Glasgow, A.
Foulis, 1772. Rel. veau blond rel. Bauzonnet-Trautz. BZ 18 37. Duf.

10. 5. Conservation et traitement

Ce legs se trouve, pour la plupart des ouvrages, regroupé en magasin sous les
cotes BZ 1 à 18-361; les éléments les plus anciens ou les plus précieux se trouvent en
réserve, et constituent un ensemble de 74 livres. Le fonds des imprimés représente donc
un total de 3941 volumes. En outre, les manuscrits se trouvent reclassés avec les autres
dans la salle qui leur est réservée et qui se trouve être le bureau du conservateur. Ces
manuscrits sont catalogués au Catalogue imprimé des manuscrits de France (vol. 25)
sous les numéros 836 à 861 inclus, sous la mention Fonds Bénézech.

Les volumes portent soit sur la page de titre, un ex-libris manuscrit., soit sur le contre-plat un ex-libris qui est une lithographie signée par Gastebel ⁴⁷. De grande dimension (93 sur 78), il représente Bénézech dans sa propre bibliothèque.

Le premier catalogue, méthodique, rédigé aux frais de la ville, prend en compte aussi bien les imprimés que les manuscrits. Il comprend aussi des périodiques comme *l'Illustration*, 1843-1849, *Le magasin pittoresque*, 1832-1842, *Journal central des académies et sociétés savantes*, 1810-12. Il reflète une collection encyclopédique riche en ouvrages anciens comme en acquisitions courantes, qui embrasse toutes les disciplines, comme le montre la table des matières que j'ai pu dresser à partir du catalogue de la collection Bénézech selon le classement de M. Dufour en 1853 :

- Agriculture et horticulture 7 titres (p. 38)
- Architecture 2 titres (p. 54)
- Art héraldique, généalogies, antiquités 66 titres (p. 187)
- Art militaire 10 titres (p. 54)
- Arts et métiers 8 titres (p. 52)
- Beaux-arts 27 titres (p. 46)
- Belles lettres: linguistique 52 titres (p. 56)
 - rhétorique 12 titres (p. 62)
 - poésie: -poètes grecs anciens [et latins] 34 titres (p. 63)
 - poètes français 190 titres env. (p. 69)
 - poètes latins modernes 6 titres (p. 68)
 - œuvres dramatiques 64 titres (p. 92).
 - théâtres étrangers 8 titres (p. 101).
 - fictions en prose, facéties et mélanges littéraires 123 titres (p. 102)
- Bibliographie, histoire littéraire 63 titres (p. 203)
- Biographie et mélanges historiques 58 titres (p.195)
- Botanique 12 titres (p. 36)
- Chronologie, histoire ancienne et moderne 78 titres (p.137)
- Ecriture 2 titres (p. 46)
- Epistolaires 8 titres (p. 123)
- Géographie, voyages 53 titres (p. 128)
- Histoire de France 92 titres (p148)
 - Histoire des anciennes provinces du Nord de la France et du midi de la Belgique 191 titres (p. 160)

⁴⁷ Cet ex-libris est répertorié dans l'ouvrage de Paul Denis du Péage, *Ex-libris de Flandres et d'Artois*.Lille:1934.

Histoire naturelle 15 titres (p. 33)
 Jeux 3 titres (p. 55)
 Journaux, recueils, collections 10 titres (p. 211)
 Jurisprudence 22 titres (p. 19)
 Livres en flamand et hollandais 6 titres (p. 212)
 Mathématiques 37 titres (p. 41)
 Médecine 10 titres (p. 40)
 Musique 3 titres (p. 52)
 Philologie 28 titres (p. 120)
 Physique et chimie 25 titres (p. 30)
 Polygraphes 34 titres (p. 124)
 Sciences et arts 66 titres (p. 22)
 Théologie 107 titres (p. 5)
 Zoologie, ornithologie 5 titres (p. 38)

Le second catalogue, revu et augmenté, comporte deux séries de tables: la première est celle par matières (divisions et liste alphabétique), la seconde par ouvrages classés par noms d'auteurs et par noms d'anonymes. Cela constitue une collection de 4021 titres répartis en théologie (134 titres), jurisprudence (26), sciences et arts (522), belles-lettres (1660), histoire (1679). Ce catalogue fournit la cote topographique de l'époque, l'indication du titre, du nom de l'auteur, parfois les indications relatives à l'édition.

11. Dons divers

11. 1. Fonds Chéré

Louis Chéré (1859-1920), général a légué sa bibliothèque composée d'un fonds d'histoire militaire sur les guerres de Napoléon, d'atlas, de livres de voyage, de 250 estampes japonaises du XIX^e siècle et d'une documentation sur la guerre de 1870. Ce fonds regroupé en magasin sous la cote CH suivie d'un numéro, représente 5466 numéros en rayon. Mais aucun catalogage n'a été fait sur ce fonds en particulier; le fichier général contient peut-être les fiches relatives à ce fonds mais ce n'est pas une certitude en l'absence de vérification. P. Neveux parle de 6000 volumes auxquels il ajoute 30 caricatures sur la Révolution, Napoléon, la Restauration, et 500 pièces sur les guerres de la Révolution et l'Empire (gravures).

11. 2. Fonds Girard

Alfred Louis Joseph Girard, sénateur du Nord, né à Valenciennes en 1837 et mort en 1910, a légué tous les livres et papiers qui se trouvaient à chacun de ses deux domiciles (Paris et Valenciennes). Ce legs fut en l'absence d'un local disponible, remis rue Capron, en haut du bureau de bienfaisance. Une subvention de 10 000 F. fut votée pour installer cette collection à laquelle s'ajoutaient des dessins, objets et portraits. En 1914, aucun inventaire n'est encore fait.

Cet avocat dont le grand-père était maréchal-ferrant, était d'après la correspondance contenue dans les archives municipales⁴⁸ un esprit très libre, républicain dans l'âme; son ex-libris (litho. 47 x 40) en est le reflet. Il jouissait d'une grande notoriété publique et passait pour le "défenseur de la cité dans les questions litigieuses". Après ses études à Paris, il était revenu dans sa ville natale en 1862. Il en fut député de 1876 à 1878, puis sénateur du Nord en 1886; il a développé une collection de 20 000 volumes selon P. Neveux. Actuellement, le catalogage manuel de ce fonds a permis l'élaboration d'un fichier spécifique avec classement alphabétique et matières. Ce fichier correspond à 4730 cotes en rayon. Il conviendra d'y ajouter le contenu de cartons non encore traités ni même réellement inventoriés, en sachant seulement que s'y trouvent des documents relatifs à la Révolution française et des pamphlets prohibés sous l'Ancien Régime. Il faut encore mentionner une collection de brochures sur Valenciennes, une série d'autographes qui est constituée par la correspondance reçue par lui. Sa collection d'imprimés est surtout faite d'acquisitions courantes avec un goût prononcé pour la littérature, assez éclectique (de Flaubert à Hugo ou Zola), et un penchant à acheter systématiquement des collections entières (tous les Goncourt par exemple). Ses volumes contiennent souvent, collés à l'intérieur des coupures de presse qui permettent de suivre la critique littéraire de l'époque ou par exemple les démêlés juridiques de Flaubert ou Zola.

48 A.M. V. T.2 211.

Notice informatisée d'un ouvrage du XVI^e siècle
appartenant au fonds Bénézech (par la bibliothèque de
V a l e n c i e n n e s)

01

AFFICHAGE DE NOTICE

7/10/94

9:46:49

de notice 8010195

NGUE(S) DOCUMENT
TRE

lat
Opera Vergiliana docte... exposita: docte quidem
Bucolica & Georgica a Servio. Donato. Mancinello:
& Probo nuper addito: cum adnotationibus
Beroaldinis. Aeneis... ab iisdem preter
Mancinellum & Probum & ab Augustino Datho in ejus
principio: opusculorum preterea quedam ab Domitio
Calderino. Familiariter vero omnia... ab Jodoco
Badio Ascensio...

RESSE BIBLIOGR.

[Parisiis] : Venundantur a Francisco Regnault,
[1515] ([A la fin de la 1e partie:] Impressa ab
Joanne Barbier in inclyta Parrhisiorum academia,
17 VIII 1515)

LLATION

2 parties : lettrines gr.s.b. ; 2°

+

ES GENERALES

Marque de F. Regnault (Silvestre 43) au titre

ES GENERALES

P. de titre à encadr. gr.s.b., impr. en r. et n.

ES GENERALES

Index

. bibliographique

CG, CCXII, 52; B. Moreau, Inventaire, II, 1238

LE D'EDITION

Paris

LE BRUNET-PARGUEZ

433 C

EUR

Virgile, Publius Virgilius Maro

EUR SECONDAIRE

Bade, Jodocus Badius, Ascensius, dit Josse. Comm.
et éd.

EUR SECONDAIRE

Servius, Maurus Honoratus. Comm.

EUR SECONDAIRE

Donat, Aelius. Comm.

EUR SECONDAIRE

Probus, Marcus Valerius. Comm.

EUR SECONDAIRE

Mancinelli, Antonio. Comm.

EUR SECONDAIRE

Beroaldo, Filippo, l'Ancien. Comment.

EUR SECONDAIRE

Dati, Agostino. Comm.

EUR SECONDAIRE

Calderino, Domizio. Ed.

+

EUR SECONDAIRE

Barbier, Jean

EUR SECONDAIRE

Regnault, François. Libr.

EUR SECONDAIRE

Bénézech de Saint-Honoré, Joseph-Marie-Georges.
Poss.

EMPLAIRE

Valenciennes BM, fonds Bénézech, Bz 8-213.
Première partie seulement: [8], CCVI [i.e. CXCI]
f. (sig [] 8 a-z8 & 8). Premiers feuillets
restaurés. Qqs feuillets vermiculés. Demi-rel.,
19e s. Legs Bénézech de Saint-Honoré. - Empreinte:
umtu i.cl tute amvo (3) ad.XVI.Kalendas
Augusti.Anni. M.D.XV.

Couplet de Bénézech



IV.

A soixante ans fatigué de la vie,
Quand l'homme arrive au déclin de ses ans,
Il se retourne et voit d'un œil d'envie,
Fuir les amours sur les ailes du temps.
Laissons, dit-il, partir l'essaim volage,
Il verrait trop les rides de nos cœurs;
Fermons les yeux sur ce trompeur mirage,
Contentons-nous du commerce des fleurs.

BÉNÉZECH.

